



**NIGER**

# **CADRE D'ACCÉLÉRATION DES OMD**

*SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIGER*



**CADRE D'ACCÉLÉRATION DES OMD**  
**Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger**

Décembre 2011

Copyright © Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement  
Communautaire; Ministère de l'Agriculture ; et Système des Nations Unies au Niger.

Tous droits réservés.

**Maquette et Impression:**

Phoenix Design Aid A/S, Danemark

**Photo de couverture:**

Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

NIGER

# CADRE D'ACCÉLÉRATION DES OMD

*SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIGER*



DÉCEMBRE 2011

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>PRÉFACE.....</b>   | <b>8</b>  |
| <b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....</b>   | <b>9</b>  |
| 1. CONTEXTE DE L'INITIATIVE DU CADRE D'ACCÉLÉRATION DES OMD (MAF) .....   | 9         |
| 2. ENJEUX POUR LE NIGER ET PERTINENCE DU CHOIX DE L'OMD1 .....  | 9         |
| 3. INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES D'ACCÉLÉRER LES CIBLES DE L'OMD1 .....  | 10        |
| 4. ANALYSE DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT .....   | 10        |
| 5. SOLUTIONS IDENTIFIÉES.....   | 11        |
| 6. PLAN D'ACTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU MAF .....   | 13        |
| <b>I. INTRODUCTION.....</b>   | <b>14</b> |
| <b>II. PROGRÈS ET DÉFIS DANS L'ATTEINTE DES OMD AU NIGER.....</b>   | <b>15</b> |
| 2.1. APERÇU GLOBAL DES OMD AU NIGER .....   | 15        |
| 2.2. EVALUATION DE LA PROBABILITÉ DE L'ATTEINTE DES OMD DANS<br>LE SECTEUR RURAL.....   | 18        |
| 2.3. EVOLUTION DE LA MALNUTRITION .....   | 19        |
| 2.4. IMPLICATION PROBABLE DE L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ<br>AGROPASTORALE SUR LES AUTRES OMD.....   | 21        |
| <b>III. INTERVENTIONS STRATÉGIQUES .....</b>  | <b>22</b> |
| 3.1. CADRE STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT RURAL.....  | 22        |
| 3.2. SÉLECTION DES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES D'ACCÉLÉRER LES<br>CIBLES 1.A ET 1.C DE L'OMD 1 .....   | 24        |
| <b>IV. ANALYSE DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT.....</b>  | <b>32</b> |
| 4.1. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX INTRANTS (SEMENCES, FERTILISANTS,<br>PRODUITS PHYTOSANITAIRES, PRODUITS ZOOTECHNIQUES ET VÉTÉRINAIRES)<br>ET AUX ÉQUIPEMENTS.....      | 32        |
| 4.2. GESTION DURABLE DES SOLS ET DU CHEPTEL.....  | 34        |
| 4.3. AMÉLIORATION DE L'APPUI-CONSEIL EN FAVEUR DES PETITS PRODUCTEURS<br>(AGRICULTEURS, ÉLEVEURS, PÊCHEURS, SYLVICULTEURS) ET LA PROMOTION<br>DE LEUR ORGANISATION..... | 35        |
| 4.4. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POUR LES PETITS PRODUCTEURS À DES<br>FINS DE PRODUCTIONS AGRICOLE, ANIMALE, HALIEUTIQUE ET SYLVICOLE .....                         | 35        |

---

|  |    |
|--|----|
| 4.5. RENFORCEMENT DES FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ DES MÉNAGES VULNÉRABLES (AGRO-PASTORAUX, PASTORAUX, CERTAINES ZONES AGRICOLES, MÉNAGES DIRIGÉS PAR LES FEMMES) ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS D'AGR ..... | 36 |
| 4.6. RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION CHEZ LES GROUPES VULNÉRABLES ET L'ACCÈS À L'EAU POTABLEU .....  | 36 |
| 4.7. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE ET DE CATASTROPHE NATURELLE .....   | 37 |

**V. IDENTIFICATION DES SOLUTIONS ..... 42**

|   |    |
|---|----|
| 5.1. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX INTRANTS (SEMENCES, FERTILISANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES, PRODUITS ZOOTECHNIQUES ET VÉTÉRINAIRES) ET AUX ÉQUIPEMENTS.....      | 42 |
| 5.2. GESTION DURABLE DES TERRES ET DU CHEPTEL.....  | 42 |
| 5.3. AMÉLIORATION DE L'APPUI-CONSEIL EN FAVEUR DES PETITS PRODUCTEURS (AGRICULTEURS, ÉLEVEURS, PÊCHEURS, SYLVICULTEURS) ET LA PROMOTION DE LEUR ORGANISATION..... | 43 |
| 5.4. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POUR LES PETITS PRODUCTEURS À DES FINS DE PRODUCTIONS AGRICOLE, ANIMALE, HALIEUTIQUE ET SYLVICOLE .....                      | 43 |
| 5.5. RENFORCEMENT DES FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ DES MÉNAGES VULNÉRABLES ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS (AGR) .....               | 43 |
| 5.6. RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION DANS LES GROUPES VULNÉRABLES ET L'ACCÈS À L'EAU POTABLEU .....   | 45 |
| 5.7. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE ET DE CATASTROPHE NATURELLE .....  | 45 |

**VI. CADRE D'ACCÉLÉRATION DE L'OMD1 EN MILIEU RURAL..... 60**

|  |    |
|--|----|
| 6.1. PLAN D'ACTION PAYS.....                           | 61 |
| 6.2. PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION..... | 63 |

**VII. ANNEXES ..... 70**

|  |    |
|--|----|
| 7.1. RÉFÉRENCES ET SOURCES DE DONNÉES .....                            | 71 |
| 7.2. PROCESSUS DE PRÉPARATION DU CAO AU NIGER ET LEÇONS APPRISSES..... | 73 |
| 7.3. CRITÈRES DE PRIORISATION DES SOLUTIONS RETENUES .....             | 78 |
| 7.4. COSTING DES ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX SOLUTIONS PRIORITAIRES.....   | 82 |

# LISTE DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| <b>TABLEAU 1:</b> APERÇU SUR LES PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OMD AU NIGER.....                                    | 16 |
| <b>TABLEAU 2:</b> PROFIL DE PAUVRETÉ RURALE ET SPÉCULATIONS AGRICOLES/PASTORALES<br>SELON LES RÉGIONS DU NIGER.....   | 23 |
| <b>TABLEAU 3:</b> ALIGNEMENT DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES RETENUES DU CAO SUR<br>LA SDR .....                       | 27 |
| <b>TABLEAU 4:</b> RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DES PRINCIPALES CULTURES EN MILIEU<br>PAYSAN ET STATION DE RECHERCHE..... | 29 |
| <b>TABLEAU 5:</b> SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS PRIORISÉES.....  | 31 |
| <b>TABLEAU 6:</b> SYNTHÈSE DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENTS SPÉCIFIQUES AUX<br>INTERVENTIONS PRIORISÉES.....               | 39 |
| <b>TABLEAU 7:</b> SYNTHÈSE DES SOLUTIONS RETENUES .....   | 46 |
| <b>TABLEAU 8:</b> PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POUR LE MAF.....                                    | 54 |
| <b>TABLEAU 9:</b> PLAN D'ACTION.....  | 55 |
| <b>TABLEAU 10:</b> PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION.....  | 57 |
| <b>TABLEAU 11:</b> PROCESSUS DE PRÉPARATION DANS LE PAYS ET LEÇONS TIRÉES .....                                       | 64 |
| <b>TABLEAU 12:</b> CRITÈRES DE PRIORISATION DES SOLUTIONS RETENUES .....  | 65 |
| <b>TABLEAU 13:</b> COSTING DES ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX SOLUTIONS PRIORITAIRES.....                                    | 68 |

# LISTE DES FIGURES

|   |    |
|---|----|
| <b>FIGURE 1:</b> PROPORTION DE LA POPULATION RURALE EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ (TENDANCES RÉELLE ET SOUHAITÉE, 1990-2015)..... | 18 |
| <b>FIGURE 2:</b> PRÉVALENCE DE LA MALNUTRITION AIGUE, GLOBALE ET SÉVÈRE ET CHRONIQUE 2005-2010.....                                 | 19 |
| <b>FIGURE 3:</b> PRÉVALENCE DE LA MALNUTRITION AIGUE GLOBALE 2009-2010.....   | 19 |
| <b>FIGURE 4:</b> RELATION ENTRE PAUVRETÉ ET CROISSANCE DES PRODUCTIONS RURALES .....  | 21 |
| <b>FIGURE 5:</b> PROFIL DU RENDEMENT AGRICOLE AU NIGER.....   | 43 |
| <b>FIGURE 6:</b> PROFIL DE VULNÉRABILITÉ À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGER EN 2010.....   | 55 |

# LISTE DES ENCADRÉS

|  |    |
|--|----|
| <b>ENCADRÉ 1:</b> INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DES CIBLES 1.A ET 1.C DE L'OMD1 .....   | 26 |
| <b>ENCADRÉ 2:</b> TRANSFERTS EN ESPÈCES POUR LA PROTECTION DES MÉNAGES SOUMIS À UNE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE AU NIGER: PROJET PILOTE DANS 3 DÉPARTEMENTS ET 12 COMMUNES RURALES DE MARADI..... | 44 |

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>ABN</b>      | Autorité du Bassin du Niger  |
| <b>AFD</b>      | Agence Française de Développement  |
| <b>AGR</b>      | Activités Génératrices de Revenus  |
| <b>AGRHYMET</b> | Centre régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie Opérationnelle |
| <b>ANVDN</b>    | Agence Nationale de Volontariat pour le Développement au Niger                                 |
| <b>APD</b>      | Aide Publique au Développement   |
| <b>BADEA</b>    | Banque Arabe de Développement Agricole   |
| <b>BAD</b>      | Banque Africaine de Développement  |
| <b>HASA</b>     | Haute Autorité a la Sécurité Alimentaire   |
| <b>BID</b>      | Banque Islamique de Développement  |
| <b>BIDC</b>     | Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO                                       |
| <b>BM</b>       | Banque Mondiale  |
| <b>BOAD</b>     | Banque Ouest Africaine de Développement  |
| <b>CA</b>       | Centrale d'Approvisionnement   |
| <b>CAO</b>      | Cadre d'Accélération des OMD   |
| <b>CCAIN</b>    | Chambre de Commerce, d'Artisanat et d'Industrie du Niger                                       |
| <b>CEDEAO</b>   | Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest  |
| <b>CERRA</b>    | Centre Régional de Recherche Agricole  |
| <b>CES</b>      | Conservation des Eaux du Sol   |
| <b>CH4</b>      | Méthane  |
| <b>CILSS</b>    | Comite Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel                                       |
| <b>CNCA</b>     | Caisse Nationale de Crédit Agricole  |
| <b>CO2</b>      | Dioxyde de Carbone   |
| <b>DAER</b>     | Direction de l'Aménagement et de l'Equipement Rural  |
| <b>DE</b>       | Direction de l'Elevage   |
| <b>DGA</b>      | Direction Générale de l'Agriculture  |
| <b>DGE</b>      | Direction Générale de l'Environnement  |
| <b>DGGR</b>     | Direction Générale du Génie Rurale   |
| <b>DGPIA</b>    | Direction Générale des Productions et Industries Animales                                      |
| <b>DGPV</b>     | Direction Générale de la Protection des Végétaux   |
| <b>DGSV</b>     | Direction Générale des Services de Vulgarisation   |



|                |   |
|----------------|---|
| <b>DNPGCA</b>  | Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires                 |
| <b>DRA</b>     | Direction Régionale de l'Agriculture  |
| <b>DRE</b>     | Direction Régionale de l'Elevage  |
| <b>DRS</b>     | Défense et Restauration des Terres  |
| <b>DSBE</b>    | Enquête sur le Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels                             |
| <b>DUE</b>     | Délégation de l'Union Européenne  |
| <b>F CFA</b>   | Franc de la Communauté Financière Africaine   |
| <b>FNUAP</b>   | Fonds des Nations Unies pour la Population  |
| <b>GIRE</b>    | Gestion Intégrée des Ressources en Eau  |
| <b>FAO</b>     | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture                     |
| <b>FIDA</b>    | Fonds International de Développement Agricole   |
| <b>FMI</b>     | Fonds Monétaire International   |
| <b>FSL</b>     | Ferme Semencière de Lossa   |
| <b>GAfsp</b>   | Global Agricultural Food Security Program   |
| <b>GIFS</b>    | Gestion Intégrée de Fertilité des Sols  |
| <b>GdN</b>     | Gouvernement du Niger   |
| <b>HASA</b>    | Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle                              |
| <b>IAC</b>     | Insuffisance Alimentaire Chronique  |
| <b>ICRISAT</b> | Institut International de Recherche sur les Cultures des Régions Semi-arides Tropicales |
| <b>IEC/CC</b>  | Information, Education et Communication/ pour un Changement de Comportements            |
| <b>IFDC</b>    | International Fertilizer Development Corporation  |
| <b>IFPRI</b>   | International Food Policy Research Institute  |
| <b>ICAT</b>    | Institut de Conseil et d'Appui Technique  |
| <b>IDH</b>     | Indice de Développement Humain  |
| <b>IMC</b>     | Indice de Masse Corporelle  |
| <b>IMF</b>     | Institutions de micro finance   |
| <b>INRAN</b>   | Institut National de Recherche Agronomique du Niger                                     |
| <b>INS</b>     | Institut National de la Statistique   |
| <b>IPDR</b>    | Institut Pratique de Développement Rural  |
| <b>MAG/EL</b>  | Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage  |
| <b>MEN</b>     | Ministère de l'Education Nationale  |
| <b>NEPAD</b>   | Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique                                  |
| <b>OMD</b>     | Objectifs du Millénaire pour le Développement   |
| <b>OMS</b>     | Organisation Mondiale de la Santé   |

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>ONG</b>      | Organisation Non Gouvernementale  |
| <b>OP</b>       | Organisation des Producteurs  |
| <b>OPEP</b>     | Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole                           |
| <b>OPVN</b>     | Office des Produits Vivriers du Niger                                   |
| <b>PAM</b>      | Programme Alimentaire Mondial   |
| <b>PNUD</b>     | Programme des Nations Unies pour le Développement                       |
| <b>PP</b>       | Petits producteurs  |
| <b>PIB</b>      | Produit Intérieur Brut  |
| <b>PNIA</b>     | Programme National d'Investissement Agricole                            |
| <b>PNRA</b>     | Programme National de Recherche Agricole                                |
| <b>PRSA</b>     | Programme de Renforcement des Services d'Appui à l'Agriculture          |
| <b>PTF</b>      | Partenaires Techniques et Financiers                                    |
| <b>RINI</b>     | Riz du Niger  |
| <b>RG/C</b>     | Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel                      |
| <b>RN</b>       | Ressources Naturelles   |
| <b>SDR</b>      | Stratégie de Développement Rural  |
| <b>SDRP</b>     | Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté      |
| <b>SND/OMD</b>  | Stratégie Nationale de Développement basée sur les OMD                  |
| <b>SNRA</b>     | Système National de la Recherche Agronomique                            |
| <b>SNU</b>      | Système des Nations Unies   |
| <b>SP</b>       | Sous Programme  |
| <b>SRP</b>      | Stratégie de Réduction de la Pauvreté                                   |
| <b>TIC</b>      | Technologies d'Information et de Communication                          |
| <b>TNS</b>      | Taux Net de Scolarisation   |
| <b>UA</b>       | Union Africaine   |
| <b>UBT</b>      | Unité Bétail Tropical   |
| <b>UE</b>       | Union Européenne  |
| <b>UEMOA</b>    | Union Monétaire Ouest Africaine   |
| <b>UNICEF</b>   | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance                                  |
| <b>VIH/SIDA</b> | Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome Immunodéficience Acquise |



# PREFACE

L'une des principales leçons issues de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) tenue à New York en septembre 2010 est la nécessité de désormais mettre en œuvre les politiques et approches qui ont donné des résultats probants en matière d'atteinte des OMD. Il s'agit d'adapter ces politiques aux contextes nationaux, afin d'accélérer l'atteinte des OMD. A cet effet, le PNUD a élaboré un cadre méthodologique d'accélération des OMD qui a pour objet d'identifier les goulots d'étranglement dont la levée est porteuse d'effets multiplicateurs ainsi que les politiques qui peuvent permettre de desserrer ces contraintes.

Au rythme actuel d'évolution des OMD au Niger, seuls les objectifs de réduction de la mortalité infanto-juvénile et de maîtrise du niveau de prévalence du VIH SIDA, pourraient être atteints en 2015. Les progrès demeurent particulièrement lents, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, et l'insécurité alimentaire perdure. A cinq ans de la date butoir fixée pour la réalisation des OMD, les autorités ont décidé de matérialiser leur engagement à atteindre lesdits objectifs en mettant en œuvre le Cadre d'Accélération de l'OMD1. Outil d'aide à la décision, le Cadre d'Accélération est un processus novateur et participatif basé sur une analyse des stratégies et politiques existantes visant la mise en cohérence et la création de synergies dans les interventions des partenaires.

Le Gouvernement du Niger (GdN) a entrepris la formulation du Cadre d'accélération des OMD suivant un processus participatif et itératif d'élaboration et de validation qui a impliqué le PNUD et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), des représentants des Organisations de Producteurs (OP), des Organisations non Gouvernementales (ONG), les centres de recherche, le secteur privé et la société civile.

Au moyen du **Cadre d'accélération de l'OMD1 retenu**, le Niger a déterminé les facteurs qui entravent leurs progrès et élaboré des solutions d'accélération. Pour chacune de ces solutions, un ensemble d'interventions est défini et les partenaires les mieux positionnés pour les mettre à exécution identifiés. La mise en œuvre des solutions identifiées avec l'appui de l'ensemble des partenaires apportera à n'en point douter une réponse appropriée à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. Aussi, ce cadre constitue une base pour l'initiative 3N lancée par les nouvelles autorités de la 7<sup>ème</sup> république souhaitent mettre les populations nigériennes à l'abri de la famine en leur garantissant les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leur revenus.

Que l'ensemble des partenaires au développement du Niger trouve ici l'expression de la profonde gratitude ainsi que les sincères remerciements des Autorités nigériennes.



**Monsieur  
AMADOU BOUBACAR CISSE**

Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de L'aménagement du Territoire et du Développement Communautaire



**Monsieur  
OUA SAÏDOU**

Ministre de l'Agriculture, Président du Comité Interministériel de Pilotage de la SDR



**Monsieur  
Aboubaker Douale Waiss**

WAISS Coordonnateur Résidente a.i. du Système des Nations Unies au Niger

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## 1. CONTEXTE DE L'INITIATIVE DU CADRE D'ACCÉLÉRATION DES OMD (MAF)

Le Niger a réalisé des progrès relativement lents en matière de réduction de la pauvreté et de la faim. En effet, l'incidence de la pauvreté n'a pas significativement reculé entre 1992 et 2008, en passant de 63% à 59,5%, au regard de l'objectif fixé à 31,5%. Les populations les plus vulnérables sont confrontées ainsi à une situation de crise de subsistance permanente, indépendante de la disponibilité alimentaire.

Cette situation de vulnérabilité est exacerbée par une série de facteurs qui font obstacles à une réduction significative de la pauvreté au Niger: il s'agit essentiellement (i) du caractère aléatoire et insuffisant de la croissance économique, (ii) de la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles, (iii) de la forte croissance démographique de la population, (iv) de la faible productivité agricole conjuguée à l'impact des changements climatiques qui rend aléatoire la production dans un pays où plus de 80% de la population vit de l'agriculture. L'objectif de ramener la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté à 31,5% en 2015 requiert donc des efforts considérables sur la période 2011-2015 au Niger.

Dans ce contexte, le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD offre un **moyen systématique de repérer les goulots d'étranglement** qui ralentissent la mise en œuvre des stratégies et politiques axées sur les OMD et de formuler des solutions à impact rapide, structurées sous la forme d'un plan

d'action assurant la mise en cohérence et la création de synergies dans les interventions des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour permettre au Niger de réaliser ses OMD prioritaires.

## 2. ENJEUX POUR LE NIGER ET PERTINENCE DU CHOIX DE L'OMD1

Malgré les stratégies nationales qui sont définies (SRP, 2002 ; SDRP, 2007 ; SDR, 2003) et leurs plans de mise en œuvre (Plan d'action de la SDR, 2006, PNIAP/SDR 2010, Programme Spécial du Président de la République), la problématique de l'insécurité alimentaire continue de se poser avec acuité à l'instar des crises de 2004/2005 et 2009/2010.

L'un des défis majeurs pour le développement du Niger est d'assurer une sécurité alimentaire durable. Les populations les plus vulnérables sont en effet confrontées à une situation de crise de subsistance permanente, indépendante des fluctuations de la disponibilité alimentaire qui renforcent le piège de pauvreté. A cette situation structurelle, s'ajoute l'insécurité alimentaire conjoncturelle, consécutive aux crises récurrentes qui affectent le pays.

Au regard de la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Niger a choisi de se focaliser sur l'OMD1 « **Réduire l'extrême pauvreté et la faim** », avec deux des trois cibles à savoir « *Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de gens vivant en dessous du seuil de pauvreté<sup>1</sup>* » et « *Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim* ».

1) Il faut noter que pour la cible 1.a, les estimations du taux de pauvreté au Niger ne se réfèrent pas au seuil standard de 1 dollar US par jour, mais plutôt à des seuils obtenus à partir des enquêtes nationales sur le budget et la consommation des ménages.

### 3. INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES D'ACCÉLÉRER LES CIBLES DE L'OMD1

Face aux causes majeures d'insécurité alimentaire et de paupérisation du monde rural, les politiques ou interventions stratégiques actuelles et futures doivent viser les aspects suivants :- la promotion de l'accessibilité plus facile aux facteurs de productions en milieu rural (terre, eau, intrants, équipement) ;- l'encadrement des producteurs ruraux pour les préparer à adopter un niveau de paquet technologique capable de transformer les pratiques actuelles ;- la valorisation et l'utilisation optimale des ressources humaines du secteur rural ;- la bonne gouvernance des institutions chargées d'animer le développement rural.

Dans une vision d'accélération de l'atteinte de l'OMD1 au Niger, les interventions clés préalablement alignées sur les objectifs du PNIA/SDR, ont été répertoriées en cinq (5) domaines ci-après:

- 1) *Amélioration de l'accès aux intrants, aux équipements, et gestion durable des terres ;*
- 2) *Encadrement des petits producteurs et valorisation des résultats de la recherche ;*
- 3) *Protection des ménages vulnérables et du cheptel dans les zones agropastorales ;*
- 4) *Diversification et amélioration des la qualité de l'alimentation ;*
- 5) *Amélioration de l'accès produits alimentaires en milieu rural et périurbain.*

### 4. ANALYSE DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT

Les travaux du MAF au Niger, ont permis d'identifier et de classer les goulots par domaine d'interventions prioritaires. La priorisation de ces goulots s'est basée notamment sur l'ampleur de leur impact et la possibilité de les lever à travers l'existence de solutions concrètes.

La section vise à présenter les 13 goulots d'étranglements identifiés pour les sept types d'interventions prioritaires (I1 à I7) ci-après :

- *1. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements* : (1) Faible accessibilité financière des producteurs aux Intrants et aux équipements; (2) Faible accessibilité physique des producteurs aux intrants et équipements (disponibilité de stocks, éloignement des points de vente, boutiques d'intrants, etc.).
- *2. Gestion durable des sols et du cheptel* : (3) forte vulnérabilité des productions agropastorales aux changements climatiques
- *3. Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation* : (4) l'insuffisance des moyens (humains, matériels, financiers et techniques) pour diffuser les technologies disponibles.
- *4. Amélioration de l'accès à l'eau pour les petits producteurs à des fins de productions agricole, animale, halieutique et sylvicole* : (5) la faible capacité des producteurs agricoles à accéder et utiliser les techniques d'irrigation des cultures, (6) la faible capacité à acquérir des équipements et installations nécessaires à leurs activités de productions et le faible maillage des points d'eau pour le cheptel.

· 15. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agro-pastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR : (7) l'insuffisance dans l'identification et le ciblage des groupes vulnérables, l'insuffisance de la traçabilité des moyens affectés et de la coordination des interventions en leur faveur ; (8) la faible adaptation des filets sociaux de sécurité aux besoins des ménages vulnérables et insuffisance d'opportunités d'AGR viables pour sécuriser durablement les ménages vulnérables.

· 16. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable : (9) faible connaissance de la valeur nutritive des aliments et la persistance des pesanteurs socioculturelles défavorables à l'alimentation ; (10) faible accès des groupes vulnérables en particuliers les enfants de 0-5 ans, les enfants en préscolaire et les femmes enceintes/allaitantes à une nutrition adéquate ; (11) faible accès à l'eau potable.

· 17. Renforcement du dispositif d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle : (12) Insuffisance dans le fonctionnement et l'intervention des comités locaux de gestion du DNP-GCA ; (13) Inexistence d'un plan national de contingence des catastrophes naturelles exceptionnelles.

## 5. SOLUTIONS IDENTIFIÉES

Vingt-deux (22) solutions clés ont été identifiées et priorisées sur la base des documents de stratégies et des plans nationaux existants. Elles s'inscrivent toutes dans le court et moyen terme pour leur mise en œuvre. Les solutions sont présentées dans chacun des sept types (I1 à I7) d'interventions ci-après :

I1. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements : (1) l'extension des mécanismes appropriés de subventions partielles ou totales d'intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires)

et d'équipements, de crédits rotatifs et du système de warrantage aux petits producteurs ; (2) l'augmentation du nombre de boutiques d'intrants et d'équipements en tenant compte de la répartition spatiale adaptée aux besoins des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) ; (3) la promotion de la production locale d'intrants [semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, zootechniques (aliments-bétail) et vétérinaires] et d'équipements.

I2. Gestion durable des terres et du cheptel : (4) la vulgarisation et l'appui à la mise en œuvre des techniques de diversification et d'association des cultures (cultures secondaires, cultures fertilisantes, céréales et légumineuses, cultures fourragères) ; de CES/DRS (demi-lune, banquettes, zai) et d'adaptation aux changements climatiques (cultures à cycle court, cultures tolérantes à la sécheresse et aux prédateurs) ; (5) la sécurisation et l'amélioration de la gestion durable du cheptel en milieu rural et périurbain contre les aléas climatiques (techniques de stockage et déstockage stratégiques, valorisation d'espèces locales résistantes et productives).

I3. Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation : (6) le renforcement des capacités des structures d'encadrement (INRAN, IPDR, dispositif déconcentré) en mettant un accent particulier sur le recrutement de femmes ; (7) la mobilisation et la formation des jeunes filles/garçons ruraux et déscolarisés (Agence Nationale de Volontariat, Service National de Participation, Centre de Formation en Développement Communautaire) en matière d'appui-conseil ; (8) l'amélioration des capacités techniques des petits producteurs et des Organisations des Producteurs : conception, mise à jour des manuels techniques et diffusion de leurs contenus par divers canaux (radios rurales, télévision, groupes d'écoute, traduction en langues nationales, etc.).

I4. Amélioration de l'accès à l'eau pour les petits producteurs à des fins de productions agricole, animale,

2) Les ménages vulnérables sont les ménages pastoraux, les ménages agropastoraux, certains ménages agricoles, les ménages dirigés par des femmes, etc.



*halieutique et sylvicole* : (9) l'extension de la mise en œuvre des techniques de petite irrigation à but agricole (goutte à goutte, réseaux d'irrigation protégé avec film plastique, etc. ; (10) l'augmentation du nombre des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale ; (11) la mise en place des mécanismes de financement adaptés au niveau communautaire et aux petits producteurs (agriculteurs, éleveurs).

*15. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables<sup>2</sup> et création d'opportunités d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)* : (12) l'harmonisation, la coordination et l'application des méthodes de ciblage, d'intervention en faveur des groupes vulnérables et la traçabilité des ressources qui leur sont affectées (renforcement de la cartographie des zones vulnérables, identification des ménages vulnérables, coordination des intervenants, etc.) à travers des enquêtes et des évaluations participatives ; (13) le renforcement et la mise en place des programmes de relèvement et de restauration des moyens d'existence des plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les nomades et les transhumants à travers des filets sociaux de sécurité adaptés (cash/food for work) pour la réalisation d'infrastructures rurales, de couloirs de passages.

*16. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable* : (14) *le passage à l'échelle des programmes IEC/CCC de proximité visant* : (15) la promotion des pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (allaitement maternel, hygiène, valeur nutritive des aliments locaux, méthodes de cuisson); (16) l'utilisation de services préventifs de santé ; (17) la promotion de la production locale d'aliments fortifiés pour les enfants préscolaires malnutris et les enfants en âge scolaire de zone nomade - cantines scolaires ; (18) le renforcement de l'accès aux consultations prénatales et promouvoir la nutrition maternelle ; (19) la réalisation et la réhabilitation des puits cimentés, les forages, les stations de pompage pastorales et les Mini Adduction d'Eau Potable (AEP) en milieu

rural et périurbain ; la promotion du traitement d'eau de consommation à domicile ; (20) l'application des technologies adaptées de stockage, de conservation et de transformation des produits agropastoraux; (séchoir solaire, conservation du fourrage vert ensilage, construction de magasins communautaires villageois adaptés, machines à motricité humaine).

*17. Renforcement du dispositif d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle* : (21) le renforcement des capacités de fonctionnement, d'intervention et de relèvement des comités locaux de gestion du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) ; (22) l'élaboration d'un plan de contingence national multi risque pour prévenir et gérer toute forme de catastrophes qui surviendraient.

## 6. PLAN D'ACTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU MAF

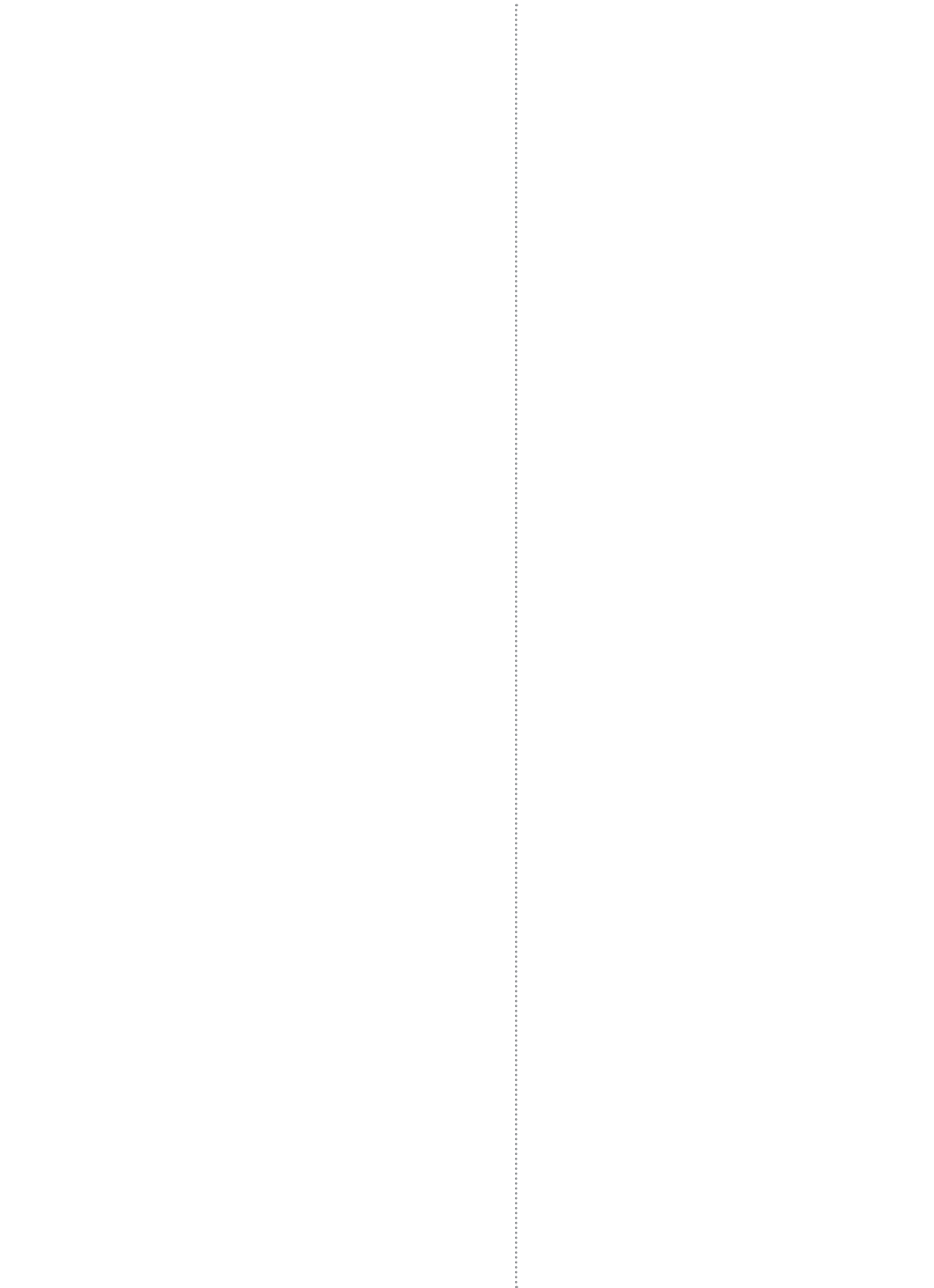
Le Plan d'actions qui s'inscrit dans la continuité du Programme National d'Investissement Agricole est l'un des principaux résultats du processus du cadre d'accélération de l'OMD1. Il couvre la période 2011-2015. La plupart des actions s'étalent sur cinq ans. Le montant total du plan quinquennal est estimé à 239,0 milliards de F CFA. En 2011, le financement nécessaire s'élève à 56,8 milliards de FCFA du fait surtout que de nombreuses actions sont des préalables à investissements ultérieurs. Il chute légèrement à 56,7 milliards FCFA en

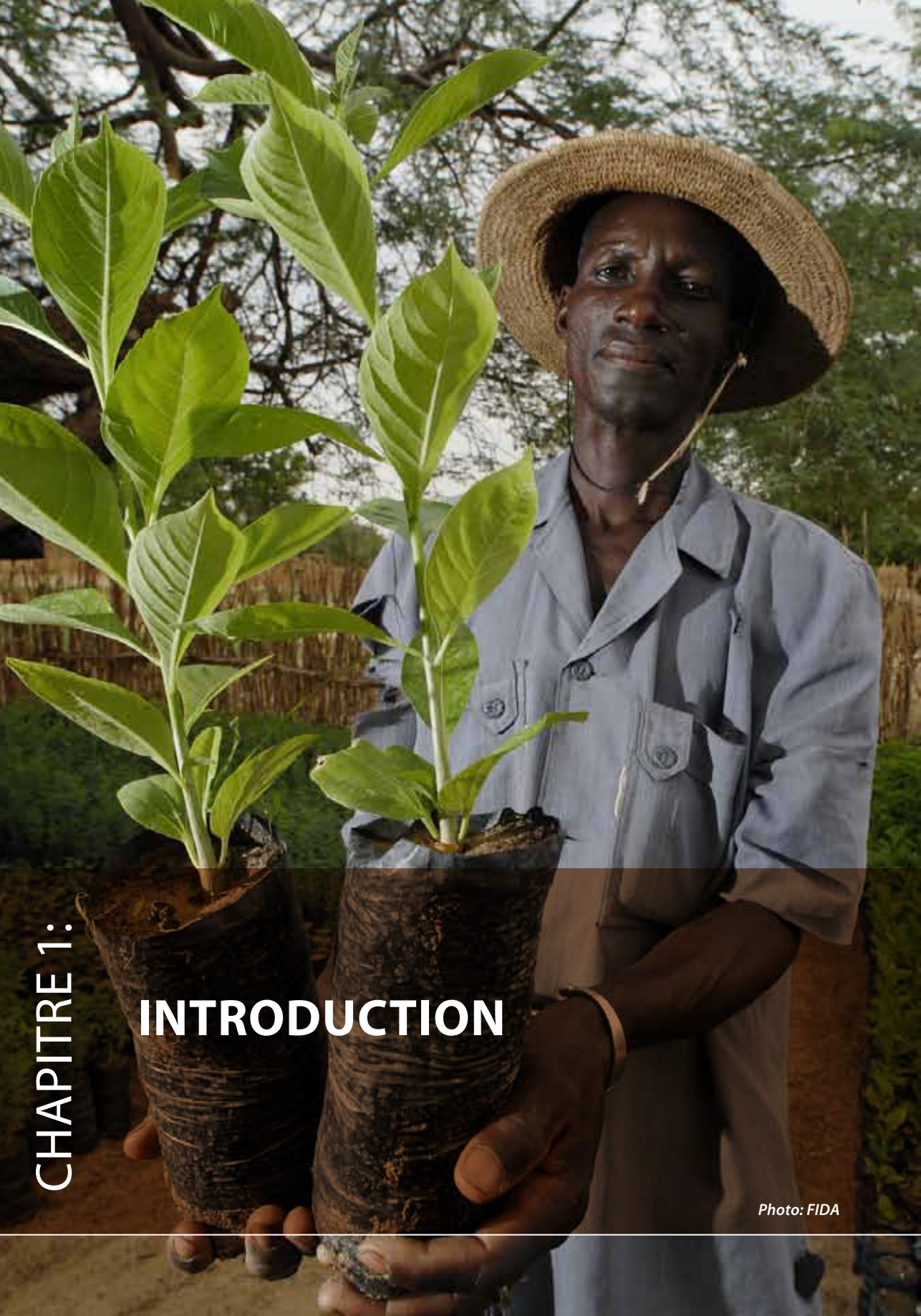
2012 et 56,6 milliards en 2013 pour atteindre 36,6 milliards en 2014 et 2015. Le financement des actions retenues dans le MAF sera mobilisé auprès de nombreux acteurs diversifiés mais complémentaires. Notons à cet égard, l'Etat, le secteur privé nigérien, les Partenaires au développement dont les ONG Internationales. La mobilisation des ressources financières auprès de ces différentes sources devra être effectuée dans une démarche concertée. Il convient d'envisager en effet, la contribution du secteur privé nigérien pour soutenir les efforts de

l'Etat dans la résolution des problèmes de pauvreté et de faim. Il convient également de viser, les ONG actives dans les domaines : de l'utilisation durable des ressources naturelles à des fins de productions agro-sylvo-pastorales ; des banques céréalières, des filets sociaux de sécurité et de la nutrition.

### **ACTIONS PRÉVUES DÈS 2011 :**

La mise en œuvre du plan d'action 2011 du MAF, repose sur un certain nombre de principes : (i) une forte appropriation du Gouvernement et des partenaires, (ii) un engagement des partenaires identifiés par l'exercice à mobiliser les financements requis, (iii) un système de suivi-évaluation du processus, (iv) la prise en considération du document du MAF par tous les acteurs au développement rural (MAGEL, SDR, CCA, HASA, PTFs, Institutions de recherche en développement rural, ...) comme une référence pour bien cibler leurs appuis financiers et techniques relativement aux sept (7) domaines d'interventions clé identifiées dans le MAF, (v) et le recentrage des stratégies et plans nationaux dans le domaine de la pauvreté et la sécurité alimentaire, pour tenir compte des priorités définies dans le MAF en matière d'accélération de l'OMD1.





CHAPITRE 1:

**INTRODUCTION**

Photo: FIDA

Le Niger a réalisé des progrès relativement lents en matière de réduction de la pauvreté<sup>3</sup> et de la faim. En effet, l'incidence de la pauvreté n'a pas significativement reculé entre 1992 et 2008, en passant de 63% à 59,5%, au regard de l'objectif fixé à 31,5%.

Les populations les plus vulnérables sont confrontées ainsi à une situation de crise de subsistance permanente, indépendante de la disponibilité alimentaire.

Cette situation de vulnérabilité est exacerbée par une série de facteurs qui font obstacles à une réduction significative de la pauvreté au Niger: il s'agit essentiellement (i) du caractère aléatoire et insuffisant de la croissance économique, (ii) de la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles, (iii) de la forte croissance démographique de la population, (iv) de la faible productivité agricole conjuguée à l'impact des changements climatiques qui rend aléatoire la production dans un pays où plus de 80% de la population vit de l'agriculture.

L'objectif de ramener la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté à 31,5% en 2015 requiert donc des efforts considérables sur la période 2011-2015 au Niger.

Dans ce contexte, le **Cadre d'accélération de la réalisation des OMD offre un moyen systématique** de repérer les goulots d'étranglement qui ralentissent la mise en œuvre des stratégies et politiques axées sur les OMD et de formuler des solutions à impact rapide, structurées sous la forme d'un plan d'action assurant la mise en cohérence et la création de synergies dans les interventions des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour permettre au Niger de réaliser ses OMD prioritaires.

Au regard de la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Niger a choisi de se focaliser sur **l'OMD1 « Réduire l'extrême pauvreté et la faim »**, avec deux des trois cibles à savoir « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de gens dont le revenu

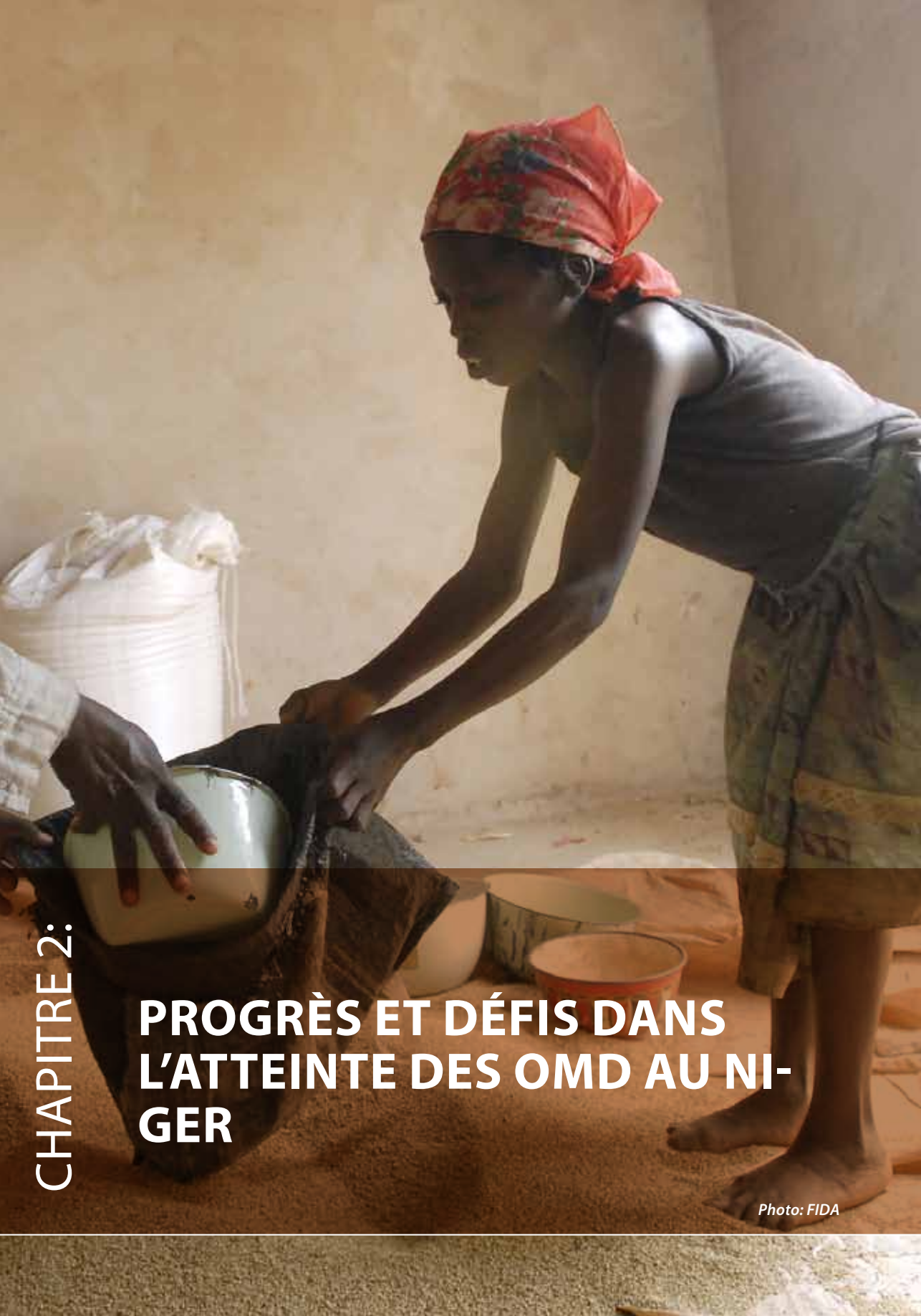
*est inférieur à \$1 par jour » et « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim ».*

Le Gouvernement du Niger (GdN) a entrepris la formulation du Cadre d'accélération des OMD suivant un processus participatif et itératif d'élaboration et de validation qui a impliqué, le PNUD et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), des représentants des Organisations de Producteurs (OP), des Organisations non Gouvernementales (ONG), les centres de recherche, le secteur privé et la société civile.

Au moyen du **Cadre d'accélération de l'OMD1 retenu**, le Niger a déterminé les facteurs qui entravent leurs progrès et élaboré des solutions d'accélération. Pour chacune de ces solutions, un ensemble d'interventions est défini et les partenaires les mieux positionnés pour les mettre à exécution identifiés.

Le présent rapport est articulé comme suit : i) Progrès et défis dans l'atteinte des OMD au Niger ; ii) Interventions prioritaires ; iii) Analyse des goulots d'étranglement des interventions prioritaires ; iv) Identification et priorisation des solutions aux goulots d'étranglement ; v) Plan d'action pour la mise en œuvre des solutions et dispositif de suivi-évaluation.

3) Au Niger, l'incidence de la pauvreté a été obtenue sur la base d'une ligne de pauvreté estimée à 144750FCFA en milieu urbain, 105827 FCFA en milieu rural en 2005 ; 150933 FCFA en milieu urbain et 110348 FCFA en milieu rural en 2008.



CHAPITRE 2:

**PROGRÈS ET DÉFIS DANS  
L'ATTEINTE DES OMD AU NI-  
GER**

Photo: FIDA

## 2.1. APERÇU GLOBAL DES OMD AU NIGER

En 2007, le Niger a aligné sa Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), conformément à ses engagements internationaux. Ainsi, la SDRP a pour ambition de réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions et de réaliser l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour l'horizon 2015.

Nonobstant ces efforts, l'atteinte des OMD demeure un défi d'importance au Niger. Les niveaux de pauvreté sont restés quasi-stables durant les deux dernières décennies et la prévalence de la malnutrition a été aggravée par les épisodes récurrents de crises alimentaires. Ainsi, l'édition 2010 du rapport national sur les OMD indique qu'au rythme actuel d'évolution des indicateurs cibles, seuls les OMD 4 et 6, respectivement sur la réduction de la mortalité infantile et la lutte contre le VIH/SIDA, pourraient être atteints à l'horizon 2015.

La situation de l'OMD 1 « **Réduire l'extrême pauvreté et la faim** » dans le cadre du MAF, est présentée sur la base des cibles 1.A et 1.C qui constituent les deux défis les plus pressants du Niger :

Cible 1.A : « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté ». L'incidence de la pauvreté qui était de 63% en 1993, passe à 59,5% en 2008. Il s'établirait à 53,8% en 2015, au lieu de la cible de 31,5%. Par ailleurs, d'énormes disparités existent entre les régions et selon le milieu de résidence. En milieu rural, le taux de pauvreté s'établit à 63,5% contre 36,5% en milieu urbain. Au plan régional, le taux de pauvreté est plus élevé dans les zones de productions agricoles (Régions de Maradi avec 75,4%, Tillabéri avec 72,35%, Dosso avec 69%) que dans les régions à vocation pastorale (Agadez 45,2% et Diffa 15,9%).

Cible 1.C : « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim ». Le pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale qui était de 36% en 1992, est passé à 33,7% en 2009. Il devrait atteindre 29,8% si la tendance se maintenait jusqu'en 2015, au lieu de 18% fixé pour la cible.

D'une manière générale, les populations nigériennes sont fortement exposées à l'insécurité alimentaire en raison notamment de la dépendance de l'économie aux aléas climatiques. La crise alimentaire de 2010 affecte ainsi près de 50% de la population. Elle touche de manière sévère 22,2% de la population. Cette crise affecte surtout les femmes, à hauteur de 58% en milieu rural et 35% en milieu urbain contre 48% et 25% respectivement pour les hommes.

L'insécurité alimentaire est le plus souvent accompagnée de problèmes nutritionnels aigus qui touchent une bonne partie des enfants. Selon les enquêtes nutrition et survie conduites par l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'insuffisance pondérale s'est fortement accru en passant de 40,9% en 2009 à 48,9% en 2010.

**TABLEAU 1.** APERÇU SUR LES PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OMD AU NIGER.  
LA SITUATION DES AUTRES OMD EST PRÉSENTÉE DANS LE TABLEAU 1 CI-APRÈS.

| Objectifs  | Cibles retenues  |  |
|--|--|--|
| 1. Eradicater l'extrême pauvreté et la faim                      | 1A Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour<br>1C. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim   |  |
| 2. Assurer une éducation primaire pour tous                      | 2 D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires  |  |
| 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | 3A Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard  |  |
| 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans            | 4A Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans   |  |
| 5. Améliorer la santé maternelle                                 | 5A Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.   |  |
| 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies        | 6A D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et avoir commencé à inverser la tendance actuelle<br>6C D'ici à 2015, enrayer la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer à inverser la tendance actuelle.   |  |
| 7. Assurer un environnement durable                              | 7A Intégrer les principes de Développement Durable dans les politiques nationales de développement et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales<br><br>7C Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base<br>8B S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés<br><br>8F En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous |  |



|  | Indicateurs retenus  | Niveau de référence | Niveau récent   | Tendance | Objectif OMD |
|--|--|---------------------|-----------------|----------|--------------|
|  | Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)                           | 63% (1993)          | 59,5% (2008)    | 53.80%   | 31.50%       |
|  | Pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale                  | 36% (1992)          | 337% (2009)     | 29.8%    | 18%          |
|  | Taux net de scolarisation dans le primaire   | -                   | 58,6 (2009)     | 75%      | 100%         |
|  | Taux d'alphabétisation d'hommes et femmes de 15 à 24 ans   | -                   | 35 (2008)       | 31.70%   | 100%         |
|  | Rapport filles/garçons   |                     |                 |          |              |
|  | - Dans le primaire   | -                   | 0,76 (2008)     | 0.85     | 1            |
|  | - Dans le secondaire   | -                   | 0,61(2008)      | ND       | 1            |
|  | -Dans le supérieur   | -                   | 0,41 (2008)     | ND       | 1            |
|  | Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national                               | 1,2 (1999)          | 12,4 (2008)     | 12.4     | 50%          |
|  | Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour mille)                                     | 318,2 (1992)        | 198 (2006)      | 112.7    | 106.1        |
|  | Taux de mortalité infantile (pour mille)   | 123,1 (1992)        | 81 (2006)       | 33.8     | 41           |
|  | Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole   | 27,8 (1992)         | 65,5 (2008)     | 70       | 100          |
|  | Taux de mortalité maternelle (pour 100000 naissances)  | 652 (1992)          | 648 (2006)      | 645.4    | 175          |
|  | Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (en %)                    | 14,9 (1992)         | 34,4(2009)      | 35       | 100%         |
|  | Taux de prévalence du VIH/SIDA des 15-49 ans   | 0,87 (2002)         | 0,7 (2006)      | ND       | < 0,7        |
|  | Taux d'incidence et de mortalité associé à la malaria  |                     |                 |          |              |
|  | - Incidence (%)  | -                   | 14,3 (2008)     |          |              |
|  | - Létalité (‰)   | -                   | 1,3 (2008)      |          |              |
|  | Proportion des zones forestières   | -                   | 5,35 (2008)     |          |              |
|  | Total des émissions (Gg) équivalent CO2  | 8 912,06 (1990)     | 19329,94 (2000) |          |              |
|  | Consommation des substances appauvrissant la couche d'ozone                                      | 8912,06 (1990)      | 19329,94 (2000) |          |              |
|  | Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure [3] (en %) | -                   | 50,1 (2008)     |          |              |
|  |  | -                   | 11,8 (2008)     |          |              |
|  | Aide publique au développement en % du PIB   | 16 (1990)           | 11,3 (2008)     |          |              |
|  | Service dette en % des exportations  | 19 (1990)           | 18,6 (2007)     |          |              |
|  | Nombre de lignes de téléphoniques pour 100 habitants   | 2,17 (2000)         | 0,48 (2008)     |          |              |
|  | Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants  | 4,6 (2005)          | 20,6 (2008)     |          |              |
|  | Nombre d'internautes pour 100 habitants  | ND                  | 1,3 (2008)      |          |              |

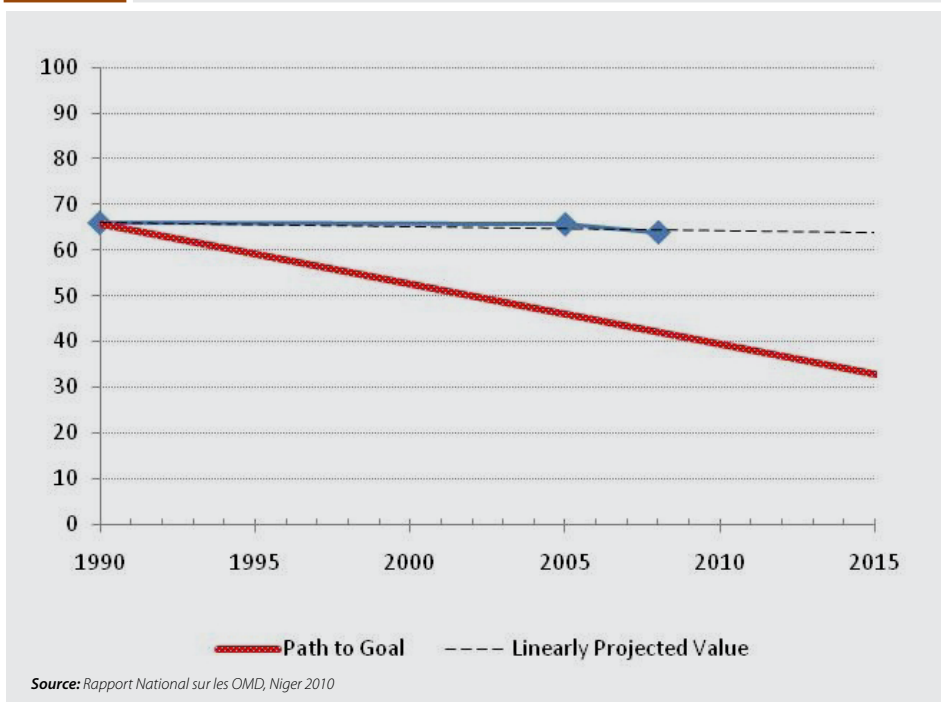
## 2.2. EVALUATION DE LA PROBABILITÉ DE L'ATTEINTE DES OMD DANS LE SECTEUR RURAL

Au Niger, la pauvreté est essentiellement un phénomène rural même si elle affecte aussi les zones périurbaines. Sur la base des tendances actuelles, l'incidence de la pauvreté demeurerait particulièrement élevée dans les zones rurales (Cf. Graphique 1). A cet égard, la mise en place de solutions innovantes permettant, avec l'appui des partenaires techniques et financiers du pays, de s'attaquer aux causes de la faible inflexion de la tendance à la réduction de la pauvreté s'avère nécessaire.

A cinq ans de la date butoir fixée pour la réalisation des OMD, la mise en œuvre du cadre d'accélération sur l'OMD1 constituerait une réponse adéquate, susceptible de surmonter les défis majeurs et interdépendants qui ralentissent la promotion du développement et de donner aux OMD l'impulsion décisive qui leur permettra de déboucher sur des progrès économiques et sociaux tangibles en faveur des populations les plus vulnérables des pays en développement.

FIGURE 1

PROPORTION DE LA POPULATION RURALE EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ (TENDANCES RÉELLE ET SOUHAITÉE, 1990-2015)



### 2.3. EVOLUTION DE LA MALNUTRITION

Les jeunes enfants du Niger sont confrontés à toutes les formes de malnutrition qui menacent leur survie et entravent leur croissance et leur développement. La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans reste très préoccupante et ne s'est pas améliorée au cours des 5 dernières années.

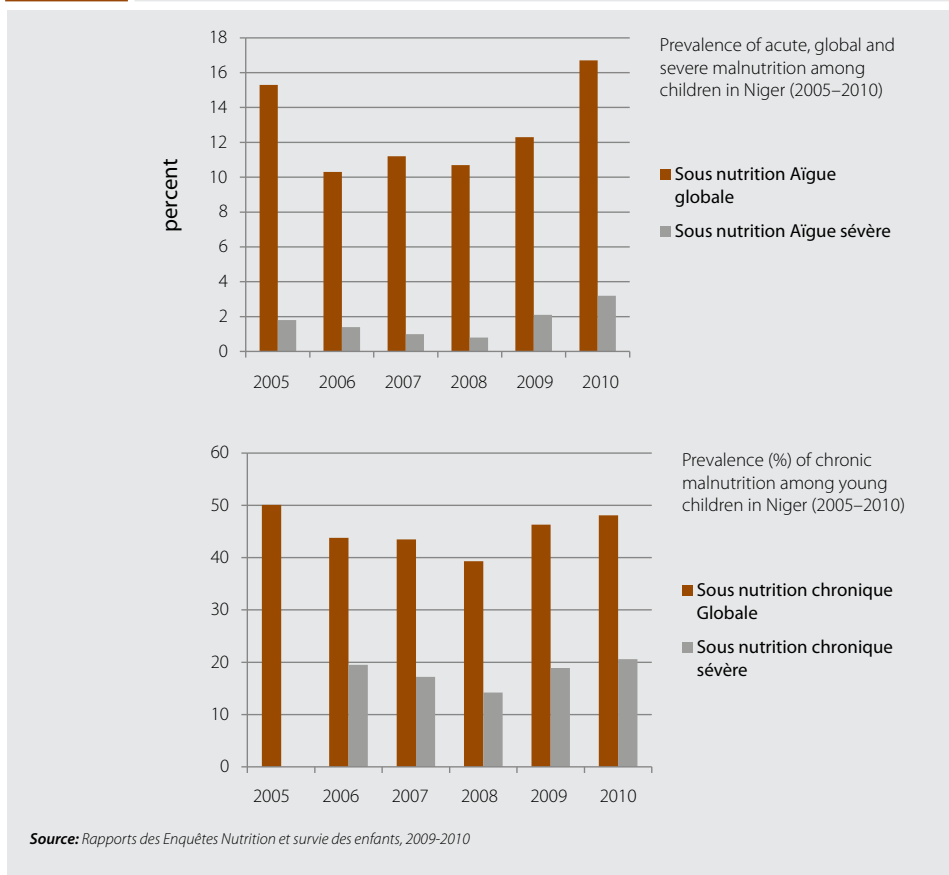
En effet, entre 2005 et 2010, environ un enfant sur 10 a souffert de malnutrition aigue. En 2005 et 2010, deux années caractérisées par une crise alimentaire et nutritionnelle, la malnutrition aigue a touché un

enfant sur 7, dépassant le seuil d'urgence. La situation est encore plus préoccupante au sein des enfants les plus jeunes (moins de 2 ans). Dans ce groupe, un enfant sur 4 souffre de malnutrition aigue.

La malnutrition chronique est aussi un problème de santé publique au Niger puisqu'il touche environ un enfant sur deux et cette tendance se maintient depuis 2005 (39% – 50%).

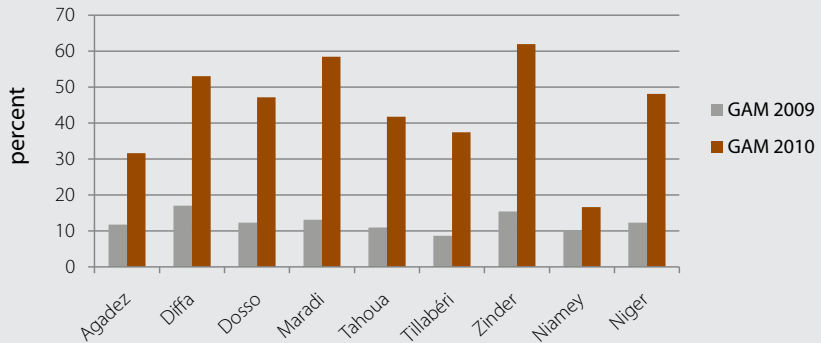
Tout comme la malnutrition aigue et chronique, l'insuffisance pondérale est à un niveau très élevé au sein des jeunes enfants au Niger. Entre 2005 et 2010, elle oscille entre 40% et 43%.

**FIGURE 2** PRÉVALENCE DE LA MALNUTRITION AIGUE, GLOBALE ET SÉVÈRE ET CHRONIQUE 2005-2010



**FIGURE 3**

**PREVALENCE OF GLOBAL ACUTE MALNUTRITION, 2005–2010**



Source: Reports on nutrition and survival surveys among children, 2009-2010.

Toutes les régions du Niger sont touchées comme l'indique le graphe ci-dessous, concernant les années 2009 et 2010.

Les causes de la malnutrition sont multiples et multiformes et s'expliquent notamment par l'insécurité alimentaire structurelle à laquelle le Niger est confronté. Outre la dimension insécurité alimentaire, les facteurs suivants pourraient aussi expliquer la forte prévalence de malnutrition.

**Des pratiques inadéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant**

Les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant au Niger sont inadéquates. En effet, la pratique de l'allaitement maternel exclusif, gage d'un bon départ dans la vie est restée à un niveau très bas, moins de 10% jusqu'en 2009 avant de passer à 26% en 2010. Un taux qui reste encore faible pour produire un impact significatif au plan national.

Seul un enfant sur deux reçoit une alimentation de complément à bonne date. Aussi la qualité de l'alimentation de complément est souvent inadéquate

et les quantités données aux enfants, ainsi que les fréquences d'alimentation sont incompatibles avec une croissance et un développement harmonieux. L'accès à une alimentation de complément de bonne qualité au Niger est un défi, tant les options disponibles sont limitées.

**Des facteurs aggravants**

Le jeune enfant Nigérien vit dans un environnement fragile caractérisé, en plus de l'insécurité alimentaire et des pratiques d'alimentation inadéquates, par un faible accès à l'eau potable, une hygiène environnementale inadéquate. En effet, seuls 8,4% des ménages disposent d'une latrine. La défécation à l'air libre, l'utilisation de l'eau non potable pour la boisson et la préparation des repas, et le manque d'hygiène corporel facilitent les maladies, dont la diarrhée et le paludisme, deux des trois principales maladies tueuses d'enfants.

La fragilité du système de santé et le faible taux d'utilisation des services de santé ne font qu'aggraver la situation nutritionnelle des jeunes enfants au Niger

### Les méthodes de ciblage

Depuis la crise alimentaire et nutritionnelle de 2005, le Niger fait au moins une fois par an une enquête nationale de nutrition. Aussi des efforts sont faits pour coupler à la prestation des services de santé un dépistage systématique des cas de malnutrition et leur prise en charge. La mise en œuvre progressive de la politique d'intégration de la prise en charge de la malnutrition dans les services de santé contribue à asseoir cette initiative. Aussi les ONG impliquées dans la malnutrition contribuent beaucoup à l'identification et la prise en charge des cas de malnutrition au Niger.

En revanche, les campagnes de dépistage des cas de malnutrition aigüe au sein des enfants de 6 à 59 mois ne sont organisées au niveau communautaire que durant la période de soudure, soit par le système de santé soit par les ONG, surtout dans les zones identifiées comme vulnérables par l'enquête nationale de nutrition.

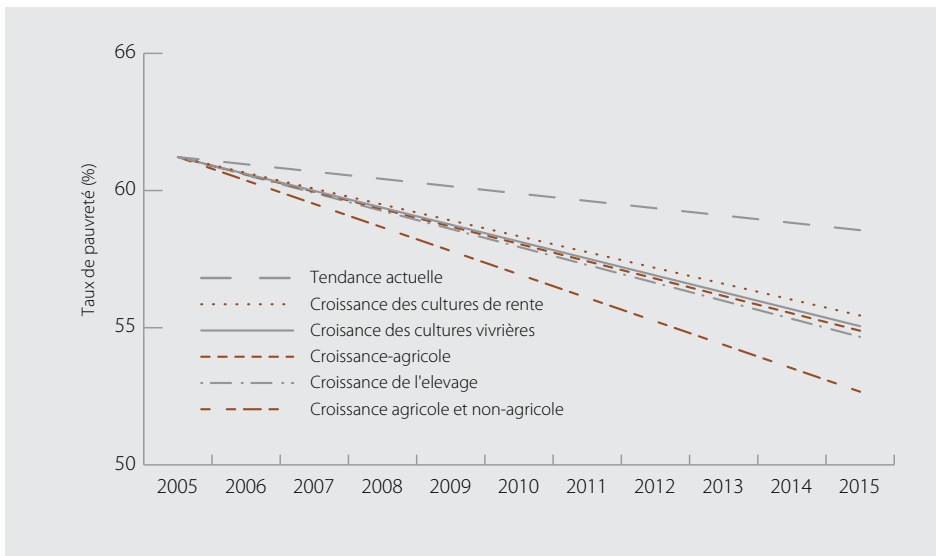
## 2.4. IMPLICATION PROBABLE DE L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ AGROPASTORALE SUR LES AUTRES OMD

Conformément à la Stratégie de Développement Rural et son plan d'action, le Niger a fait du Secteur rural (*agriculture, élevage, forêt, faune et ressources halieutiques*), « le principal moteur de la croissance économique ». Le secteur rural représente 43% du PIB (2002-2006) ; 44% des recettes d'exportation ; 80% des emplois actifs ; 83% de la population totale du pays (en termes de revenus et d'occupations).

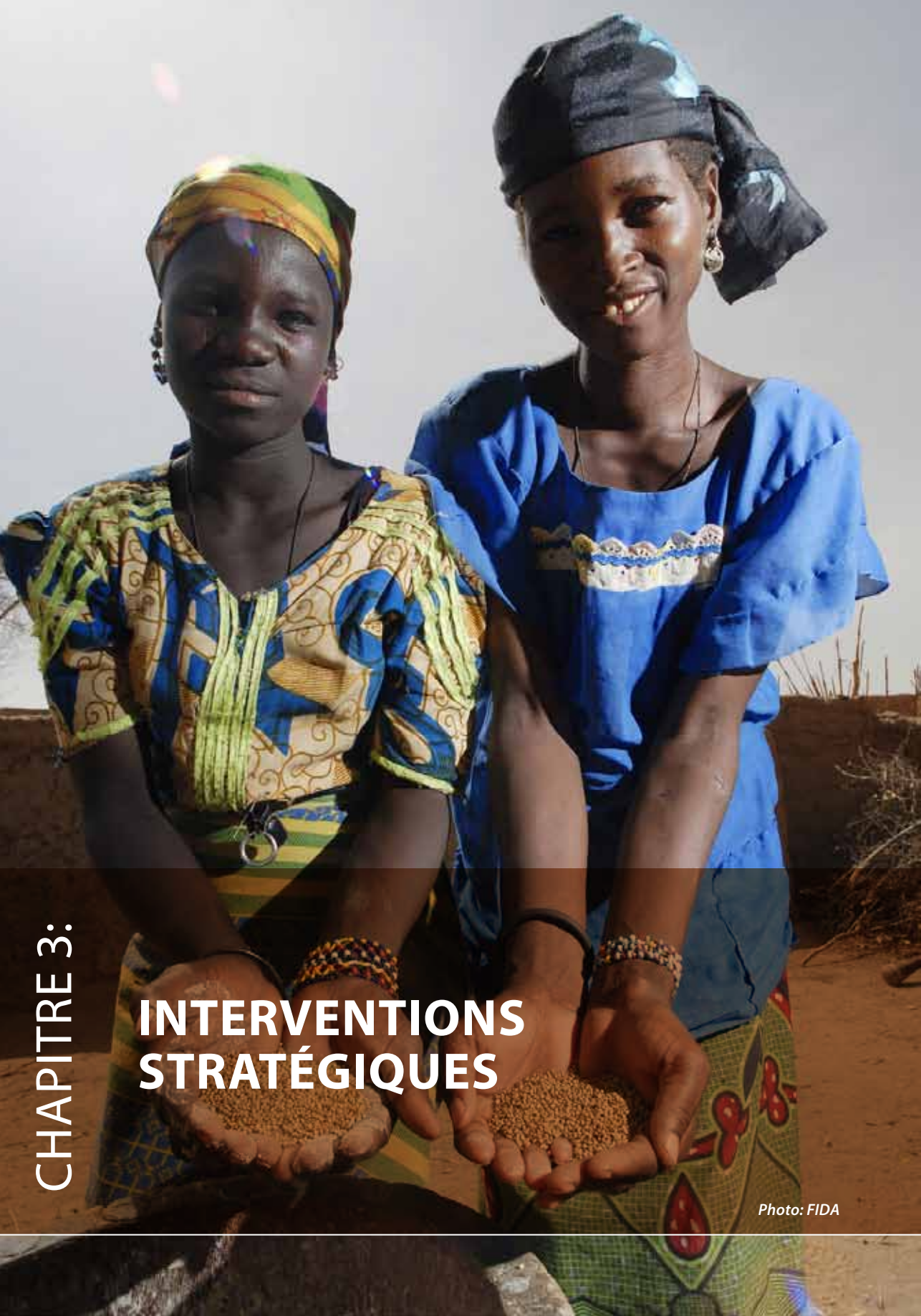
L'importance du secteur rural dans l'amélioration des conditions de vie des populations rurales est soutenue par l'étude IFPRI réalisée suite à la demande du

FIGURE 4

### RELATION ENTRE PAUVRETÉ ET CROISSANCE DES PRODUCTIONS RURALES



Source: tiré du CAO du Niger, 2010, selon Etude IFPRI, 2007



CHAPITRE 3:

**INTERVENTIONS  
STRATÉGIQUES**

Photo: FIDA

Niger à l'occasion de la table ronde sur le PNIA/SDR qui a démontré que la croissance des productions rurales (végétales, animales et non agricoles) ont une corrélation quasi linéaire avec la réduction du taux de pauvreté (Graphique 2).

### 3.1. CADRE STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Les politiques de développement rural sont mises en œuvre à travers la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), adoptée par le gouvernement en janvier 2002 et révisée en 2007 sous la dénomination de la Stratégie de Développement Accéléré et Réduction de la Pauvreté (SDRP). Elles n'ont toutefois pas permis d'éviter la survenue de crises alimentaires répétitives (2004/2005, 2009/2010 touchant entre 3,5 et 7,1 millions de personnes).

Selon le 2ème Rapport sur l'état de l'environnement au Niger d'octobre 2009, la paupérisation des populations nigériennes est le fait d'une situation socio-économique précaire caractérisée notamment par une faible évolution des indicateurs de développement humain dont ceux liés à la sécurité alimentaire et à la pauvreté.

Des facteurs structurels comme la sécheresse, les changements climatiques, le niveau élevé de pauvreté, la démographie galopante, la faiblesse de la gouvernance amplifient les causes conjoncturelles et provoquent des crises alimentaires et nutritionnelles répétitives que les interventions publiques arrivent difficilement à juguler. Il apparaît ainsi que l'adaptation au changement climatique constitue aussi une condition sine qua non pour la sécurité alimentaire mondiale qu'il convient d'intégrer aux politiques nationales.

L'objectif global assigné à la SDRP est d'améliorer le bien être des nigériennes et des nigériens par la réduction de la pauvreté dans toutes ses dimensions et la réalisation de l'ensemble des Objectifs

du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour l'horizon 2015.

Dans le cadre de la SDRP, l'objectif général assigné au secteur rural à travers la Stratégie de Développement Rural (SDR) est : « réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66 % à 52 % à l'horizon 2015 », en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles. Cet objectif général découle directement de l'objectif global poursuivi par la SRP, à savoir abaisser l'incidence de la pauvreté en dessous de 50% pour l'ensemble de la population nigérienne.

Pour cela, la SDR cadre de référence de toutes les interventions dans le secteur est bâtie sur trois axes stratégiques :

- favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural.
- prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations.
- renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural.

Les dispositifs institutionnels de mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et de la faim reposent sur différentes organisations dont : le Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté ; le comité interministériel de pilotage de la SDR le Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires ; le Comité Technique Développement Rural/SDR, les comités de pilotage des programmes/SDR, et les cadres de concertation des programmes/SDR au niveau national et régional et les groupes de travail interdisciplinaires (groupes sectoriels).

**TABEAU 2.** PROFIL DE PAUVRETÉ RURALE ET SPÉCULATIONS AGRICOLES/PASTORALES SELON LES RÉGIONS DU NIGER

| Régions      | Population en 2008 | Population rurale en 2008 | Population et pauvreté rurale   | Principales productions  |
|--------------|--------------------|---------------------------|---------------------------------|--|
| Agadez       | 442 874            | 200 274                   | 3,1% de la population totale    | Pomme de terre, oignon, ail, bovins, camelins, petits ruminants                                      |
|              |                    |                           | Faible densité de population    |  |
|              |                    |                           | 45,2% Population rurale         |  |
|              |                    |                           | Faible taux de pauvreté (...%)  |  |
| Diffa        | 442 998            | 367 890                   | 3,1% de la population totale    | mil, maïs, sorgho, niébé, poivron, oseille, bovins, camelins   |
|              |                    |                           | Faible densité de population    |  |
|              |                    |                           | 83% Population rurale           |  |
|              |                    |                           | Faible taux de pauvreté (15,9%) |  |
| Dosso        | 1 897 604          | 1 718 780                 | 13,4% de la population totale   | mil, maïs, sorgho, niébé, oignon, sésame, gombo, arachide, bovins, petits ruminants (ovins, caprins) |
|              |                    |                           | Densité de population moyenne   |  |
|              |                    |                           | 90,6% population rurale         |  |
|              |                    |                           | Pauvreté marquée (68,8%)        |  |
| Maradi       | 2 835 292          | 2 472 223                 | 20% de la population totale     | mil, maïs, sorgho, niébé, oignon, sésame, gombo, arachide, bovins, petits ruminants (ovins, caprins) |
|              |                    |                           | Forte densité de population     |  |
|              |                    |                           | 87,2% population rurale         |  |
|              |                    |                           | Pauvreté très marquée (75,4%)   |  |
| Tahoua       | 2 496 659          | 2 203 957                 | 17,6% de la population totale   | mil, maïs, sorgho, niébé, oignon, sésame, gombo  |
|              |                    |                           | Forte densité de population     |  |
|              |                    |                           | 88,3% population rurale         |  |
|              |                    |                           | Pauvreté modérée (58,3%)        |  |
| Tillabéri    | 2 361 117          | 2 245 250                 | 16,6% de la population totale   | mil, maïs, sorgho, niébé, oignon, sésame, gombo  |
|              |                    |                           | Densité de population moyenne   |  |
|              |                    |                           | 95,1% population rurale         |  |
|              |                    |                           | Pauvreté très marquée (72,35%)  |  |
| Zinder       | 2 647 010          | 2 260 686                 | 18,6% de la population totale   | mil, maïs, sorgho, niébé, oignon, sésame, gombo  |
|              |                    |                           | Forte densité de population     |  |
|              |                    |                           | 85,4% population rurale         |  |
|              |                    |                           | Pauvreté modérée (55,3%)        |  |
| <b>Total</b> | <b>14 197 600</b>  | <b>11 469 060</b>         | <b>80,8% population totale</b>  |  |

Source: National Statistical Institute (INS).



Dans le cadre du processus du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique et du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (PDDAA/NEPAD), un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) a été adossé aux quatorze (14) Programmes de la SDR.

## 3.2. SÉLECTION DES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES D'ACCÉLÉRER LES CIBLES 1.A ET 1.C DE L'OMD 1

Les principaux indicateurs relatifs à la disponibilité, à l'accessibilité et à l'utilisation des ressources alimentaires par les populations, montrent que le Niger n'arrive pas à assurer régulièrement, une alimentation suffisante et équilibrée à toute la population. En effet, outre l'insécurité alimentaire chronique de certaines franges de la population sous-tendue par une pauvreté également chronique, chaque sécheresse engendre une grave crise alimentaire conjoncturelle.

Les résultats enregistrés des politiques de sécurité alimentaire sont nettement en deçà des espérances, malgré l'accroissement du nombre des partenaires et des acteurs sociaux en la matière et les efforts d'investissements qui ne donnent pas suffisamment de place aux réalisations physiques, notamment dans les domaines de la sécurisation de la production par l'irrigation.

Les principales causes structurelles de l'insécurité alimentaire et donc de la pauvreté rurale au Niger sont :

- la dégradation continue du capital productif : la terre, les ressources végétales, l'eau et le cheptel ;
- la forte croissance démographique ;
- le faible niveau d'instruction, d'éducation et d'alphabétisation des communautés ;

- la faible valorisation des technologies locales et celles issues de la recherche scientifique au bénéfice des producteurs ;
- la gouvernance inappropriée des ressources ;
- la fragmentation du cadre institutionnel, la faible coordination des interventions, la multiplicité des approches, la faible implication des acteurs dans les mécanismes de prise de décision ;
- l'insuffisante valorisation et la mauvaise utilisation des ressources humaines.

Face à ces causes majeures d'insécurité alimentaire et de paupérisation du monde rural, les politiques ou interventions stratégiques actuelles et futures doivent viser les aspects suivants :

- la promotion de l'accessibilité plus facile aux facteurs de productions en milieu rural (terre, eau, intrants, équipement) ;
- l'encadrement des producteurs ruraux pour les préparer à adopter un niveau de paquet technologique capable de transformer les pratiques actuelles ;
- la valorisation et l'utilisation optimale des ressources humaines du secteur rural ;
- la bonne gouvernance des institutions chargées d'animer le développement rural.

Dans une vision d'accélération de l'atteinte de l'OMD1 au Niger, les interventions clés (stratégiques) préalablement alignées sur les objectifs du PNIA/SDR et retenues de manière consensuelle en vue de réduire ou atténuer les contraintes majeures qui entravent la réalisation de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté ont été répertoriées suivant les domaines ci-après :

- *Amélioration de l'accès aux intrants, aux équipements, et gestion durable des terres ;*

## Encadré 1 : Interventions stratégiques pour accélérer la réalisation des cibles 1.A et 1.C de l'OMD1

### Amélioration de l'accès aux intrants, aux équipements et gestion durable des terres

- Développement de mécanismes appropriés de subventions partielles ou totales d'intrants et équipements, de crédits rotatifs et extension du système de warrantage ;
- Réalisation d'un maillage (couverture géographique) de boutiques d'intrants adapté aux besoins des producteurs ;
- Renforcement de la résilience des productions à travers la diversification et l'association des cultures ; la conservation des eaux et la défense et restauration durable des sols (demi-lune, banquettes, cultures associées, cultures fertilisantes, couplage agriculture/élevage, fumier, compost, etc.) et l'utilisation des prévisions météorologiques pour les calendriers agro-sylvo-pastoraux ;
- Promotion de la gestion efficace et efficiente du cheptel en milieu rural et périurbain (techniques de déstockage, sélection génétique, valorisation d'espèces locales résistantes chèvres rousses de Maradi, le mouton Balami, le bovin Azawak, le bovin Bororo, le kouri de Diffa, etc.- stabulation partielle/totale, mobilité, etc. )

### Encadrement des petits producteurs et valorisation des résultats de la recherche

- Recrutement, recyclage, redéploiement et équipement du personnel d'encadrement (acquisition de matériels roulants, de communication, etc.) sur les sites agropastoraux; mobilisation et formation des jeunes ruraux et déscolarisés (Agence Nationale de Volontariat pour le Développement au Niger) en vue de leur insertion dans les actions de productions rurales (agricoles, animales, piscicoles, sylvicoles, etc.) ;
- Amélioration des capacités des OP, des structures de recherche, de vulgarisation (fiches techniques de formation sur: la maîtrise et la gestion de l'eau à petite échelle; les cultures maraîchères et de contre saison, les outils d'exhaure de l'eau, la protection des périmètres irrigués et le compostage) et d'information/communication (radio rurale, télévision, téléphone mobile, TIC, etc.) pour soutenir l'encadrement local.

### Protection des ménages agropastoraux vulnérables et du cheptel

- Harmonisation, coordination et application des méthodes de ciblage (renforcement de la cartographie de zonage des vulnérables, identification des ménages vulnérables, coordination des intervenants, etc.) à travers des enquêtes et des évaluations participatives au niveau local;
- Mise en place des programmes cash/food for work pour la réalisation d'infrastructures rurales en particulier pour les jeunes et les femmes ;
- Mise en place de programmes de relèvement et de restauration des moyens d'existence des plus vulnérables notamment les femmes et les jeunes à travers des filets sociaux de sécurité adaptés (distribution gratuite ciblée de nourriture, subvention directe, programme d'alimentation thérapeutique, banque céréalière, vente de céréales à prix modéré, cantines scolaires, vivres contre éducation/formation/alphabétisation fonctionnelle).

### Diversification et amélioration de la qualité de l'alimentation

- Mise en place de programmes IEC/CCC de proximité à travers l'élaboration et traduction en langues nationales des fiches techniques pour sensibiliser et former les populations sur la valeur nutritive des aliments, les méthodes de cuisson, la qualité de l'eau et la protection des consommateurs; renforcement du rôle des femmes dans la gestion des ressources alimentaires, mise en place de filets de protection sociale ;
- Promotion des cultures secondaires non valorisées adaptées au climat semi-aride et aride (blé, pomme de terre, voandzou, souchet, l'oseille, pois d'angole, pomme du sahel, sésame, etc.) et production en continu du sorgho, du niébé du maïs et des légumes ;
- Réalisation et réhabilitation des puits, des forages avec pompes, des Mini Adduction d'Eau Potable (EAP)] en milieu rural et périurbain; promotion du traitement d'eau à domicile.

### Amélioration de l'accès aux produits alimentaires en milieu rural et périurbain

- Application des technologies adaptées de stockage, de conservation et de transformation des produits agropastoraux; (séchoir solaire, conservation du fourrage vert -ensilage-, construction de magasins communautaires adaptés villageois, machines manuelles de transformation, moulins villageois, etc.).

**TABLEAU 3.** ALIGNEMENT DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES RETENUES DU CAO SUR LA SDR

| Programmes SDR  | Sous-programmes SDR   | Objectifs des Programmes de la SDR  | Interventions prioritaires du CAO   |
|---|---|---|---|
| 1. Programme « développement local et communautaire »                         |   | Accompagner la décentralisation par le transfert progressif de compétences aux communes et mise en place des instruments nationaux et régionaux d'aménagement du territoire                   | Gestion durable des terres et du cheptel  |
| 2. Programme « gouvernance locale des ressources naturelles »                 |   | Gérer de manière durable les ressources naturelles en renforçant les mécanismes de gouvernance locale des ressources naturelles (foncier rural, gestion intégrée des ressources en eau, etc.) |   |
| 3. Programme « organisations professionnelles et structuration des filières » | . Cadre de concertation professionnel   | Renforcer la structuration et les capacités des opérateurs des différentes filières dans une logique de promotion de la production et des exportations  | Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation   |
|   | . Renforcement et structuration des organisations professionnelles                              |   |   |
|   | . Mise en marche des produits agrosylvo-pastoraux   |   |   |
|   | . Renforcement de s capacités des agents économiques et développement du tissu économique rural |   |   |
| 4. Programme « infrastructures rurales »                                      | . Infrastructures hydroagricoles  | Réaliser des infrastructures publiques pour obtenir une couverture équitable des besoins des populations rurales  |   |
|   | . Infrastructures de transport  |   |   |
|   | . Infrastructures de communication  |   |   |
|   | . Electrification rurale  |   |   |
| 5. Programme « systèmes financiers ruraux »                                   |   | Développer le réseau des institutions de microfinance et les activités des banques commerciales en milieu rural ainsi que la création d'une banque de développement agricole                  | Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements        |
| 6. Programme « recherche – vulgarisation – formation »                        |   | Promouvoir la synergie entre la recherche, la vulgarisation et la formation technique et professionnelle prenant en compte les besoins et demandes émanant des producteurs                    | . Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation |
| 7. Programme « renforcement des institutions publiques du secteur rural »     | . Restructuration des institutions publiques du secteur rural                                   | Dynamiser et renforcer la qualité de l'action publique  |   |
|   | . Système d'information et connaissance du secteur rural  | Développer les systèmes d'informations et de suivi évaluation   |   |
| 8. Programme « Eau potable et Assainissement »                                |   | Développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement  | Amélioration de l'accès a l'eau pour les petits producteurs a des fins de productions agricole, animale, halieutique et sylvicole                         |

| Programmes SDR   | Sous-programmes SDR   | Objectifs des Programmes de la SDR   | Interventions prioritaires du CAO   |
|--|---|--|---|
| 9. Programme « réduction de la vulnérabilité des ménages »   | . Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles | Prévenir et gérer les situations de crises et de catastrophes naturelles   | Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agro-pastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR ; |
|  | . Santé -Nutrition  | Mettre en place des « filets de sécurité » au profit des plus vulnérables, notamment par la création d'une agence des travaux ruraux                                       | Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable   |
|  | . Augmentation des revenus des plus vulnérables               |  | Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agro-pastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR   |
| 10. Programme « préservation de l'environnement »  |   | Inciter les acteurs ruraux à la mise en œuvre de pratiques plus durables   | Gestion durable des sols et du cheptel  |
|  |   | Inverser les phénomènes d'érosion génétique et lutter contre les dégradations majeures du milieu dans le respect des conventions internationales                           | Amélioration de l'encadrement de base des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs)  |
| 11. Programme « Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation »               |   | Promouvoir le développement de fermes agropastorales   | Gestion et maîtrise de l'eau à petite échelle pour la production  |
|  |   | Accroître la disponibilité et l'accessibilité alimentaires   | Renforcement du dispositif d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle   |
|  |   | Accroître le volume des exportations agricoles   | Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements  |
| 12. Programme "aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux"                                |   | Réaliser des ouvrages d'hydraulique pastorale, matérialiser des couloirs de passage et des enclaves pastorales   | Gestion durable des sols et du cheptel  |
|  |   | Améliorer le fonctionnement des filières et garantir la pérennité des systèmes de production   | Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements  |
| 13. Programme « restauration des terres et de reboisement »  |   | Améliorer la gestion conservatoire des eaux et des sols (CES)  | Gestion durable des terres et du cheptel  |
|  |   | Inciter au reboisement, en prenant en compte la pérennité et la rentabilité des investissements ainsi que la couverture des besoins en bois « énergie » et en bois d'œuvre |   |
| 14. Programme « Kandadji: régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger » |   | Préserver et régénérer les écosystèmes fluviaux par le soutien à l'étiage, à travers la réalisation du barrage sur le site de Kandadji ;                                   | Diversification et consommation des aliments à haute valeur nutritive et accès à l'eau potable  |
|  |   | Mettre en valeur les surfaces irrigables, valoriser, sécuriser et développer des opportunités de productions agro-sylvo-pastorales   |   |

- Encadrement des petits producteurs et valorisation des résultats de la recherche ;
- Protection des ménages agropastoraux vulnérables et du cheptel ;
- Diversification et amélioration des la qualité de l'alimentation ;
- Amélioration de l'accès produits alimentaires en milieu rural et périurbain.
- l'approvisionnement en intrants améliorés (semences, engrais, pesticides, aliments bétail, vaccins, etc.) ;
- le renforcement de la résilience des productions;
- la promotion de la gestion efficace et efficiente du cheptel ;
- l'amélioration de la gestion et de la maîtrise de l'eau.

Ces 5 domaines d'interventions clés retenus ont un caractère global, et à ce titre elles doivent être opérationnelles en identifiant des interventions prioritaires qui sont elles-mêmes traduites en actions pour répondre aux préoccupations des petits producteurs.

Le tableau 3 montre la cohérence de toutes les interventions prévues dans le CAO et les programmes de la SDR. Certaines de ces interventions sont actuellement mises en œuvre, mais dans un contexte qui n'est pas toujours favorable à l'atteinte des OMD.

Mais, comme le montre le tableau 4, la productivité agricole peut être potentiellement améliorée en agissant sur les facteurs de production suivants :

Il ressort du tableau ci-dessous, qu'il existe des possibilités d'accroissement des rendements du mil, du sorgho, du niébé, du maïs, du riz et de l'arachide. En effet, un paquet technologique efficient (10-15 kg/ha de semences sélectionnées, 100-200 kg/ha de fertilisants, 3-5litres/ha de pesticides, entretien optimum des cultures, récolte et stockage a temps, crédit de campagne, etc.) utilisé par les producteurs aurait pu faire passer une disponibilité en céréales nécessaires à l'alimentation de près de 50 millions de personnes en moyenne par an contre seulement 12 millions personnes dans un système de production paysan (Population estimée à 15 millions en 2010)..

Cependant, il convient de garder à l'esprit que le transfert des résultats obtenus en stations de

**TABLEAU 4. RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DES PRINCIPALES CULTURES EN MILIEU PAYSAN ET STATION DE RECHERCHE**

| Cultures        | Milieu paysan    |                | En station de recherche |                | GAP %      |
|-----------------|------------------|----------------|-------------------------|----------------|------------|
|                 | Rendement (t/ha) | Production (t) | Rendement (t/ha)        | Production (t) |            |
| <b>Mil</b>      | 0,452            | 2 749 438      | 0,8-1,5                 | 6 668 455      | <b>142</b> |
| <b>Sorgho</b>   | 0,333            | 855 016        | 02-apr                  | 7 622 620      | <b>791</b> |
| <b>Niébé</b>    | 0,183            | 771 678        | 01-feb                  | 6 081 688      | <b>688</b> |
| <b>Maïs</b>     | 0,895            | 8 975          | 06-jul                  | 65 182         | <b>626</b> |
| <b>Riz</b>      | 4                | 82 335         | 07-okt                  | 175 710        | <b>113</b> |
| <b>Arachide</b> | 0,443            | 170 327        | 1,5-3                   | 862 177        | <b>406</b> |

*NB : Moyennes des productions et rendements calculées sur la base des données 2002-2009 de la Direction des Statistiques Agricoles/MAGEL*

recherche doit tenir compte des conditions techniques, économiques, sociales, institutionnelles et organisationnelles du milieu rural.

La faiblesse des dépenses dans le secteur rural (environ 10% du PIB agricole) en vue de l'intensification des productions rurales et d'un taux démographique (3,3%) qui impose un besoin additif céréalier annuel de près de 500 000 tonnes, font que l'augmentation des productions est régie principalement par l'augmentation des superficies : soit vers les terres marginales sur le plan agricole, soit vers les terres

de pâturage avec une probabilité de conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Dans cette tendance à l'augmentation des superficies, des fléaux tels que les sécheresses ou les attaques de déprédateurs (criquets, chenilles, oiseaux granivores, etc.) peuvent contribuer significativement à la diminution des superficies disponibles (années de sécheresse notamment en 2004, 2007 et 2009).

Cependant, les fluctuations des productions et des superficies cultivées ne sont pas les seuls faits de la

**TABLEAU 5. SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS PRIORISÉES**

| MDG   | MDG indicators   | Key interventions  | Priority interventions  |
|---|--|--|---|
| OMD 1 - cible 1.a: Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | 1.a.1. Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté                       | A. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootecniques et vétérinaires), aux équipements et Gestion durable des terres et du cheptel | a1. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootecniques et vétérinaires) et aux équipements<br><br>a.2. Gestion durable des terres et du cheptel  |
|   |  | B. Appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et valorisation des résultats de la recherche  | b1. Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation<br><br>b.2. Amélioration de l'accès à l'eau pour les petits producteurs à des fins de productions agricole, animale, halieutique et sylvicole |
| OMD1: Cible 1.c. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim                              | 1.c.1. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique | C. Protection des ménages agropastoraux vulnérables et du cheptel  | c.1. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agropastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR   |
|   | 1.c.2. Pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale   | D. Diversification et amélioration de la qualité de l'alimentation<br><br>E. Amélioration de l'accès aux produits alimentaires en milieu rural et périurbain                                   | d.1. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable<br><br>e.1. Renforcement du dispositif de prévention et d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle   |

pluviométrie ; elles sont également la conséquence d'autres aspects comme la fertilisation du sol, la disponibilité ou non des intrants (engrais, variétés adaptées, pesticides) de production et certains thèmes techniques (densité de semis, respect des périodes de sarclage, etc.). Cette combinaison de facteurs maîtrisables (intrants) et non maîtrisables (pluviométrie) ne sied pas aux productions dont la stratégie consiste à jouer sur les superficies cultivées pour minimiser les risques. Du fait de cette logique paysanne de gestion des risques, les quantités de céréales produites (le mil surtout) sont globalement corrélées aux superficies cultivées.

Le développement de la base productive est recherché également à travers des actions de protection de l'environnement et la lutte contre la désertification qui demeurent limitées compte tenu de l'ampleur des dégradations. Cela revient à créer les conditions d'une gestion rationnelle des ressources naturelles, de la restauration des terres dégradées et de l'adaptation aux changements climatiques, de la protection de la biodiversité et de la mise en place d'une base de données environnementales.

La viabilisation des moyens de subsistance des petits producteurs et le renforcement de leur capacité de sortie de l'Insécurité Alimentaire Chronique (IAC) passent par des politiques agricoles qui donnent des marges de manœuvre aux populations afin qu'elles tirent des bénéfices de la libéralisation en cours. La stagnation de la productivité des cultures vivrières provient de la pénurie de capital et de la faible capacité d'investissement des producteurs, et non d'un déficit d'opportunités. La valorisation du secteur passe par une insertion élargie de l'agriculture dans le secteur marchand.



CHAPITRE 4:

**ANALYSE DES GOULOTS  
D'ÉTRANGLEMENT**

Photo: FIDA



De la revue du secteur agricole et des stratégies en vigueur, il ressort toute une multitude d'interventions préconisées pour atteindre les deux cibles en matière de réduction de la pauvreté et de la faim de l'OMD1. La pléthore des interventions souvent difficilement réalisables dans le contexte Nigérien, suggère un effort de mise en cohérence et de priorisation pour espérer des impacts rapides à court et à moyen terme.

Aussi en se référant aux indicateurs objectivement vérifiables pour le suivi de l'OMD1 à l'horizon 2015, sept (7) domaines d'interventions ont été jugés prioritaires plus haut au titre du MAF Niger.

Cependant, une analyse de la situation du Niger relativement au degré de mise en œuvre de ces interventions prioritaires a conclu à des résultats mitigés dans la mesure où en 2009 encore, 65% environ de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire, la proportion de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et le taux de malnutrition chez les enfants, sont à des niveaux préoccupants.

L'équation à résoudre consiste alors à comprendre et sérier les principales contraintes ou goulots d'étranglements expliquant la mise en œuvre somme toute défailante de ces sept (7) domaines d'interventions pour atteindre les cibles 1.A et 1.C de l'OMD1 au Niger. C'est ainsi que selon une démarche participative et consensuelle, les travaux du MAF au Niger, ont permis d'identifier et de classer les goulots par domaine d'interventions prioritaires. La priorisation de ces goulots s'est basée notamment sur l'ampleur de leur impact et la possibilité de les lever à travers l'existence de solutions concrètes

#### 4.1. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX INTRANTS (SEMENCES, FERTILISANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES, PRODUITS ZOOTECHNIQUES ET VÉTÉRINAIRES) ET AUX ÉQUIPEMENTS

Nonobstant les efforts mobilisés ces dernières années par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, l'accès encore difficile des producteurs ruraux aux intrants constitue un des maillons faibles de la productivité agropastorale. Cela explique la faible utilisation des semences, des engrais minéraux, des intrants zootechniques, aggravée par un faible recours au matériel agricole.

S'agissant des **semences**, leur consommation moyenne les 23 dernières années est d'un niveau modeste de **5 kg/ha**. En réalité le niveau de consommation a connu une baisse tendancielle dans la mesure où les quantités étaient plus importantes dans la deuxième moitié des années 70-80 qui correspond à la période des grands projets de productivité (projet céréalière national, projets régionaux de « productivité »). L'absence de ces projets ou leur équivalent a réduit les opportunités pour les producteurs ruraux à accéder physiquement et financièrement aux semences. Cette situation est aggravée par le dysfonctionnement du système de multiplication des semences améliorées par les Institutions de Recherche du fait l'insuffisance des financements et d'encadrement (INRAN, SNRA).

L'utilisation des **engrais minéraux** est en moyenne de **4 kg/ha**, alors que la norme minimale est de 25 kg/ha. Cette faible utilisation des fertilisants par les producteurs découle de leurs prix élevés en l'absence de toute subvention et souvent de leur rareté sur le marché. Une des caractéristiques fondamentales des sols nigériens, est la baisse progressive de fertilité, liée notamment aux pratiques culturales (la monoculture), l'insuffisance des apports en fumures

minérales (8kg/ha au lieu 50 kg/ha préconisés par la CEDEAO) et organiques (moins d'une tonne à l'hectare), les sécheresses successives, l'érosion hydrique et éolienne. L'approvisionnement en engrais minéral des producteurs est actuellement assuré par trois circuits: celui de la Centrale d'Approvisionnement mise en place par l'Etat, qui couvre en moyenne la moitié des demandes en engrais ; le système de warrantage mis en place avec l'appui des PTF dont la FAO, qui améliore le maillage en boutiques d'intrants ; le système privé dont l'essentiel est informel.

Dans le cas des **produits phytosanitaires**, l'Etat du Niger assure la subvention totale des traitements des cultures de grandes superficies (mil, sorgho). Mais les autres cultures non moins importantes (niébé, riz, légumes) doivent être protégées grâce aux ressources financières des producteurs. Or, seulement **40%** des besoins de protection des végétaux sont couverts en 1994-2005 grâce d'ailleurs à l'appui des partenaires bilatéraux ou multilatéraux du Niger. A cette insuffisance de couverture, s'ajoute une qualité des produits de plus en plus douteuse à cause de la falsification. Or, la protection phytosanitaire demeure un facteur majeur de l'augmentation du rendement, malgré les éventuels effets indésirables sur l'environnement et la santé humaine.

Les produits de l'élevage occupent la deuxième place dans les exportations du Niger. L'absence de service de santé animale dans bien de zones s'accompagne de la recrudescence de certaines maladies (vaccins). L'aliment du bétail est souvent difficile à trouver et est sujet à spéculation sur les marchés de la zone pastorale (graines de coton, farines, etc.). Le circuit d'approvisionnement en aliments de bétail est essentiellement informel. Pour sa part, la vaccination du cheptel est annuellement assurée par les services publics et des opérateurs détenteurs de mandats sanitaires. Il convient de noter que des efforts importants de structuration des organisations des éleveurs sont déployés, cependant elles ont une faible capacité à organiser l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires.

L'utilisation du **matériel agricole** (UCA, tracteur, semoir, petit matériel) est presque insignifiante eu égard aux besoins des actifs agricoles ; toutes unités d'équipement de travail agricole considérées, on trouve moins d'un équipement agricole **pour 10000 ha**. En dehors de l'équipement agricole artisanal (houe, hilaire, daba) dont disposent les paysans, les autres types d'équipements utiles et performants ne leur sont pas accessibles pour des raisons de disponibilité physique (unités de fabrication peu productives) et financière (peu de crédits)

Le faible pouvoir d'achat des petits producteurs, la faible couverture des systèmes financiers de proximité en milieu rural, la faible viabilité des circuits de distribution publics et privés, constituent des contraintes à l'accès des petits producteurs aux intrants.

De ces facteurs structurels découlent deux goulots d'étranglement importants :

- *Faible accessibilité financière des producteurs aux intrants et aux équipements;*
- *Faible accessibilité physique des producteurs aux intrants et équipements (disponibilité de stocks, éloignement des points de vente, boutiques d'intrants, etc.).*

*Le goulot relatif à l'accès financier aux intrants et aux équipements, relève des problèmes de politiques publiques et de planification, mais aussi de financement pour l'offre de services des intrants.*

*Concernant le second goulot d'étranglement relatif à l'accessibilité physique aux intrants, ses problèmes sont liés à la planification et aux budgets des petits producteurs.*

## 4.2. GESTION DURABLE DES SOLS ET DU CHEPTEL

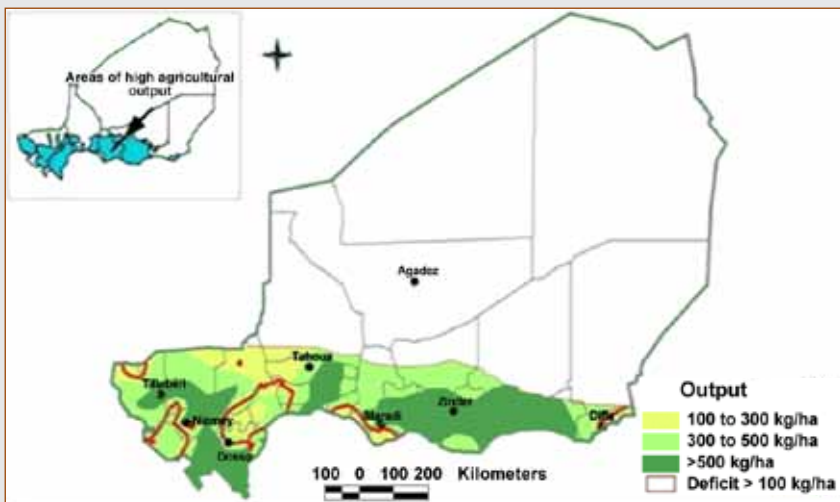
Au Niger, les terres sont extrêmement fragiles du fait des contraintes qui sont essentiellement climatiques de type sahélien : les températures élevées, les précipitations courtes, irrégulières et érosives (déficit pluviométrique moyen de 20%, parfois supérieur à 30% dans certaines régions), les vents de sable fréquents, les invasions de déprédateurs des cultures, les épidémies et les épizooties, etc. A cela, s'ajoute l'action de l'homme pour fragiliser encore plus les écosystèmes agricoles, agropastoraux et pastoraux, avec le plus souvent un déséquilibre entre les besoins et les ressources qui tend inexorablement vers un point de rupture.

Sur les terres agricoles (11% de la superficie totale), l'augmentation de la population et l'accès difficile

aux facteurs de production, imposent l'extension annuelle des superficies de l'ordre de 100 000 ha (d'où des pertes équivalentes en forêts), contre un effort de reboisement qui ne dépasse pas **5400 ha/an**, entre 1980 et 2005.

Au niveau du cheptel estimé à 11 millions d'UBT en 2007, s'étendant sur une zone agropastorale et une zone pastorale (620 000 km<sup>2</sup>), les principales contraintes sont : les problèmes d'alimentation et de conduite des animaux, la persistance des pathologies, la faiblesse des investissements techniques et technologiques, la transhumance coûteuse en temps et en ressources humaines, la difficulté de sécurisation des animaux, les coûts très élevés d'un bon maillage des points d'eau et du pâturage, la forte compétition pour l'utilisation des ressources naturelles, etc.

FIGURE 5 PROFIL DU RENDEMENT AGRICOLE AU NIGER



### 4.3. AMÉLIORATION DE L'APPUI-CONSEIL EN FAVEUR DES PETITS PRODUCTEURS (AGRICULTEURS, ÉLEVEURS, PÊCHEURS, SYLVICULTEURS) ET LA PROMOTION DE LEUR ORGANISATION

Depuis la clôture du Projet National de la recherche Agronomique (PNRA) et du Programme de Renforcement des services d'Appui à l'Agriculture (PRSAA) en 1998, il n'existe plus sur le terrain, un encadrement harmonisé. L'Etat a cessé de recruter des cadres et a maintenu stable, sur plus de dix années, la subvention à l'INRAN, principale institution nationale de recherche agricole. Les actions de recherche et de vulgarisation sont peu coordonnées dans un Système National de la Recherche Agronomique (SNRA) qui lui-même est fragmenté et non fonctionnel.

Aux problèmes de transferts de technologies qui relèvent des institutions de recherche et de vulgarisation s'ajoutent ceux qui relèvent directement des producteurs : le faible niveau d'éducation (moins de 60% de taux de scolarisation au niveau primaire) et d'alphabétisation (moins de 20%), la faiblesse des revenus, leur faible organisation, les pesanteurs culturelles (les femmes sont peu représentées dans les instances d'adoption et de transfert de technologies, et de décision), etc.

Dans ces conditions, il apparaît un goulot important qui entrave l'encadrement des petits producteurs, à savoir : *l'insuffisance des moyens (humains, matériels, financiers et techniques) pour diffuser les technologies disponibles.*

*De ce goulot, il faudra relever des problèmes de politiques publiques et de planification, mais aussi de financement pour l'offre de services des intrants et d'utilisation des services à cause de la faible capacité technique des producteurs.*

### 4.4. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POUR LES PETITS PRODUCTEURS À DES FINS DE PRODUCTIONS AGRICOLE, ANIMALE, HALIEUTIQUE ET SYLVICOLE

Dans un contexte de type sahélien et saharien, la disponibilité de l'eau destinée aux productions rurales demeure la problématique majeure au Niger. Potentiellement, les eaux existent : 30 milliards de m<sup>3</sup> par an d'eaux de surface (moins de 1% est exploité ; 2,5 milliards de m<sup>3</sup> en eaux souterraines (difficultés d'exploitation à cause de la profondeur excessive des nappes productives).

Malgré ce potentiel important en eaux, la faible valorisation de ces ressources au Niger est liée au coût élevé des investissements (AHA, hydraulique pastorale), aux redevances insupportables sur le revenu des producteurs, au mauvais choix technologique dans la maîtrise de l'eau (motopompe au lieu de pompe à motricité humaine), la faible organisation des producteurs, etc.

Par ailleurs en zone pastorale, il se pose avec acuité le problème de disponibilité de points d'eau pour l'abreuvement du cheptel du fait de l'immensité du territoire et du faible maillage

De cette situation, il en découle les goulots suivants : la faible capacité des producteurs agricoles à accéder et utiliser les techniques d'irrigation des cultures, la faible capacité à acquérir des équipements et installations nécessaires à leurs activités de productions et le faible maillage des points d'eau pour le cheptel.

Ces goulots relèvent des principaux aspects suivants : les politiques publiques et de planification, le budget et le financement, de la fourniture et l'utilisation des services.

## **4.5. RENFORCEMENT DES FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ DES MÉNAGES VULNÉRABLES (AGRO-PASTORAUX, PASTORAUX, CERTAINES ZONES AGRICOLES, MÉNAGES DIRIGÉS PAR LES FEMMES) ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS D'AGR**

Avec une proportion de la population de 2 à 3 millions de personnes chroniquement vulnérables chaque année (entre 2001 et 2007), en dehors des crises découlant de catastrophes exceptionnelles ; le Niger a intégré de manière permanente la prévention et la gestion des crises dans ces stratégies, programmes et projets.

Ainsi pour faire face aux besoins des groupes vulnérables, une multiplicité et diversité de programmes sont mises en œuvre par des institutions étatiques et des PTF sous la conduite du Cabinet du Premier Ministre, à travers le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA).

Les programmes développés sont : Food for Work, Cash for Work, distribution gratuite de vivres, vente à prix modère de vivres, Cash transfert, Cash for Education, vivres contre travail, etc.

Malgré la multiplicité et la régularité des programmes, plusieurs problèmes ne sont toujours pas réglés quant à l'atteinte de la satisfaction réelle des groupes vulnérables. Parmi ces problèmes non résolus, on peut citer : l'identification des bénéficiaires de l'aide, l'adaptation de l'aide au besoin des groupes, le coût très élevé des programmes d'aide, les conflits d'intérêt entre bénéficiaires et responsables de la répartition de l'aide, le caractère répressif de l'aide qui empêche les possibilités de sortie vers l'autonomisation des groupes vulnérables, etc.

Le renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables et la création d'opportunité d'AGR sont limités par deux principaux goulots :

- *l'insuffisance dans l'identification et le ciblage des groupes vulnérables, l'insuffisance de la traçabilité des moyens affectés et de la coordination des interventions en leur faveur ;*
- *la faible adaptation des filets sociaux de sécurité aux besoins des ménages vulnérables et insuffisance d'opportunités d'AGR viables pour sécuriser durablement les ménages vulnérables.*

*De ce goulot, les aspects suivants se dégagent : les problèmes de politiques publiques et de planification, budgétaires et de financement et ceux liés à l'offre et à l'utilisation des services compte tenu de la pauvreté ambiante.*

## **4.6. RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION CHEZ LES GROUPES VULNÉRABLES ET L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**

La lutte contre la malnutrition passe en outre par le renforcement de la sécurité alimentaire au niveau des ménages. Les méthodes de conservation des produits

agro-pastoraux demeurent traditionnelles, peu compatibles avec les exigences actuelles du marché et de la consommation. D'où, d'importantes pertes post-récoltes réduisant la disponibilité alimentaire, des difficultés dans la commercialisation aussi bien des produits stables que des produits périssables par défaut de conditionnement, réduisant l'accessibilité alimentaire.

Les pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) restent inadéquates au Niger et la disponibilité d'aliments de complément de bonne qualité est limitée. Toutes les formes de

malnutritions affectent négativement la survie, la croissance et le développement du jeune enfant au Niger.

Le taux de malnutrition chez les enfants a été estimé à 48% en 2010. Quant au taux de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de moins de 5 ans, il était de 16,7% en 2010. Par ailleurs, 44% des enfants de moins de 5 ans présentaient une insuffisance pondérale la même année.

Les niveaux de mortalité infantile et infanto-juvénile sont encore élevés car ils se situent respectivement à 81 pour mille et à 198 pour mille 2006. En ce qui concerne la couverture sanitaire, le taux a évolué de 47,6% en 2000 à 52% en 2005.

Le taux d'accès de la population aux services de santé est relativement faible (39,5%). L'impact des équipements de distribution d'eau sur la santé est également limité par l'absence d'une approche intégrée qui combine l'alimentation en eau avec l'assainissement et l'éducation sanitaire. L'approvisionnement en eau nécessite de ressources financières importantes du fait de la profondeur des nappes, des coûts et d'entretien des équipements.

De cette situation, les goulots qui sont identifiés sont :

- le faible accès à une alimentation suffisante en tout temps et en tout lieux
- la faible connaissance de la valeur nutritive des aliments et la persistance des pesanteurs socioculturelles défavorables à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ;
- le faible accès des groupes vulnérables en particuliers les enfants de 0-5 ans et les femmes enceintes/allaitantes a une nutrition adéquate ;
- le faible accès des groupes vulnérables à un service de santé de qualité

- le faible accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement.

*Ces goulots sont liés aux problèmes de politiques publiques et de planification, budgétaires et de financement et ceux liés à l'offre et à l'utilisation des services..*

## **4.7. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE ET DE CATASTROPHE NATURELLE**

Au Niger, malgré la mise en place d'un Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA), avec une Cellule de Co-ordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), une Cellule Crise Alimentaire (CCA), un Fonds Commun d'Intervention (FCI), un Stock National de Réserve (SNR) et un systèmes d'information, plusieurs contraintes sont enregistrées dans l'opérationnalisation efficace du dispositif.

Malgré la pertinence des outils utilisés pour identifier, suivre et satisfaire les groupes vulnérables, plusieurs insuffisances sont relevées :

- la non systématisation de la collecte d'informations sur l'aspect nutritionnel (correctifs UNICEF /SAP/INS en cours);
- les difficultés de ciblage des zones et des ménages réellement vulnérables ;
- les difficultés de détermination des zones vulnérables en système de production pastoral ;
- les difficultés de maîtrise des interventions de certaines ONG, projets ou acteurs privés dans les zones vulnérables.

Certaines structures collectent de l'information primaire, d'autres se basent sur l'information déjà disponible pour faire des analyses ou combinent

des informations de plusieurs sources pour produire la leur, d'où le risque de double emploi dans la collecte et le traitement, l'analyse et la diffusion des informations statistiques. Le système est insuffisamment coordonné, d'où la perte de synergies. Par ailleurs, les produits diffusés sont

Insuffisamment exploités par les décideurs, d'où le déficit de communication entre les acteurs.

L'analyse du contexte fait apparaître deux goulots majeurs :

- l'insuffisance dans le fonctionnement et

l'intervention des comités locaux de gestion du DNP-GCA ;

- L'inexistence d'un plan national de contingence des catastrophes naturelles exceptionnelles.

De ces goulots, les aspects suivants se dégagent : les problèmes de politiques publiques et de planification, budgétaires et de financement et ceux liés à l'offre et à l'utilisation des services compte tenu de la pauvreté ambiante et de la faible capacité des producteurs.

**TABLEAU 6. SYNTHÈSE DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENTS SPÉCIFIQUES AUX INTERVENTIONS PRIORISÉES**

| OMD  | Indicateurs OMD  | Interventions clés  | Interventions prioritaires  | Goulots d'étranglement prioritaires  | Catégorie du goulot  |
|--|--|---|---|--|--|
| OMD1-cible 1.a: Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | 1.a.1. Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté | A. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires), aux équipements et Gestion durable des terres et du cheptel | a.1. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements     | a.1.1. Faible accessibilité financière des petits producteurs aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service                         |
|  |  |   |   | a.1.2. Faible accessibilité physique des petits producteurs aux intrants (disponibilité de stocks, éloignement des points de vente, boutiques d'intrants, etc.) et aux équipements       | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|  |  |   | a.2. Gestion durable des terres et du cheptel   | a.2.1. Faible productivité et forte vulnérabilité des productions agropastorales aux changements climatiques   | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|  |  | B. Appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et valorisation des résultats de la recherche   | b1. Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation | b.1.1 Insuffisance des moyens (humains, matériels et techniques) pour accompagner les petits producteurs et leur organisation  | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |

| OMD   | Indicateurs OMD  | Interventions clés  | Interventions prioritaires   | Goulots d'étranglement prioritaires   | Catégorie du goulot  |
|---|--|---|--|---|--|
| OMD1-cible<br>1.a: Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | 1.a.1. Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté                       | B. Appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et valorisation des résultats de la recherche | b.2. Amélioration de l'accès à l'eau pour les petits producteurs à des fins de productions agricole, animale, halieutique et sylvicole   | b.2.1. Faibles capacités des producteurs agricoles à accéder et utiliser les techniques d'irrigation des cultures   | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|   |  |   |  | b.2.2. Faible maillage des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale   | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|   |  |   |  | b.2.3. Faible capacité des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) à acquérir des équipements et installations nécessaires à leurs activités autour des points d'eau | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
| OMD1: Cible 1.c. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim                              | 1.c.1. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique | C. Protection des ménages agropastoraux vulnérables et du cheptel   | c.1. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agro-pastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR | c.1.1. Insuffisance dans l'identification et le ciblage des groupes vulnérables, insuffisance de la traçabilité des moyens affectés et de la coordination des interventions en leur faveur        | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service                         |
|   |  |   |  | c.1.2. Faible adaptation des filets sociaux de sécurité aux besoins des ménages vulnérables et insuffisance d'opportunités d'AGR viables pour sécuriser durablement les ménages vulnérables       | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|   | 1.c.2. Pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale   | D. Diversification et amélioration de la qualité de l'alimentation  | d.1. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable   | d.1.1. Faible connaissance de la valeur nutritive des aliments et persistance de pesanteurs socioculturelles défavorables à l'alimentation  | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|   |  |   |  | d.1.2. Faible accès des groupes les plus vulnérables (enfants 0-5 ans et femmes enceintes/allaitantes) et des enfants en âge scolaire à une nutrition adéquate                                    | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |



| OMD  | Indicateurs OMD  | Interventions clés   | Interventions prioritaires  | Goulots d'étranglement prioritaires  | Catégorie du goulot  |
|--|--|--|---|--|--|
| OMD1: Cible 1.c. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim | 1.c.2. Pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale | D. Diversification et amélioration de la qualité de l'alimentation                 | d.1. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable      | d.1.3. Faible accès à l'eau potable  | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|  |  |  |   | d.1.4. Faibles capacités de stockage, de conservation et de transformation à petite échelle des produits agropastoraux et halieutiques (niébé, tubercules, bulbes, légumes, fruits, lait, viande, œufs, fourrage, poisson) | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|  |  | E. Amélioration de l'accès aux produits alimentaires en milieu rural et périurbain | e.1. Renforcement du dispositif de prévention et d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle | e.1.1. Insuffisance dans le fonctionnement et l'intervention des comités locaux de gestion du DN-PGCA  | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |
|  |  |  |   | e.1.2. Inexistence d'un plan de contingence des catastrophes naturelles exceptionnelles  | Politique et Planification; Budget et Financement; Fourniture de service; Utilisation de service |



CHAPITRE 5:

**IDENTIFICATION DES  
SOLUTIONS**

*Photo: The International Fund for Agricultural Development (IFAD)*

Les contraintes liées à la faible performance des interventions pour atteindre les cibles de l'OMD1, ont à ce stade fait l'objet d'une analyse critique en vue d'identifier les solutions d'accélération susceptibles de produire à court et moyen terme de meilleurs impacts pour le bien-être des populations rurales, en particulier les femmes. L'identification de chaque solution a tenu compte de son rythme d'impact, mais aussi de sa faisabilité technique et financière.

Par ailleurs, conformément à l'esprit du MAF, la prise en compte d'initiatives locales concluantes et de bonnes pratiques nationales, a guidé le choix des solutions pour faciliter la mise en œuvre des interventions retenues en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Partant de ces principes, vingt-deux (22) solutions clés ont été identifiées et priorisées sur la base des documents de stratégies et des plans nationaux existants. Elles s'inscrivent toutes dans le court et moyen terme pour leur mise en œuvre.

Si certaines de ces solutions sont nouvelles et donc à initier dès 2011, d'autres en revanche existent déjà mais sont insuffisamment mises en œuvre, d'où la nécessité de les accélérer davantage.

## **5.1. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX INTRANTS (SEMENCES, FERTILISANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES, PRODUITS ZOOTECHNIQUES ET VÉTÉRINAIRES) ET AUX ÉQUIPEMENTS**

Sur la base de l'analyse des interventions clés et des goulots d'étranglement, les solutions consensuelles retenues sont :

- *l'extension des mécanismes appropriés de subventions partielles ou totales d'intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootech-*

*niques et vétérinaires) et d'équipements, de crédits rotatifs et du système de warrantage aux petits producteurs ;*

- *'augmentation du nombre de boutiques d'intrants et d'équipements en tenant compte de la répartition spatiale adaptée aux besoins des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) ;*
- *la promotion de la production locale d'intrants [semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, zootechniques (aliments-bétail) et vétérinaires] et d'équipements.*

## **5.2. GESTION DURABLE DES TERRES ET DU CHEPTTEL**

En matière de gestion des terres et du cheptel, les analyses consensuelles ont retenu les solutions d'accélération suivantes :

- *la vulgarisation et l'appui à la mise en œuvre des techniques de diversification et d'association des cultures (cultures secondaires, cultures fertilisantes, céréales et légumineuses, cultures fourragères); de CES/DRS (demi-lune, banquettes, zai) et d'adaptation aux changements climatiques (cultures à cycle court, cultures tolérantes à la sécheresse et aux déprédateurs ;*
- *la sécurisation et l'amélioration de la gestion durable du cheptel en milieu rural et périurbain contre les aléas climatiques (techniques de stockage et dés-stockage stratégiques, valorisation d'espèces locales résistantes et productives).*

### 5.3. AMÉLIORATION DE L'APPUI-CONSEIL EN FAVEUR DES PETITS PRODUCTEURS (AGRICULTEURS, ÉLEVEURS, PÊCHEURS, SYLVICULTEURS) ET LA PROMOTION DE LEUR ORGANISATION

Les solutions relatives à l'amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs retenues sont :

- *le renforcement des capacités des structures d'encadrement (INRAN, IPDR, dispositif déconcentré) en mettant un accent particulier sur le recrutement de femmes ;*
- *la mobilisation et la formation des jeunes filles/garçons ruraux et déscolarisés (Agence Nationale de Volontariat, Service National de Participation, Centre de Formation en Développement Communautaire) en matière d'appui-conseil ;*
- *l'amélioration des capacités techniques des petits producteurs et des Organisations des Producteurs: conception, mise à jour des manuels techniques et diffusion leurs contenus par divers canaux (radios rurales, télévision, groupes d'écoute, traduction en langues nationales, etc.).*

### 5.4. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POUR LES PETITS PRODUCTEURS À DES FINS DE PRODUCTIONS AGRICOLE, ANIMALE, HALIEUTIQUE ET SYLVICOLE

L'intervention relative à l'amélioration de l'accès à l'eau en vue des productions rurales a identifié les solutions suivantes pour sa réalisation :

- *l'extension de la mise en œuvre des techniques de petite irrigation à but agricole (goutte à goutte, réseaux d'irrigation protégé avec film plastique, etc. ;*
- *l'augmentation du nombre des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale*
- *la mise en place des mécanismes de financement adaptés au niveau communautaire et aux petits producteurs (agriculteurs, éleveurs).*

### 5.5. RENFORCEMENT DES FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ DES MÉNAGES VULNÉRABLES<sup>4</sup> ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS (AGR)

De cette intervention découlent les solutions consensuelles suivantes :

- *l'harmonisation, la coordination et l'application des méthodes de ciblage, d'intervention en faveur des groupes vulnérables et la traçabilité des ressources qui leur sont affectées (renforcement de la cartographie de zonage des vulnérables, identification des ménages vulnérables, coordination des intervenants, etc.) à travers des enquêtes et des évaluations participatives ;*
- *le renforcement et la mise en place des programmes de relèvement et de restauration des moyens d'existence des plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les nomades et les transhumants à travers des filets sociaux de sécurité adaptés (cash/food for work pour la réalisation d'infrastructures rurales, de couloirs de passages, distribution gratuite ciblée de nourriture, cash/transferts, voucher).*

<sup>4</sup> Les ménages vulnérables sont les ménages pastoraux, les ménages agropastoraux, certains ménages agricoles, les ménages dirigés par des femmes, etc.

**Encadré 2: Transferts en espèces pour la protection des ménages soumis à une insécurité alimentaire chronique au Niger: Projet pilote dans 3 départements et 12 communes rurales de Maradi.**

Au premier trimestre 2010 au Niger, une étude a révélé que 50% des ménages vivent en insécurité alimentaire et 22% sont atteints d'insécurité alimentaire extrême et chronique. Par ailleurs, les ménages pauvres sont davantage exposés aux chocs, les régions les plus pauvres sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et les mécanismes de survie exposent souvent les ménages à davantage d'insécurité alimentaire à l'avenir. Des insuffisances persistent au niveau du ciblage de l'aide alimentaire. Celle-ci bénéficierait à l'ensemble de la population touchée par la sécheresse et non pas spécifiquement aux ménages vulnérables affectés. En outre, les programmes de filets sociaux sont restreints, reçoivent des fonds gouvernementaux limités et ne sont mis en place qu'en période de crises alimentaires.

Aussi, malgré l'existence d'un plan de soutien prévoyant une assistance humanitaire d'urgence aux ménages en proie à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Niger ne dispose pas encore à l'heure actuelle de stratégie opérationnelle s'inscrivant dans le moyen et le long terme pour garantir une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au niveau des populations.

A cet égard, le Gouvernement, avec l'appui du PNUD, envisage de mettre en place un projet pilote de transferts en espèces visant à protéger les ménages les plus vulnérables à travers la promotion d'activités génératrices de revenus axés sur la construction d'infrastructures rurales. Ce projet de transfert en espèces permettra de contribuer aux initiatives de recherche de pistes de solutions durables à la vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et la pauvreté. L'objectif global du projet est de contribuer à améliorer la situation alimentaire et les conditions de vie des ménages vulnérables, en particulier les femmes et les enfants dans les zones ciblées.

Pour l'atteinte de cet objectif, le projet s'articulera autour de quatre (4) composantes : (i) le cash for work pour les ménages vulnérables pouvant travailler ; (ii) le cash transfert direct sans contrepartie aux ménages en insécurité alimentaire chronique et ne disposant pas de main-d'œuvre; (iii) la restauration des moyens d'existence pour les ménages venant de sortir d'une crise profonde (inondation, sécheresse, famine,...) ; (iv) le support institutionnel à travers la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation.

**A terme, sur la base de transferts sur une base continue durant l'année au profit de 30 000 ménages de Maradi, la région la plus pauvre du pays, les résultats suivants sont attendus :** (i) des milliers de ménages sans main-d'œuvre dans les zones ciblées reçoivent un transfert monétaire sans contrepartie pour couvrir leurs besoins fondamentaux, (ii) des milliers de ménages dans les zones ciblées bénéficient d'un cash for work, pour couvrir leurs besoins fondamentaux, (iii) plusieurs communautés rurales bénéficient de la restauration de leurs moyens d'existence, (iv) Les communautés rurales sont encadrées pour la construction d'infrastructures rurales (pistes rurales, marchés ruraux, magasin de stockage,...).

## 5.6. RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION DANS LES GROUPES VULNÉRABLES ET L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

La lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables exige notamment des solutions suivantes :

- *le passage à l'échelle des programmes IEC/CCC de proximité visant : (i) la promotion des pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (allaitement maternel, hygiène, valeur nutritive des aliments locaux, méthodes de cuisson); (ii) l'utilisation de services préventifs de santé;*
- *la promotion de la production locale d'aliments fortifiés pour les enfants préscolaires malnutris et les enfants en âge scolaire de zone nomade - cantines scolaires;*
- *le renforcement de l'accès aux consultations prénatales et promouvoir la nutrition maternelle;*
- *la réalisation et la réhabilitation des puits cimentés, les forages, les stations de pompage pastorales et les Mini Adduction d'Eau Potable (AEP) en milieu rural et périurbain ; la promotion du traitement d'eau de consommation à domicile ;*
- *l'application des technologies adaptées de stockage, de conservation et de transformation des produits agropastoraux; (séchoir solaire, conservation du fourrage vert ensilage, construction de magasins communautaires villageois adaptés, machines à motricité humaine*

## 5.7. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE ET DE CATASTROPHE NATURELLE

Le dispositif national actuel exige des solutions telles que :

- *le renforcement des capacités de fonctionnement, d'intervention et de relèvement des comités locaux de gestion du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP/GCA) ;*
- *l'élaboration d'un plan de contingence national multi risque pour prévenir et gérer toute forme de catastrophes qui surviendraient.*



**TABLEAU 7: SYNTHÈSE DES SOLUTIONS RETENUES**

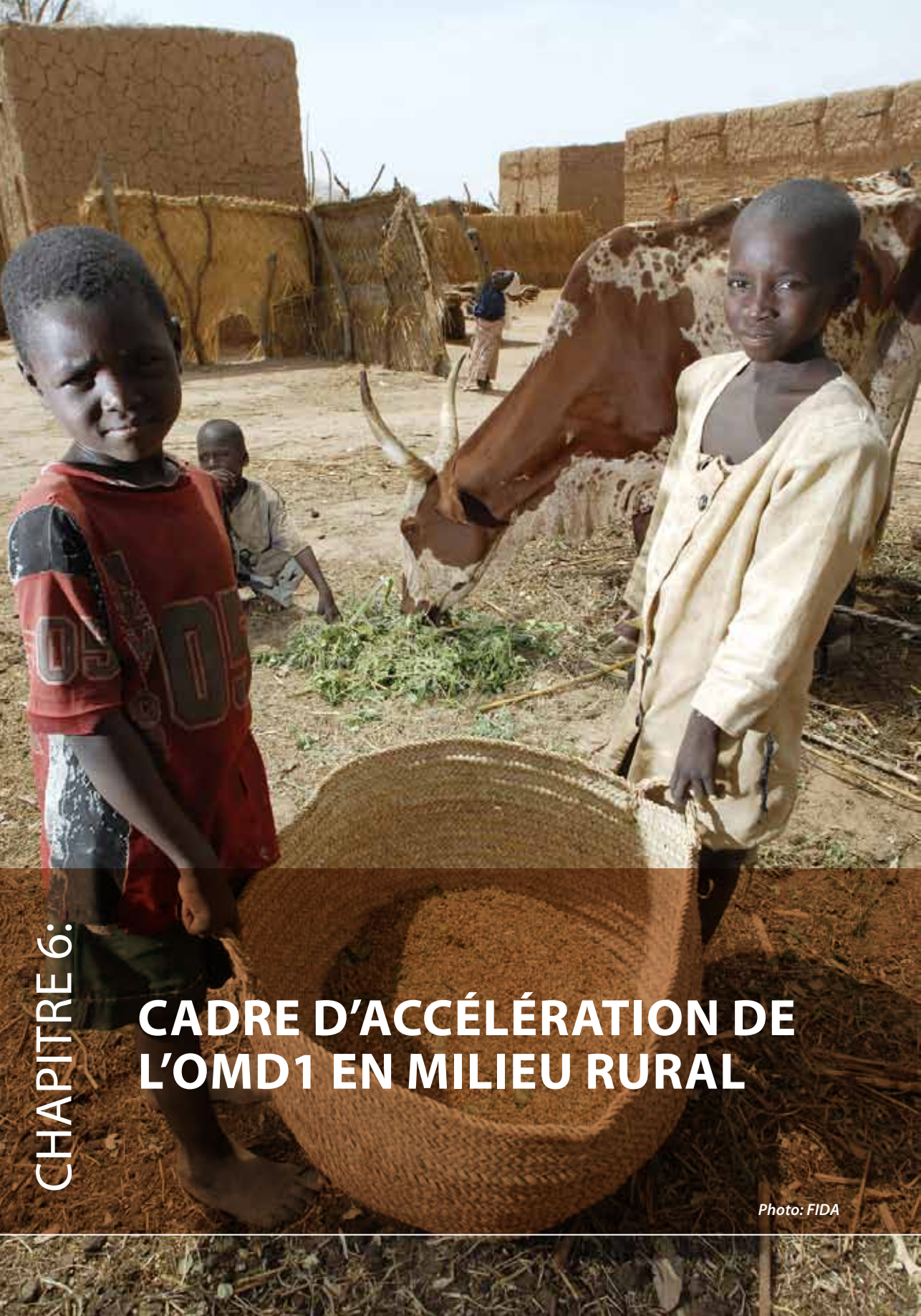
| OMD   | Indicateurs OMD  | Interventions prioritaires   | Goulots d'étranglement  |  |
|---|--|--|---|--|
| OMD1-cible 1.a:<br>Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | 1.a.1. Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté | a1. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements | a.1.1. Faible accessibilité financière des petits producteurs aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements          |  |
|   |  |  | a.1.2. Faible accessibilité physique des petits producteurs aux intrants et aux équipements (disponibilité de stocks, éloignement des points de vente, boutiques d'intrants, etc.)                |  |
|   |  | a.2. Gestion durable des terres et du cheptel  | a.2.1. Faible productivité et forte vulnérabilité des productions agropastorales aux changements climatiques  |  |
|   |  |  |   |  |
|   |  | b1. Amélioration de l'appui-conseil en faveur des producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation   | b.1.1 Insuffisance des moyens (humains, matériels et techniques) pour accompagner les petits producteurs et leur organisation   |  |
|   |  |  |   |  |
|   |  | b.2. Amélioration de l'accès à l'eau pour les petits producteurs à des fins de productions agricole, animale, halieutique et sylvicole                 | b.2.1. Faibles capacités des producteurs agricoles à accéder et utiliser les techniques d'irrigation des cultures   |  |
|   |  |  | b.2.2. Faible maillage des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale   |  |
|   |  |  | b.2.3. Faible capacité des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) à acquérir des équipements et installations nécessaires à leurs activités autour des points d'eau |  |



| Solutions indicatives d'accélération 2011-2015  | Partenaires  |
|---|--|
| a.1.1.1. Etendre les mécanismes appropriés de subventions partielles ou totales d'intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et d'équipements, de crédits rotatifs et du système de warrantage aux petits producteurs  | GdN (MAGEL), SNRA, UE (via projet agricole en cours de formulation, dans les régions de Dosso et Zinder), FAO, BM, FIDA, ONGs, bilatéraux  |
| a.1.2.1. Augmenter le nombre de boutiques d'intrants et d'équipements en tenant compte de la répartition spatiale adapté aux besoins des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs)  | GdN (MAGEL), DUE, FAO, BM, FIDA, ONGs, bilatéraux  |
| a.1.2.2. Promouvoir la production locale d'intrants [semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, zootechniques (aliments-bétail) et vétérinaires] et d'équipements   | GdN (MAGEL), UE (via projet agricole en cours de formulation, dans les régions de Dosso et Zinder), FAO, BM, FIDA, ONGs, bilatéraux  |
| a.2.1.1. Vulgariser et appuyer la mise en œuvre des techniques de diversification et d'association des cultures (cultures secondaires, cultures fertilisantes, céréales+légumineuses, cultures fourragères) ; de CES/DRS (demi-lune, banquettes, zai) et d'adaptation aux changements climatiques (cultures a cycle court, cultures tolérantes a la sécheresse et aux déprédateurs) | GdN (MAGEL), UE (via projet agricole en cours de formulation dans les régions de Dosso et Zinder et appui budgétaire en matière de sécurité alimentaire), PAM, FAO, BM, FIDA, ONGs, PNUD (FEM), bilatéraux |
| a.2.1.2. Sécuriser et améliorer la gestion durable du cheptel en milieu rural et périurbain contre les aléas climatiques (techniques de stockage et déstockage stratégiques, valorisation d'espèces locales résistantes et productives)   | GdN (MAGEL), FAO, BM, FIDA, ONGs, PNUD (FEM), bilatéraux   |
| b.1.1.1. Renforcer les capacités des structures d'encadrement (INRAN, IPDR, dispositif déconcentré) en mettant un accent particulier sur le recrutement de femmes   | GdN (MAGEL), FAO, FIDA, PNUD, UE (via projet agricole en cours de formulation, dans les régions de Dosso et Zinder), BM, OP, ONG, Bilatéraux   |
| b.1.1.2. Mobiliser et former les jeunes filles/garçons ruraux et déscolarisés (Agence Nationale de Volontariat, Service National de Participation, Centre de Formation en Développement Communautaire) en matière d'appui-conseil   | GdN (MFPE, MJS, MESSRT), BIT, FAO, FIDA, PNUD, UE (via projet agricole en cours de formulation, dans les régions de Dosso et Zinder), BM, OP, ONG, Bilatéraux  |
| b.1.1.3. Améliorer les capacités techniques des petits producteurs et des Organisations des Producteurs: conception, mise à jour des manuels techniques et diffusion leurs contenus par divers canaux (radios rurales, télévision, groupes d'écoute, traduction en langues nationales, etc.)  | GdN (MAGEL, MC/TC), SNRA, FAO, FIDA, PNUD, DUE, BM, OP, ONG, Bilatéraux  |
| b.2.1.1. Etendre la mise en œuvre des techniques de petite irrigation a but agricole  | GdN (MAGEL), FAO, PAM, FIDA, PNUD, UE (via projet agricole en cours de formulation PMAEPS III), ONG, Bilatéraux  |
| b.2.2.1. Augmenter le nombre des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale   | GdN (MAGEL), FAO, PAM, FIDA, PNUD, UE (via projet agricole en cours de formulation PMAEPS III), ONG, Bilatéraux  |
| b.2.3.1. Mettre en place des mécanismes de financement adaptés au niveau communautaire et aux petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs).   | GdN (MAGEL, MC/TC), SNRA, FAO, FIDA, PNUD, DUE, BM, OP, ONG, Bilatéraux  |

| OMD  | Indicateurs OMD  | Interventions prioritaires   | Goulots d'étranglement   |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
| OMD1: Cible 1.c. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim | 1.c.1. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique | c.1. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agro-pastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR | c.1.1. Insuffisance dans l'identification et le ciblage des groupes vulnérables, insuffisance la traçabilité des moyens affectés et de la coordination des interventions en leur faveur                                    |  |  |
|  |  | c.1. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agro-pastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR | c.1.2. Faible adaptation des filets sociaux de sécurité aux besoins des ménages vulnérables et insuffisance d'opportunités d'AGR viables pour sécuriser durablement les ménages vulnérables                                |  |  |
|  | 1.c.2. Pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale   | d.1. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable   | d.1.1. Faible connaissance de la valeur nutritive des aliments et persistance de pesanteurs socioculturelles défavorables à l'alimentation   |  |  |
|  |  |  | d.1.2. Faible accès des groupes les plus vulnérables (enfants 0-5 ans et femmes enceintes/allaitantes) et des groupes vulnérables (enfants en âge scolaire) à une nutrition adéquate                                       |  |  |
|  |  |  | d.1.2. Faible accès des groupes vulnérables (enfants 0-5 ans, enfants en âge scolaire, femmes enceintes/allaitantes) à une nutrition adéquate  |  |  |
|  |  |  | d.1.3. Faible accès à l'eau potable  |  |  |
|  |  |  | d.1.4. Faibles capacités de stockage, de conservation et de transformation à petite échelle des produits agropastoraux et halieutiques (niébé, tubercules, bulbes, légumes, fruits, lait, viande, œufs, fourrage, poisson) |  |  |
|  |  | e.1. Renforcement du dispositif de prévention et d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle  | e.1.1. Insuffisance dans le fonctionnement et l'intervention des comités locaux de gestion du DNPGCA   |  |  |
|  |  |  | e.1.2. Inexistence d'un plan de contingence des catastrophes naturelles exceptionnelles  |  |  |

| Solutions indicatives d'accélération 2011-2015   | Partenaires  |
|--|--|
| c.1.1.1. Harmoniser, coordonner et appliquer des méthodes de ciblage, d'intervention en faveur des groupes vulnérables et la traçabilité des ressources qui leur sont affectées (renforcement de la cartographie de zonage des vulnérables, identification des ménages vulnérables, coordination des intervenants, etc.) à travers des enquêtes et des évaluations participatives  | GdN (CAB/PM), PAM, PNUD, FAO, FIDA, DUE, BM, ONG (OCHA, Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..)   |
| c.1.2.1. Renforcer la mise en place des programmes de relèvement et de restauration des moyens d'existence des plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les nomades et les transhumants à travers des filets sociaux de sécurité adaptés (cash/food for work pour la réalisation d'infrastructures rurales, de couloirs de passages, distribution gratuite ciblée de nourriture, cash/transferts, voucher) | GdN (CAB/PM), PAM, PNUD, FAO, FIDA, UE (via notamment appui budgétaire en matière de sécurité alimentaire), BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..)        |
| d.1.1.1. Passer à l'échelle les programmes IEC/CCC de proximité visant la promotion des pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (allaitement maternel, hygiène, valeur nutritive des aliments locaux, méthodes de cuisson); utilisation de services préventifs de santé  | GdN (MSP), PNUD, PAM, FAO, FIDA, OMS, BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..)  |
| d.1.2.1. Promotion de la production locale / communautaire d'aliments fortifiés pour les enfants 0-5 ans malnutris et les enfants en âge scolaire y compris dans les zones nomades - cantines scolaires  | GdN (MEBA, MSP), PAM, UNICEF, PNUD, FAO, FIDA, OMS, DUE, BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..)   |
| d.1.2.2. Renforcer l'accès aux consultations prénatales et promouvoir la nutrition maternelle à travers la gratuité des soins et la multiplication des Crenas, Crenam et Creni   | GdN (MSP), PAM, UNICEF, PNUD, FAO, FIDA, OMS, DUE, BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..)   |
| d.1.3.1. Réaliser et réhabiliter les puits cimentés, les forages, les stations de pompage pastorales et les Mini Adduction d'Eau Potable (AEP) en milieu rural et périurbain ; promouvoir le traitement d'eau de consommation à domicile   | GdN (MEE/LCD, MSP), PNUD, FAO, FIDA, UE (via projet agricole en cours de formulation PMAEPS III), BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..)                  |
| d.1.4.1. Appliquer des technologies adaptées de stockage, de conservation et de transformation des produits agropastoraux; (séchoir solaire, conservation du fourrage vert ensilage, construction de magasins communautaires villageois adaptés, machines à motricité humaine  | GdN (MAGEL, MEELCD, MME, MCI), PNUD, FAO, FIDA, UE (via financement CESAO – procédé de séchage de viande), BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Prives, Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..) |
| e.1.1.1. Renforcer les capacités de fonctionnement, d'intervention et de relèvement des comités locaux de gestion du DNPCCA  | GdN (CAB/PM, MIDAR), PNUD, FAO, FIDA, DUE, BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE,..)   |
| e.1.2.1. Elaborer un plan de contingence national multi risque   | GdN (CAB/PM), PAM, UNICEF, PNUD, FAO, FIDA, DUE, BM, ONG (Plan-Niger, CARE-International, ...), Bilatéraux (ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE)  |



CHAPITRE 6:

**CADRE D'ACCÉLÉRATION DE  
L'OMD1 EN MILIEU RURAL**

Photo: FIDA

## 6.1. PLAN D'ACTION PAYS

### L'élaboration du plan d'action est structurée en

**trois étapes** : (i) la planification, (ii) l'estimation des coûts, (iii) et le partenariat pour la mobilisation des ressources financières et techniques.

Il s'agit à ce niveau pour chaque solution retenue pour lever les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre d'une intervention prioritaire quelconque, d'en évaluer les actions requises, leur période de réalisation entre 2011 et 2015, le coût estimatif y référant et les partenaires pour la mise en œuvre.

#### 1. De la planification

Il ressort du plan de financement, une séquence de 5 ans regroupant les activités dont le principal objet est d'accélérer les deux cibles retenues de l'OMD 1. Il s'agit notamment des aspects suivants:

- la réalisation de cartes des zones de cultures de diversification, de l'état de références des ressources naturelles et des parcours et de la vulnérabilité ;
- l'établissement des états des lieux ;
- la classification des ressources naturelles en perspectives des plans d'aménagement ;
- la capitalisation des expériences (de warrantage par exemple) ;
- l'identification des sites avant les interventions de CES/DRS, de banques céréalières, des pistes de désenclavement. .... ;
- la préparation, la mise en œuvre et le suivi d'AGR, de champs écoles paysans à des fins de démonstration et d'adoption des techniques de productions disponibles ;

- la préparation de programmes de formation et de sensibilisation, de réhabilitation d'infrastructures, etc. ;
- les mécanismes de financement dont les lignes de crédits bancaires, les fonds de financement des filières ;
- le renforcement des capacités des producteurs, des encadreurs, des chercheurs, des consommateurs ;
- l'amélioration des systèmes d'information sur le foncier, les marchés, l'utilisation des produits alimentaires notamment.

Ces activités ont principalement pour objet, de consolider les acquis et de réaliser des investissements soit en élargissant au plan spatial, soit en mieux ciblant les groupes vulnérables, ou en intensifiant l'intervention pour un plus grand impact sur les petits producteurs.

#### 2. De l'estimation des coûts

L'estimation des coûts du CAO a suivi les étapes suivantes : (i) la détermination des paramètres ; (ii) l'estimation des coûts des actions ; (iii) l'estimation du coût global du Cadre d'Accélération de l'OMD1 (CAO).

Il s'agit à un tel stade d'estimer le coût de chaque action liée à une solution d'accélération retenue en tenant compte des paramètres (champ d'intervention, quantités requises, prix unitaires) ; ensuite de déterminer le coût de la solution par agrégation des coûts spécifiques des actions qui lui sont liées. Le coût total est enfin calculé en incluant les frais de gestion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation

Le Plan d'action qui s'inscrit dans la continuité du Programme National d'Investissement Agricole est l'un des principaux résultats du processus du cadre d'accélération de l'OMD1. Il couvre la période 2011-

2015. La plupart des actions s'étalent sur cinq ans. Le montant total du plan quinquennal est estimé à **239,0 milliards de F CFA**.

En 2011, le financement nécessaire s'élève à 56,8 milliards de FCFA du fait surtout que de nombreuses actions sont des préalables à investissements ultérieurs. Il chute légèrement à **54,7 milliards FCFA** en 2012 et **54,6 milliards** en 2013 pour atteindre **36,6 milliards** en 2014 et 2015.

Les rubriques dont les coûts sont les plus élevés sont relatives aux intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires, alimentation de bétail et les produits vétérinaires).

### 3. Du partenariat pour la mobilisation des ressources financières et matérielles

Cette estimation financière dont le récapitulatif est présenté dans le tableau 13 au niveau des annexes vise surtout à donner une idée du coût du CAO.

Le financement des actions retenues dans le CAO **sera mobilisé auprès de nombreux acteurs diversifiés mais complémentaires**. Notons à cet égard, l'Etat, le secteur privé nigérien, les Partenaires au développement dont les ONG Internationales.

S'agissant de l'Etat, sa contribution au financement du MAF sera de l'ordre de 13% (Cf. tableau 9). Afin de compléter ces ressources, la contribution du secteur privé nigérien sera encouragée à travers des partenariats public-privé pour soutenir les efforts de l'Etat dans la résolution des problèmes de pauvreté et de faim dont les coûts sont élevés. Il convient également de viser les ONG actives dans les domaines de l'utilisation durable des ressources naturelles à

**TABLEAU 8. PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POUR LE MAF**

| Coopérations multilatérales                            | Coopérations bilatérales :                            | Coopérations Régionales et Africaines | Secteur privé/ONG/OP                             |
|--|---|---------------------------------------|--|
| Commission de l'Union Européenne                       | Agence Canadienne pour le Développement International | Banque Islamique de Développement     | Secteur privé : CCAIN                            |
| Banque Mondiale, FAO, FIDA                             | Agence Française de Développement                     | Union Africaine                       | Opérateurs TM, Banques commerciales              |
| PAM, PNUD, UNICEF, UNFPA                               | CTB   | UEMOA                                 | ONG : Care International, Oxfam GB, SNV, Concern |
| OMS, BAD   | JICA  | BOAD                                  | Plan Niger, Africare                             |
| Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe | Coopération chinoise                                  | CILSS                                 |  |
| Fonds de l'OPEP  | GIZ   | ABN                                   | OP : RECA, Plateforme paysanne                   |
| Fonds saoudien   | Coopération suisse                                    | CEDEAO                                |  |
| Fonds Abu Dhabi  |   | Banque Africaine de Développement     |  |
|  | Coopération espagnole                                 |                                       |  |
| Fonds pour l'Environnement Mondial                     |   |                                       |  |

des fins de productions agro-sylvo-pastorales ; des banques céréalières, des filets sociaux de sécurité et de la nutrition.

Concernant les partenaires au développement, le cadre institutionnel de mise en œuvre reposant sur un comité Etat-PTF facilitera la mobilisation de ressources. L'organisation d'une table ronde au terme du processus de transition politique sera également de nature à boucler le financement du MAF.

La mobilisation des ressources financières auprès de ces différentes sources devra être effectuée selon **une démarche concertée**.

Il ressort du plan d'action un financement acquis de 128,1 milliards de FCFA correspondant à des conventions de financement déjà signées entre l'Etat et les partenaires au développement et un gap total de 110,9 milliards de FCFA portant essentiellement sur l'accès aux intrants et le renforcement des filets sociaux de sécurité.

*Dans quatre des sept domaines d'intervention prioritaires, le financement acquis couvre les besoins estimés. Il s'agira pour ces domaines (gestion durable des terres, appui-conseil, amélioration de l'accès à l'eau, lutte contre la malnutrition) de créer des synergies au niveau des interventions des différents partenaires.*

*Les principaux Partenaires techniques et Financiers ciblés pour allouer des ressources matérielles et financières sont les suivants (voir tableau suivant):*

## **6.2. PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION ACTIONS PRÉVUES DÈS 2011 :**

La mise en œuvre du plan d'action 2011 du MAF, repose sur un certain nombre de principes : (i) une forte appropriation du Gouvernement et des partenaires, (ii) un engagement des partenaires identifiés par l'exercice à mobiliser les financements requis, (iii) un système de suivi-évaluation du processus, (iv) la

prise en considération du document du MAF par tous les acteurs au développement rural (MAGEL, SDR, CCA, HASA, PTFs, Institutions de recherche en développement rural,...) comme une référence pour bien cibler leurs appuis financiers et techniques relativement aux sept (7) domaines d'interventions clé identifiées dans le MAF, (v) et le recentrage des stratégies et plans nationaux dans le domaine de la pauvreté et la sécurité alimentaire, pour tenir compte des priorités définies dans le MAF en matière d'accélération de l'OMD1.

L'ancrage institutionnel du MAF se fera au niveau de la Primature dans le cadre d'un Comité Etat/PTFs qui sera chargé du suivi et de la bonne marche de l'exécution des interventions ciblées. Le comité produira périodiquement des rapports d'étape, transmis au Gouvernement, qui veillera à la coordination et à la synergie indispensables pour l'atteinte de l'OMD1 avec succès d'ici 2015.

Ce Comité aura pour missions de :

- Veiller à la coordination et à l'harmonisation des interventions des différents acteurs du développement ;
- Faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires à l'élaboration, à la mise en œuvre du plan d'action du MAF ;
- Veiller à l'alignement des appuis des partenaires techniques et financiers sur les priorités arrêtées ;
- Assurer la suivi-évaluation des interventions.

Le niveau d'ancrage va contribuer assurément à donner un signal fort à tous les acteurs et les PTFs intervenant dans le domaine rural agricole, par rapport au rôle référentiel et stratégique du MAF en matière de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Cela offrira une opportunité réelle de prendre en compte les interventions prioritaires du MAF dans le cadre de la révision imminente de la

**TABLEAU 9. PLAN D'ACTION**

| Interventions prioritaires  | Financement requis     | Financement acquis |                        | Gap                    |
|---|------------------------|--------------------|------------------------|------------------------|
| a1. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements (IDA, FED, BAD, ETAT)  | 102 198 750 000        | ETAT               | 840 840 000            |                        |
|   |                        | PTF                | 5 317 284 660          |                        |
|   |                        | <b>TOTAL 1</b>     | 6 158 124 660          | 96 040 625 340         |
| a.2. Gestion durable des terres et du cheptel (BELGIQUE, SUISSE, CDOHA, FEMFED, PNUD, BAD, DANEMARK, ETAT)  | 12 000 000 000         | ETAT               | 4 898 245 860          |                        |
|   |                        | PTF                | 16 179 118 631         |                        |
|   |                        | <b>TOTAL 2</b>     | 21 077 364 491         | -9 077 364 491         |
| b1. Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation (SUISSE, PNUD, DANEMARK, ETAT)  | 3 693 750 000          | ETAT               | 2 325 050 000          |                        |
|   |                        | PTF                | 8 063 459 320          |                        |
|   |                        | <b>TOTAL 3</b>     | 10 388 509 320         | -6 694 759 320         |
| b.2. Amélioration de l'accès à l'eau pour les petits producteurs à des fins de productions agricole, animale, halieutique et sylvicole (FIDA, FEM, BADEA, BELGIQUE, IDA, BID, BAD, ETAT)  | 9 825 000 000          | ETAT               | 4 677 786 663          |                        |
|   |                        | PTF                | 24 677 329 657         |                        |
|   |                        | <b>TOTAL 4</b>     | 29 355 116 321         | -19 530 116 321        |
| c.1. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agropastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR (CDOHA, BADEA, BID, SUISSE, KFW, GTZ, FENU, ITALIE, Belgique) | 94 050 000 000         | ETAT               | 290 864 000            |                        |
|   |                        | PTF                | 27 148 280 862         |                        |
|   |                        | <b>TOTAL 5</b>     | 27 439 144 862         | 66 610 855 138         |
| d.1. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable (FNUAP, ETAT)  | 10 500 000 000         | ETAT               | 3 577 000 000          |                        |
|   |                        | PTF                | 25 694 894 715         |                        |
|   |                        | <b>TOTAL 6</b>     | 29 271 894 715         | -18 771 894 715        |
| e.1. Renforcement du dispositif de prévention et d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle (PNUD, ETAT)  | 6 750 000 000          | ETAT               | 17 500 000             |                        |
|   |                        | PTF                | 4 399 820 732          |                        |
|   |                        | <b>TOTAL 7</b>     | 4 417 320 732          | 2 332 679 268          |
| <b>GRAND TOTAL</b>  | <b>239 017 500 000</b> |                    | <b>128 107 475 101</b> | <b>110 910 024 899</b> |

**Note:** Exemples de financements acquis : IDA/PRODEX (11 522 750), BAD/Projet valorisation des Eaux de Tillabéri (2 755 456), FIDA/Belgique/Projet Initiatives Locales pour le développement/AGUIE (Maradi) (4 629 594)



deuxième génération de la SDRP 2008-2010, prévue pour l'année 2012

En s'appuyant sur les stratégies existantes comme la SDR, le MAF pourrait constituer un référentiel prioritaire pour tous les partenaires au développement présents ou attendus dans le domaine de la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire au Niger. Leurs interventions spécifiques pourraient se référer au plan d'actions prioritaires du MAF élaboré sur une base nationale et consensuelle. Cela est d'autant plus vrai qu'il a existé avant le MAF, plusieurs stratégies et politiques en matière de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire avec souvent des répliques

d'interventions, un manque de visibilité des appuis des PTFs et par conséquent un impact incertain dans leur mise en œuvre pour améliorer les conditions de vie des populations pauvres et vulnérables.

Le MAF Niger doit ainsi permettre de fédérer toutes les interventions des partenaires sur la base des solutions et des actions prioritaires identifiées. Cette ligne directrice va aider l'Etat à mieux rationaliser ses ressources en améliorant leur affectation à la mise en œuvre des solutions préconisées pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim au Niger d'ici 2015.

**TABLEAU 10: PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION**

| Actions  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Respon-<br>sables |
|--|------|------|------|------|------|-------------------|
| Subvention totale des intrants et équipements  |      |      |      |      |      |                   |
| Subvention totale de semences (mil/sorgho, niébé et cultures potagères) (tonnes). Indicateur: 10 kg semence/ménage par an (350000 ménages vulnérables) |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention totale d'urée et 15-15-15 (tonnes) Indicateur: 25 kg/ménage (350000 ménages vulnérables)  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention totale de produits phytosanitaires (tonnes) Indicateur: 0.5 kg/ménage (350 000 ménages vulnérables)   |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention totale de vaccins (lot de 1000doses/commune) Indicateur: 50 communes rurales  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention totale d'alimentation (tonnes) Indicateur: 100 tonnes/Commune pour 50 communes rurales  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention totale de antiparasitaires pour le cheptel (lots de 10kg) Indicateur: 350 kg/communes pour 50 communes rurales                              |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention totale d'équipements (petit matériel aratoire, brouette) pour 10000 ménages/an  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| <b>Subvention partielle des intrants et équipements</b>  |      |      |      |      |      |                   |
| Subvention partielle de semences (mil/sorgho, niébé et cultures potagères) (tonnes). Indicateur: 10 kg semence/ménage (200 000 ménages) par an         |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention partielle d'urée et 15-15-15 (tonnes) Indicateur: 25 kg/ménage (100 000 ménages/an)   |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention partielle de produits phytosanitaires (tonnes) Indicateur: 0,5 kg/ménage (100 000 ménages vulnérables)                                      |      |      |      |      |      | MAGEL             |

| Actions  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Respon-<br>sables |
|--|------|------|------|------|------|-------------------|
| Subvention partielle d'alimentation (tonnes) 100 tonnes/<br>Commune pour 100 communes rurales  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention partielle d'antiparasitaires pour le cheptel (lots<br>de 10kg) Indicateur: 500 kg/commune pour 50 Communes<br>rurales   |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Subvention partielle d'équipements (UCA, charrettes, ma-<br>tériel de pêche) pour 5000 ménages/an  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Crédits pour l'accès aux intrants (crédit rotatif, warrantage) et aux équipements  |      |      |      |      |      |                   |
| Mise en place de lignes de crédit rotatif/revolving pour<br>équipements (batteuses, moulins, extracteurs) en faveur des<br>petits agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs et pêcheurs. 1 ligne<br>crédit/an  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Extension du système de crédit warranté en faveur des petits<br>producteurs agricoles des zones vulnérables: 1 millions de<br>boutiques à raison de 2 boutiques/commune/an   |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Installation de boutiques d'intrants et d'équipements (2<br>boutiques par commune rurale pour 214 communes rurales)<br>Indicateur : 2 boutiques/commune rurale   |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Appui à la production locale d'intrants (semences, engrais<br>phosphates, bio pesticides, vaccins) et d'équipements (se-<br>moirs, appareils de traitement des cultures, décortiqueuses,<br>vanneuses) dans le cadre de Partenariat Public-Privé-OP :<br>indicateur: Appui de 500 millions F/an                            |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Appui aux OP pour la production de semences améliorées,<br>de fertilisants (compost), de produits phytosanitaires (huiles<br>végétales), des aliments pour le bétail (bloc à urée, pierre à<br>lécher, concentré) et des équipements (matériel aratoire, ap-<br>pareils manuels de traitement); Appui de 100 millions F/an |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Récupération et mise en valeur des terres dégradées (hecta-<br>res) Indicateur : 10000 ha/an   |      |      |      |      |      | MEE/LCD           |
| Mise en œuvre d'opérations continues de stockage/<br>destockage et d'introduction d'espèces locales adaptées<br>dans les zones vulnérables (Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder):<br>Fonds d'appui à l'introduction d'espèces animales résistantes<br>et productrices :100 millions F/an                                     |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Recrutement d'encadreurs de base (nombre encadreurs): 50<br>agents/an (50 communes) dont au moins 20 femmes  |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Recyclage d'encadreurs de base (nombre<br>encadreurs):Indicateur: 2 agents/commune/an (50 commu-<br>nes)   |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Acquisition, entretien et réhabilitation de motos, dotation en<br>carburant et casques de protection (nombre): 1 moto/agent<br>(150 agents)  |      |      |      |      |      | MAGEL             |

| Actions   | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Responsables |
|---|------|------|------|------|------|--------------|
| Mobilisation de jeunes filles/garçons pour le développement rural (nombre): 500 jeunes/an dont au moins 200 jeunes filles   |      |      |      |      |      | MFP          |
| Organisation de séances de formation technique au profit des jeunes filles/garçons pour le développement rural : 500 jeunes formes/an   |      |      |      |      |      |              |
| Allocation pour redéploiement des jeunes filles/garçons pour le développement rural dans les communes: 500 jeunes bénéficiaires   |      |      |      |      |      | MAGEL        |
| Actualisation et production de fiches de vulgarisation (avec traduction en langues): 10 fiches/manuels produits/an  |      |      |      |      |      | MAGEL        |
| Diffusion des messages de vulgarisation (radio, télé, clubs d'écoute, imprimés, etc.): 10 contrats de diffusion exécutés/an   |      |      |      |      |      | MAGEL        |
| Equipements des petits producteurs agricoles en outils pour la petite irrigation : 1 équipement complet/ménage (1 000 ménages/an)   |      |      |      |      |      | MAGEL        |
| Aménagement de petits périmètres agricoles irrigués à faibles coûts: 200 ha par an  |      |      |      |      |      | MEE/LCD      |
| Réhabilitation de puits et forages pour le cheptel en zone pastorale: 25 puits/forages/an   |      |      |      |      |      | MEE/LCD      |
| Aménagement de mares existantes pour le cheptel en zone pastorale: 10 points d'eau/an   |      |      |      |      |      | MEE/LCD      |
| Construction de nouveaux points d'eau (bassins de rétention, puits et forages) pour le cheptel en zone pastorale: 10 points d'eau/an  |      |      |      |      |      | MEE/LCD      |
| Création de lignes de crédit adapté au milieu rural en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et leurs organisations: ligne de crédit de 100 millions F/an   |      |      |      |      |      | MEF/MAGEL    |
| Réalisation d'enquêtes/évaluations participatives ( fiches d'identification des ménages vulnérables et DSBE) pour la mise à jour des zones à risques et ménages vulnérables # nombre d'opérations: 1 opération/tous les 2 ans   |      |      |      |      |      | CAB/PM       |
| Organisation de réunions périodiques de concertation (PTF, GdN, ONG/ Association, Société civile, Organisations Communautaires de Base): 1 réunion/an   |      |      |      |      |      | MAGEL        |
| Réalisation de programmes Cash for Works (balisages des aires de pâturages et couloirs de passages, pistes rurales, bandes pare feux, micro barrages, conservation des eaux et sols / défense et restauration sols: banquettes, murets, demi-lunes, cordons pierreux, protection des berges des koris, désensablement des mares, ...): 1 programme/an (900 millions F/an) |      |      |      |      |      | CAB/PM       |

| Actions  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Respon-<br>sables |
|--|------|------|------|------|------|-------------------|
| Réalisation de programmes Food for Works (balisages des aires de pâturages et couloirs de passages, pistes rurales, bandes pare feux, micro barrages, conservation des eaux et sols / défense et restauration sols: banquettes, murets, demi-lunes, cordons pierreux, protection des berges des koris, désensablement des mares, ...): 1 programme/an (10 000 tonnes= 1500 millions F/an).                                     |      |      |      |      |      | CAB/PM            |
| Réalisation de programmes de vente de produits alimentaires à prix modéré : balisages des aires de pâturages et couloirs de passages, pistes rurales, bandes pare feux, micro barrages, conservation des eaux et sols / défense et restauration sols: banquettes, murets, demi-lunes, cordons pierreux, protection des berges des koris, désensablement des mares, ...): 1 programme de 45 000 tonnes (=6 750 millions F/an)   |      |      |      |      |      | CAB/PM            |
| Réalisation de programme national de Cash transfert: Voucher, encadrement et formation des bénéficiaires pour une bonne utilisation des ressources, promotion de l'utilisation des services sociaux de base ( santé, nutrition, éducation, hygiène/ assainissement ...):50 millions F/an   |      |      |      |      |      | CAB/PM            |
| Création de lignes de crédits pour promotion d'AGR pour les groupes vulnérables (femmes, jeunes, handicapés): 1 ligne crédit/an (100 millions F/an)  |      |      |      |      |      | MPF/PE            |
| Réalisation de programme national de distribution gratuite ciblée: 3000 millions F/an  |      |      |      |      |      | CAB/PM            |
| Accroître les campagnes de sensibilisation (2 par an) en ciblant notamment le rôle de la femme et l'implication des jeunes : Reproduction des manuels et fiches techniques en langues nationales (pagi voltes), radios communautaires, appui conseils et démonstrations culinaires, crieurs publics, les clubs d'écoute, leaders d'opinions, utilisations des "champions", formations: 2 campagnes/an (50 millions F/campagne) |      |      |      |      |      | MSP               |
| Appui au renforcement des unités de production et initiatives existantes ( LTA-INRAN, groupements féminins, Sociétés de Transformation et de Conditionnement d'Aliments locaux, ): 1 soutien /an (100 millions F/an)   |      |      |      |      |      | MAGEL             |
| Appui a l'amélioration de la quantité et la qualité de la ration alimentaire à base communautaire (cantines scolaires): 10 millions F/commune (50 communes)  |      |      |      |      |      | MEN               |
| Extension des activités des cliniques mobiles et les foraines (Paquet Minimum Activités / Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance, promotion de la Croissance à Assise Communautaire, promotion de la consommation de micro nutriment): 1 activité/commune (50 communes)  |      |      |      |      |      | MSP               |

| Actions  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Responsables |
|--|------|------|------|------|------|--------------|
| Réhabilitation de points d'eau modernes (puits cimentés, forages, SPP et AEP) (nombre), formation des comités d'entretien et de gestion des points d'eau: 1 point d'eau/commune (50 communes)                        |      |      |      |      |      | MEE/LCD      |
| Réalisation de nouveaux points d'eau potable (puits cimentés, forages, SPP et AEP): 1 point d'eau/commune (10 communes/an)   |      |      |      |      |      |              |
| Campagnes de sensibilisation et formation sur la gestion de l'eau potable (entretien des installations, recouvrement frais, potabilité) a base individuelle ou communautaire   |      |      |      |      |      | MSP          |
| Réalisation de points d'eau potables (puits cimentés, forages, SPP et AEP)   |      |      |      |      |      | MEE/LCD      |
| Construction et équipement des silos de stockage et de conservation des produits agropastoraux (graines de niébé, légumes, lait, fromage): 1 silo/commune/an (50 communes)   |      |      |      |      |      | MAGEL        |
| Promotion de fours fumoirs écologiques (séchage du poisson et de la viande), des fours solaires (séchage des farines et des granules) et des abris pour séchage de fourrage vert: 1 séchoir/commune (50 communes/an) |      |      |      |      |      | MME          |
| Renforcement et installation de petites unités de transformation de produits agropastoraux et halieutiques: 1 unité/commune (25 communes/an)   |      |      |      |      |      | MCI          |
| Promotion des plateformes multifonctionnelle et autres sources d'énergie renouvelable: (déjà prévu)  |      |      |      |      |      | MME          |
| Elaboration et tests des plans de contingences régionaux arrimés au Plan de Contingence Nationale (volet Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle): 1 plan/ 2 ans  |      |      |      |      |      | CAB/PM       |
| Renforcement des moyens de fonctionnement et d'intervention des comités locaux de gestion du DNP-GCA: Appui/an   |      |      |      |      |      | CAB/PM       |
| Organisation d'un exercice de retour d'expérience (bilan après crise) en matière de gestion des situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle: 3 exercices sur 5 ans  |      |      |      |      |      | CAB/PM       |
| Actualisation du plan de contingence sectoriel crise alimentaire et nutritionnelle: 3 actualisations/5 ans   |      |      |      |      |      | CAB/PM       |
| Renforcement des capacités nationales et locales en matière de planification d'urgence: 3 Appuis sur 5 ans   |      |      |      |      |      | CAB/PM       |
| Mise en place de dispositifs de coordination et d'actualisation des Plans de Convergence sectoriels (Alimentation, Nutrition, Santé, Migration de population, etc.): Soutien 3 ans/5 ans                             |      |      |      |      |      | CAB/PM       |
| Mise en place et opérationnalisation de la plateforme nationale de gestions des risques de catastrophes: Soutien 3 ans sur 5 ans   |      |      |      |      |      | CAB/PM       |



# ANNEXES

Photo: FIDA

## 7.1. RÉFÉRENCES ET SOURCES DE DONNÉES

### OMD au Niger

BARKIRE, B.G. Journée PNUD de Développement des capacités d'apprentissage « Les partenariats institutionnels pour les MAF » - Afrique de l'Ouest et Centrale. Dakar, Sénégal du 23 au 26 novembre. Rapport de Mission, Niamey, 30 novembre 2010. 6 p.

MDG Acceleration Framework. Country Action Plan -Template Outline. Accelerating Progress Towards the MDGs. (Unedited version, 10 July 2010). pp.16

PUND/NIGER. Termes de référence sur le Cadre d'accélération des OMD au Niger. Analyse des modalités d'accélération de la mise en œuvre des interventions nécessaires à la réalisation des OMD dans le secteur de l'agriculture et de la lutte contre la faim. Octobre 2010.

PUND/NIGER. Termes de référence de l'atelier sur le processus MAF-NIGER. Niamey, du 9-10 novembre 2010. pp 2.

PUND/NIGER. Synthèse des conclusions de l'atelier sur le processus MAF-NIGER. (Niamey, du 9-10 novembre 2010) et réalisation de la maquette (1er draft) relative aux interventions prioritaires, aux goulots d'étranglement priorités et aux solutions proposées pour l'accélération de OMD 1 (Niamey, 11-13 novembre 2010).

PUND. Maquette sur les interventions et goulots d'étranglement priorités et solutions pour accélérer les progrès retenues au Niger. Siaka Coulibaly, Niamey, 9 novembre 2010.

NIGER. Cadre d'accélération des OMD. OMD1 Réduire la pauvreté : Amélioration de la productivité agricole des petits producteurs. NIGER/PUND, août 2010. 47 p.

NIGER/PNUD. Rapport national sur le Progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Niger/INS, 2007. 5 p.

ONU/SG. Investir pour le développement. Plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (Résumé). Millenium Project, New York 2005. 89 p.

PUND. Sur la voie de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement : synthèse des expériences pays recueillies a travers le monde. Juin 2010. 88 p.

### Pauvreté au Niger

NIGER. Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP 2008-2012). CAB-PM/SE/SDRP, Niamey, octobre 2007. .

NIGER. Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP 2008-2012). Evolution des indicateurs de suivi de la SDRP (dépliant) . CAB-PM/SE/SDRP, Niamey, Niger.

NIGER. La Lutte Contre la Pauvreté...un Défi pour tous. Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la pauvreté (SDRP 2008-2012). Evolution des indicateurs de suivi de la SDRP. CAB-PM/SE/SDRP, Niamey, Niger ; édition de janvier 2008. 132 p + annexes.

NIGER/Allemagne. Lutte Contre la Pauvreté. Fonds d'Investissement des Collectivités. Phase II. Rapport numéro 7 FICOD II (trimestriel, 1er janvier-31 mars 2010). POYRY Environnement GMBH, 10 p.

NIGER. Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Niger : 2005-2008. INS/BM/UE/PARIS 21, édition 2008. 64 p.

NIGER. Projet de rapport de mise en œuvre de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP) 2009. CAB-PM/SE, Rapport 2009, 196 p.

NIGER/. Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP 2008-2012). Guide de suivi -évaluation de la SDRP. CAB-PM/SE/SDRP, Niamey, Niger. Janvier 2009. p.

### **Santé**

Alternatives Espaces Citoyens. Le droit a la santé. Rapport d'analyse des politiques et financement de la santé de 2000 a 2008. Alternatives Espaces Citoyens/TCHANGARI, décembre 2009. 74 p.

### **Sécurité alimentaire**

NIGER. Plan de contingence. Volet Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. CAB/PM/DNPGCA, novembre 2007. 73 p.

NIGER. Bulletin d'information sur la situation alimentaire, socio-économique, sanitaire et nutritionnelle. CAB/PM/SP/CN/SAP-SAP/GC, numéro 53, 10 août 2000. 14 p.

NIGER/UE. Bulletin mensuel d'information sur la situation alimentaire, socio-économique et nutritionnelle. SAP/CCA/DS-MDA/OPVN/SIMA/SIMB/FEWS NET/AGRHYMET, numéro 01, 15 avril 2009. 13 p.

NIGER/PUND. Rapport National sur le Développement Humain- NIGER 2009. La sécurité alimentaire dans un pays sahélien. INS-NIGER, 124 p.

NIGER. Enquête conjointe sur la vulnérabilité a l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (décembre 2008-janvier 2009). INS/SAP//EU/PAM/ UNICEF/FAO/FEWS NET/ ISLAMIS RELIEF, 38 p.

NU/CEA. La sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest : promouvoir le partenariat sous régional pour l'intensification de la production agricole (document de travail). Rapport 2009 sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'ouest. 12e session du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE) de l'Afrique de l'ouest, octobre 2009. 34 p.

NIGER. Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire (SOSA). CAB-PM/CN-SAP/GC, Aout 2000

### **Développement rural**

NIGER. Stratégie de Développement Rural et Plan d'Action. Le Secteur Rural, principal moteur de la croissance économique. SE/SDR- Comité Interministériel de Pilotage de la SDR, Novembre 2003 ; Novembre 2006.

NIGER. Guide d'orientation pour la Régionalisation du Plan d'Action Stratégie de Développement Rural (PA). SE/Comité Interministériel de Pilotage de la SDR, Version approuvée, Février 2010.

NIGER/CEDEAO/NEPAD. Charte Nationale ECOWAP/PDDAA du Niger pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural (SDR), 30 septembre 2009. 18 p.

NIGER/UE/CIC/OCHA. Qui Fait Quoi et Ou ? au Niger. Sécurité alimentaire. Période de janvier -2010. Centre d'Information et de Communication, www.cic.ne. 25 p.

NIGER/FAO. Stratégie Décentralisée et partenariale d'approvisionnement en intrants pour une agriculture durable. SIAD, août 2006 40 p.

NIGER. Requêtes (fiches de projets) du Ministère de l'Elevage et des Industries Animales dans le cadre de la Coopération avec la République d'IRAN. SG/ME/IA, janvier 2010.

### **Revues du secteur agricole**

MDA : Diagnostic revue des efforts en cours et leur cohérence avec les objectifs et principes de l'ECOWAP/PDDAA.

Rapport sur l'évaluation du secteur agricole et des conditions de vie des ménages ; 2009

MDA : Revue des dépenses du secteur rural. 2006



### **Développement local**

NIGER. Politique National de Développement Local et Communautaire.(Document provisoire). MAT/DC, novembre 2008. 30 p.

### **Développement (Etudes générales)**

ADF. Rapport annuel 2007. ADT, avril 2008.100 p.

### **Education**

NIGER. Programme de Modernisation et de Développement de l'Enseignement et de la Formation professionnelle et techniques. Déclinaison du PDDE-Post- Primaire 92008-2017). MFP/T, 2010.

### **Elevage**

MRA. Document cadre pour la relance du secteur de l'élevage au Niger. Etat des lieux, axes d'intervention et programmes prioritaires. Niamey, Novembre 2001. 108 p.

### **Environnement**

ME/E/LCD . Stratégie de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture. ME/LCD/PMEDP/FAO/DFID, mars 2007. 49 p.

NIGER. Programme d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques. CNEDD/FEM/PUND, juillet 2006. 90 p.

ME/E/LCD . Consultation sectorielle sur l'environnement et la lutte contre la désertification. Rapport général. MH/E/LCD/France/Italie/GTZ/CCD/BAD/PNUD, mars 2006. 58 p.

ME/E/LCD : Cadre stratégique National d'Investissement. 2010

### **Irrigation**

BM. Développement de l'irrigation au Niger : Diagnostic et options stratégiques. Revue sectorielle de l'irrigation. BANQUE MONDIALE, juin 2009. 108 p. (Rapport No 49379-NE).

MDA : Stratégie Nationale d'Irrigation et de Collecte des Eaux de ruissellement : 2005

### **Microfinance**

NIGER. Stratégie Nationale de la Microfinance. Version provisoire, mai 2001. 42 p.

MALI. Etude sur le financement de l'agriculture et du monde rural. Rapport complémentaire –analyse de l'offre et de la demande en financement agricole. FARM/FAO/Crédit Agricole, Romme 2010.17 p.

### **Financement**

UE/BELGIQUE/DANEMARK/Luxembourg. Evaluation conjointe de la coopération de la Commission européenne, de la Belgique, du Danemark et du Luxembourg avec le Niger 200-2008. Rapport final, volume 1. See/baastel/Iram/Dnet Consult, Luxembourg, 6 mai 2010. 100p.

JICA. Rapport annuel 2009. Mars 2010, 125 p.

PROPARCO/AFD. Entreprendre pour un avenir durable. Rapport annuel 2007. avril 2008. 52 p.

NIGER. La revue sur la mise en œuvre de la SRP et le suivi de la conférence des partenaires sur le financement de la stratégie de développement rural et de réduction de la pauvreté (SDRP). Niamey, décembre 2008.

## **7.2. PROCESSUS DE PRÉPARATION DU CAO AU NIGER ET LEÇONS APPRISES**

Le Niger a choisi deux cibles de l'OMD1 « **Réduction de l'extrême pauvreté et la faim** » où les progrès ont été peu satisfaisants ou marquaient un temps de retard.

Au moyen du **Cadre d'accélération de l'OMD renforcé**, le Niger a déterminé les facteurs qui entravaient leurs progrès et, avec l'assistance technique d'organismes des Nations Unies et d'autres parte-

naires, ont élaboré des solutions. Pour chacune de ces solutions, un ensemble d'activités a été défini et identifié et les partenaires les mieux positionnés pour les mettre à exécution.

Le **Cadre d'accélération de la réalisation des OMD offre un moyen systématique** de repérer les goulets d'étranglement et de formuler des solutions possibles à impact élevé, aboutissant à l'élaboration d'un plan d'action concret assurant la coordination des rôles des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour permettre au pays de réaliser ses OMD prioritaires. Il constitue l'une des composantes de **la Stratégie de percée pour les OMD du PNUD** et a bénéficié de conseils techniques fournis par d'autres organismes des Nations Unies, de manière à assurer une orientation des ressources en vue de l'accélération de la réalisation des OMD entre aujourd'hui et 2015.

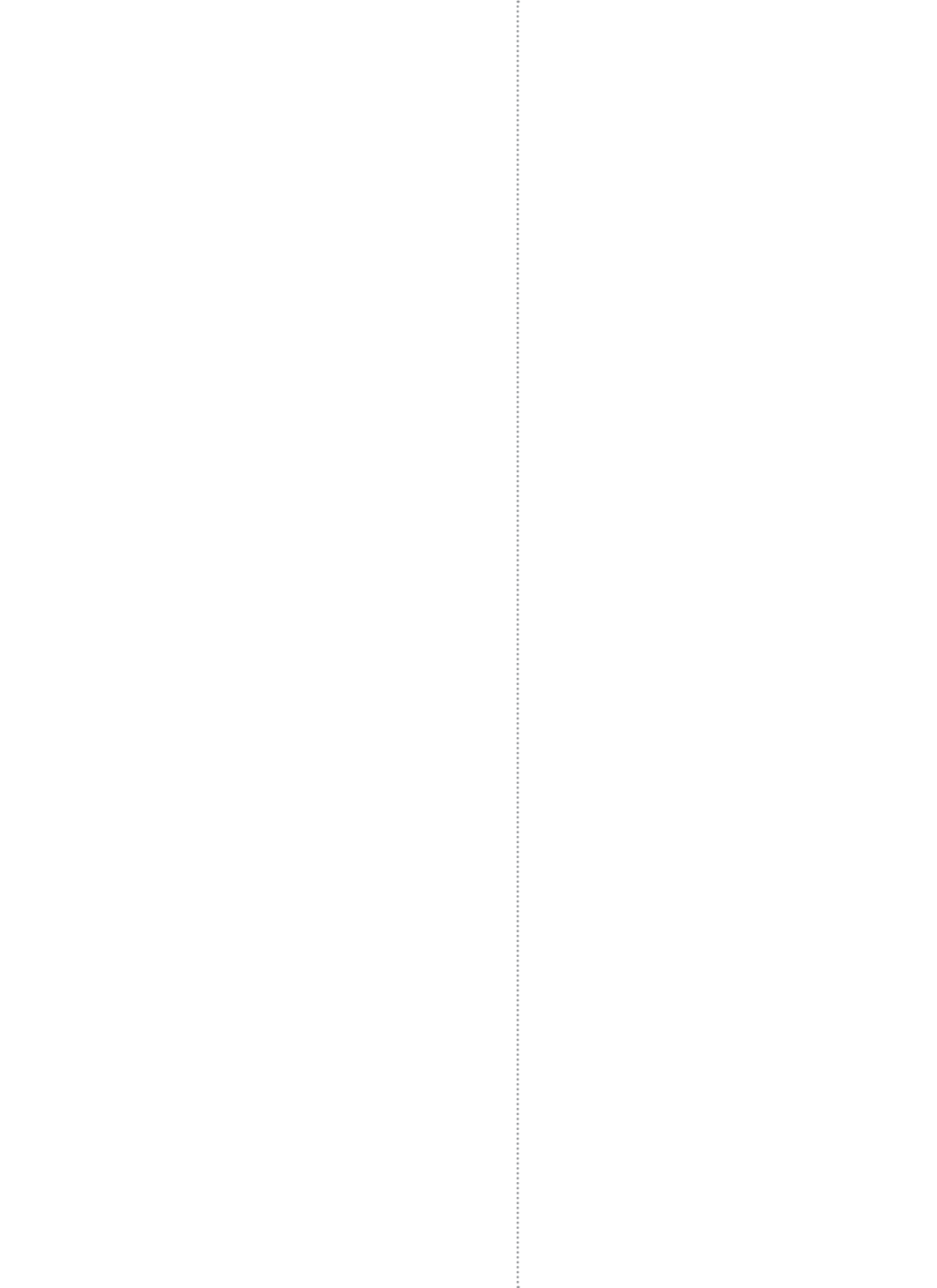
Le **Cadre d'accélération s'appuie sur les connaissances et les expériences des pays, ainsi que sur leurs politiques et leurs processus de planification et il aide à former des partenariats au niveau des pays, avec des engagements mutuels de responsabilité de tous les partenaires, en vue de déployer les efforts nécessaires à la réalisation des OMD d'ici 2015**

Une fois qu'une **cible concernant laquelle les progrès sont lents a été repérée par un pays, le Cadre d'accélération propose quatre étapes systématiques** : détermination des **interventions nécessaires** pour atteindre la cible de l'OMD considérée; détermination des goulets d'étranglement qui réduisent l'efficacité des interventions clés sur le terrain; élaboration de **solutions à impact élevé et réalisables pour éliminer** les goulets d'étranglement selon un ordre de priorité défini; et formulation **d'un plan d'action** attribuant des rôles précis à tous les partenaires au développement qui participeront à la **mise en œuvre des solutions**.

Les plans d'action s'inscrivent dans le droit fil des politiques et des initiatives existantes, tout

en y ajoutant de la valeur de multiples manières. Bien que le Niger possède déjà des plans d'investissement sectoriels bien définis, le plan d'action propose **des priorités qui contribueront à maximiser leur impact sur l'OMD 1** et fournit ainsi des indications pour l'allocation des ressources à mesure que celles-ci deviennent disponibles. Le plan d'action a permis d'opérationnaliser des politiques nationales existantes, mais qui se sont heurtées à des difficultés au stade de leur application ou de l'amélioration de leur mise en œuvre.

Aux premiers stades de la formulation des politiques, il a aidé à regrouper diverses activités jusqu'alors autonomes au sein d'une même initiative et a relié toutes les étapes depuis l'élaboration des politiques et la planification jusqu'à l'utilisation des services. Le plan d'action a également servi à coordonner les activités des ministères et des instances gouvernementales spécialisées et celles d'autres partenaires. Les consultations ont parfois mis en évidence des obstacles dont l'importance a peut-être été sous-estimée jusqu'alors et ont suggéré des solutions qui ont fait leurs preuves au niveau local et qui sont susceptibles d'être adoptées ailleurs ou amplifiées.



**TABLEAU 11. PROCESSUS DE PRÉPARATION DANS LE PAYS ET LEÇONS TIRÉES**

|  | Phase préparatoire   |  | Etape 1   |  |
|--|--|--|---|--|
| Inputs majeurs                           | Préparation de l'étude et collecte de données  | Identification des OMD prioritaires  | Identification des interventions prioritaires   |  |
| <b>Activités majeures</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Discussions entre le système des Nations Unies (SNU) et le Gouvernement (Cab/PM) sur le concept du CAO et les modalités de sa préparation (octobre 2010)</li> <li>. Mise en place du comité technique (début novembre 2010)</li> <li>. Organisation de l'atelier de lancement (9-10 novembre 2010)</li> <li>. Identification de (2) facilitateurs (10 novembre 2010)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Identification de l'OMD1 en milieu rural et périurbain compte tenu de la situation particulière du Niger (septembre 2010)</li> <li>. Elargissement du comité technique d'appui à l'élaboration (10 novembre 2010)</li> <li>. Recrutement des personnes ressources (26 novembre 2010)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des rapports de suivi:</li> <li>- des OMD</li> <li>- de la SDRP</li> <li>- de la SDR</li> <li>. Réalisation de la Revue du Secteur rural (10 novembre -&gt;9 décembre 2010)</li> <li>. Lecture du CAO du Togo</li> </ul> |  |
| <b>Partenaires impliqués</b>             | CAB/PM ; Ministères : Economie&Finances ; Agriculture&Elevage, Eau&Environnement, Promotion ; Santé Femme&Protection Enfants,  | CAB/PM ; Ministères : (Economie&Finances ; Agriculture&Elevage, Eau&Environnement, Promotion Femme&Protection Enfants ; Santé) ; PNUD ; ONG ; OP   | CAB/PM ; Ministères : (Economie&Finances ; Agriculture&Elevage, Eau&Environnement, Promotion Femme&Protection Enfants ; Santé) ;  |  |
| <b>Leçons apprises (ce qui a marché)</b> | Engagement du Gouvernement sur les OMD ; Implication du SNU  | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Disponibilité :</li> <li>- des membres du comité technique</li> <li>. du PNUD</li> <li>. des documents de travail</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Disponibilité :</li> <li>- des membres du comité technique</li> <li>. du PNUD</li> <li>. des documents de travail</li> </ul>   |  |
| <b>LEÇONS APPRISSES (DÉFIS)</b>          | Temps limite pour la conduite de l'exercice ; Période peu favorable à la participation (rédaction de rapports annuels, évaluations)  | Difficulté de restreindre le champ d'analyse compte tenu de l'interdépendance des 2 cibles de l'OMD1 et des autres OMD avec la réduction de la pauvreté et la faim   | -   |  |

|   | Etape 2   | Etape 3                      | Etape 4   |
|---|---|------------------------------|---|
| Identification des goulots d'étranglement | Identification des goulots d'étranglement prioritaires  | Identification des solutions | Développement du CAO  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Formation des membres du comité national/CAO et des personnes ressources sur l'approche méthodologique (9-10 novembre 2010)</li> <li>. Analyse des goulots d'étranglement par l'équipe technique nationale avec l'appui des experts du PNUD (Niamey, Dakar) (10-13 novembre 2010)</li> <li>. Affinement de l'analyse et priorisation des goulots d'étranglement, et identification des solutions par le comité technique élargi (4-6 décembre 2010)</li> </ul> |                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>.Préparation du premier draft du CAO -&gt; 8 décembre 2010</li> <li>. Atelier national de validation : 13-14 décembre 2010</li> </ul>  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>. CAB/PM ;</li> <li>. Ministères : Economie&amp;Finances ; Agriculture&amp;Elevage, Eau&amp;Environnement, Promotion Femme&amp;Protection Enfants ; Santé</li> <li>. OP : Plate Forme Paysanne</li> <li>. ONG : OXFAM-UK,</li> <li>. Equipes PNUD (Centre Régional Dakar, Niamey)</li> <li>. Deux Facilitateurs (appui)</li> </ul>   |                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>CAB/PM ;</li> <li>. Ministères : Economie&amp;Finances ; Agriculture&amp;Elevage, Eau&amp;Environnement, Promotion Femme&amp;Protection Enfants ; Santé</li> <li>. OP : Plate Forme Paysanne</li> <li>. ONG : OXFAM-UK,</li> <li>. Equipes PNUD (Centre Régional Dakar, Niamey)</li> <li>. Deux Facilitateurs (appui)</li> </ul> |
|   | <p>La CAO a été développé sur la base des programmes de la SDR et du PNIA, tout en prenant en compte les principales initiatives prises par les PTF dans le domaine de la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.</p>  |                              | <p>L'approche participative et l'implication des partenaires techniques clés ont fortement contribué à l'élaboration du Cadre d'Accélération et son Plan d'Actions, dans la qualité du produit et la gestion plus efficace du temps imparti.</p>  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Le niveau de mobilisation suffisant des PTF pour répondre aux besoins considérables pour soutenir la réduction significative de la pauvreté et de la faim : disponibilité des aliments (productions), accessibilité des aliments (revenus, désenclavement, etc.) ; stabilité (stockage, conservation, accès au marché), utilisation (transformation, qualité).</li> </ul>  |                              | <p>Temps limite pour la conduite de l'exercice</p>  |

## 7.3. CRITÈRES DE PRIORISATION DES SOLUTIONS RETENUES

TABLEAU 12. CRITÈRES DE PRIORISATION DES SOLUTIONS RETENUES

| Interventions prioritisées   | Goulots d'étranglement priorités  | Solutions pour accélérer les progrès   |
|--|---|--|
| a.1. Amélioration de l'accès aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements      | a.1.1. Faible accessibilité financière des petits producteurs aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements          | a.1.1.1. Etendre les mécanismes appropriés de subventions partielles ou totales d'intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et d'équipements, de crédits rotatifs et du système de warrantage aux petits producteurs   |
|  | a.1.2. Faible accessibilité physique des petits producteurs aux intrants (disponibilité de stocks, éloignement des points de vente, boutiques d'intrants, etc.) et aux équipements                | a.1.2.1. Augmenter le nombre de boutiques d'intrants et équipements en tenant compte de la répartition spatiale adapté aux besoins des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs)<br>a.1.2.2. Promouvoir la production locale d'intrants [semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, zootechniques (aliments-bétail) et vétérinaires] et d'équipements        |
| a.2. Gestion durable des terres et du cheptel  | a.2.1. Faible productivité et forte vulnérabilité des productions agropastorales aux changements climatiques  | a.2.1.1. Vulgariser et appuyer la mise en œuvre des techniques de diversification et d'association des cultures (cultures secondaires, cultures fertilisantes, céréales+légumineuses, cultures fourragères) ;de CES/DRS (demi-lune, banquettes, zai) et d'adaptation aux changements climatiques (cultures a cycle court, cultures tolérantes a la sécheresse et aux déprédateurs) |
|  |   | a.2.1.2. Sécuriser et améliorer la gestion durable du cheptel en milieu rural et périurbain contre les aléas climatiques (techniques de stockage et déstockage stratégiques, valorisation d'espèces locales résistantes et productives)  |
| b.1. Amélioration de l'appui-conseil en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et la promotion de leur organisation | b.1.1 Insuffisance des moyens (humains, matériels et techniques) pour accompagner les petits producteurs et leur organisation   | b.1.1.1. Renforcer les capacités des structures d'encadrement (INRAN, IPDR, dispositif déconcentré) en mettant un accent particulier sur le recrutement de femmes  |
|  |   | b.1.1.2. Mobiliser et former les jeunes filles/garçons ruraux et déscolarisés (Agence Nationale de Volontariat, Service National de Participation, Centre de Formation en Développement Communautaire) en matière d'appui-conseil  |
|  |   | b.1.1.3. Améliorer les capacités techniques des petits producteurs et des Organisations des Producteurs: conception, mise à jour des manuels techniques et diffusion leurs contenus par divers canaux (radios rurales, télévision, groupes d'écoute, traduction en langues nationales, etc.)   |
| b.2. Amélioration de l'accès à l'eau pour les petits producteurs a des fins de productions agricole, animale, halieutique et sylvicole                       | b.2.1. Faibles capacités des producteurs agricoles à accéder et utiliser les techniques d'irrigation des cultures   | b.2.1.1. Etendre la mise en œuvre des techniques de petite irrigation a but agricole   |
|  | b.2.2. Faible maillage des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale   | b.2.2.1. Augmenter le nombre des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale  |
|  | b.2.3. Faible capacité des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) a acquérir des équipements et installations nécessaires a leurs activités autour des points d'eau | b.2.3.1. Mettre en place des mécanismes de financement adaptés au niveau communautaire et aux petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs).  |

| Impact de la solution sur le goulot  | Faisabilité de la solution   |
|--|--|
| Ampleur: Impact élevé sur les Petits Producteurs (PP) et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Court et Moyen terme (3 ans) | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Ministère en charge de l'Agriculture/Elevage, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF                             |
| Ampleur: Impact élevé sur les Petits Producteurs et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme                        | Gouvernance: Fort potentiel de coordination par le Ministère de l'Agriculture/ Elevage, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF                                     |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact à court terme, durabilité: Moyen et Long terme                          | Gouvernance: bon potentiel de coordination par les Ministères de l'Agriculture/ Elevage et Commerce/Industrie, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF              |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme  | Gouvernance: bon potentiel de coordination par les Ministères de l'Agriculture et l'Environnement, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat, ONG et les PTF                     |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Moyen et long terme                               | Gouvernance: bon potentiel de coordination par le Ministère en charge de l'élevage, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF   |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Moyen et long terme                               | Gouvernance: bon potentiel de coordination par le Ministère en charge de l'Agriculture, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF                                     |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Moyen et long terme                               | Gouvernance: bon potentiel de coordination par le Ministère en charge de la Formation Professionnelle/Insertion des Jeunes, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF |
| Ampleur: Impact potentiel sur les OP, les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme                            | Gouvernance: bon potentiel de coordination par le Ministère en charge de l'Agriculture/Elevage, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat, Privé et PTF                          |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme (+5 ans)                               | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Ministère de l'Agriculture, Capacité: Bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat, les ONGs et les PTF                                     |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme (+5 ans)                               | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par les Ministère de l'Agriculture/ Elevage et l'Hydraulique, Capacité: Bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat, les ONGs et les PTF          |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: long terme  | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, Capacité: Bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF                       |

| Interventions prioritisées   | Goulots d'étranglement priorités  | Solutions pour accélérer les progrès   |
|--|---|--|
| c.1. Renforcement des filets sociaux de sécurité des ménages vulnérables (agro-pastoraux, pastoraux, certaines zones agricoles, ménages dirigés par les femmes) et création d'opportunités d'AGR | c.1.1. Insuffisance dans l'identification et le ciblage des groupes vulnérables, insuffisance de la traçabilité des moyens affectés et de la coordination des interventions en leur faveur                                | c.1.1.1. Harmoniser, coordonner et appliquer des méthodes de ciblage, d'intervention en faveur des groupes vulnérables et la traçabilité des ressources qui leur sont affectées (renforcement de la cartographie de zonage des vulnérables, identification des ménages vulnérables, coordination des intervenants, etc.) à travers des enquêtes et des évaluations participatives  |
|  | c.1.2. Faible adaptation des filets sociaux de sécurité aux besoins des ménages vulnérables et insuffisance d'opportunités d'AGR viables pour sécuriser durablement les ménages vulnérables                               | c.1.2.1. Renforcer la mise en place des programmes de relèvement et de restauration des moyens d'existence des plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les nomades et les transhumants à travers des filets sociaux de sécurité adaptés (cash/food for work pour la réalisation d'infrastructures rurales, de couloirs de passages, distribution gratuite ciblée de nourriture, cash/transferts, voucher) |
| d.1. Renforcement de la lutte contre la malnutrition chez les groupes vulnérables et l'accès à l'eau potable   | d.1.1. Faible connaissance de la valeur nutritive des aliments et persistance de pesanteurs socioculturelles défavorables à l'alimentation  | d.1.1.1. Passer à l'échelle les programmes IEC/CCC de proximité visant la promotion des pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (allaitement maternel, hygiène, valeur nutritive des aliments locaux, méthodes de cuisson); utilisation de services préventifs de santé  |
|  | d.1.2. Faible accès des groupes vulnérables (enfants 0-5 ans, enfants en âge scolaire, femmes enceintes/allaitantes) à une nutrition adéquate   | d.1.2.1. Promotion de la production locale / communautaire d'aliments fortifiés pour les enfants de 0-5 ans malnutris et les enfants en âge scolaire<br>d.1.2.2. Renforcer l'accès aux consultations prénatales et promouvoir la nutrition maternelle à travers la gratuité des soins et la multiplication des Crenas, Crenam et Creni   |
|  | d.1.3. Faible accès à l'eau potable   | d.1.3.1. Réaliser et réhabiliter les puits cimentés, les forages, les stations de pompage pastorales et les Mini Adduction d'Eau Potable (AEP) en milieu rural et périurbain ; promouvoir le traitement d'eau de consommation à domicile   |
|  | d.1.4. Faibles capacités de stockage, de conservation et de transformation à petite échelle des produits agropastoraux et halieutiques (niébé, tubercules, bulbes, légumes, fruits, lait, viande, œufs, fromage, poisson) | d.1.4.1. Appliquer des technologies adaptées de stockage, de conservation et de transformation des produits agropastoraux; (séchoir solaire, conservation du fourrage vert-ensilage, construction de magasins communautaires villageois adaptés, machines à motricité humaine  |
| e.1. Renforcement du dispositif de prévention et d'intervention en situation de crise et de catastrophe naturelle  | e.1.1. Insuffisance dans le fonctionnement et l'intervention des comités locaux de gestion du DNP-GCA   | e.1.1.1. Renforcer les capacités de fonctionnement, d'intervention et de relèvement des comités locaux de gestion du DNP-GCA   |
|  | e.1.2. Inexistence d'un plan de contingence des catastrophes naturelles exceptionnelles   | e.1.2.1. Elaborer un plan de contingence national multi risque   |



| Impact de la solution sur le goulot  | Faisabilité de la solution  |
|--|---|
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Moyen et Long terme | Gouvernance: Fort potentiel de coordination par la Primature, Capacité: Bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF  |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Ministère de l'Agriculture/ Elevage/Promotion Femme, Capacité: Bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat, les ONGs et les PTF |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Fort potentiel de coordination par la Primature, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF  |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Ministère de la Santé, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF   |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Ministère de la Santé, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF   |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par les Ministères de l'Hydraulique et de la Santé, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF                   |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Ministère de la Santé, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF   |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Cabinet du Premier Ministre, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF                                   |
| Ampleur: Impact élevé sur les PP et sur les ménages très pauvres avec des retombées sur les autres OMD, Rapidité: impact immédiat, durabilité: Long terme          | Gouvernance: Bon potentiel de coordination par le Cabinet du Premier Ministre, Capacité: bonne capacité à planifier et mettre en œuvre; Disponibilité de fonds: partiellement par l'Etat et les PTF                                   |

## 7.4. COSTING DES ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX SOLUTIONS PRIORITAIRES

**TABLEAU 13.** COSTING DES ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX SOLUTIONS PRIORITAIRES

| GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT  | SOLUTIONS PRIORITAIRES  |  |
|---|---|--|
| <p>a.1.1. Faible accessibilité financière des petits producteurs aux intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et aux équipements</p> | <p>a.1.1.1. Etendre les mécanismes appropriés de subventions partielles ou totales d'intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits zootechniques et vétérinaires) et d'équipements, de crédits rotatifs et du système de warrantage aux petits producteurs</p> |  |

|  | ACTIONS  | COUT 2011-2015<br>(MILLIONS FCFA) |
|--|--|-----------------------------------|
|  | <b>Subvention totale des intrants et équipements</b>   |                                   |
|  | . Subvention totale de semences (mil/sorgho, niébé et cultures potagères) (tonnes). Indicateur: 10 kg semence/ménage par an (350000 ménages vulnérables) | <b>15750</b>                      |
|  | Subvention totale d'urée et 15-15-15 (tonnes) Indicateur: 25 kg/ménage (350000 ménages vulnérables)  | <b>7875</b>                       |
|  | Subvention totale de produits phytosanitaires (tonnes) Indicateur: 0,5 kg/ménage (350 000 ménages vulnérables)   | <b>2625</b>                       |
|  | Subvention totale de vaccins (lot de 1000doses/commune) Indicateur: 50 communes rurales  | <b>7500</b>                       |
|  | Subvention totale d'aliments-bétail (tonnes) Indicateur: 100 tonnes/Commune pour 50 communes rurales   | <b>7500</b>                       |
|  | Subvention totale d'antiparasitaires pour le cheptel (lots de 10kg) Indicateur: 350 kg/communes pour 50 communes rurales                                 | <b>437,5</b>                      |
|  | Subvention totale d'équipements (petit matériel aratoire, brouette) pour 10000 ménages/an  | <b>250</b>                        |
|  | <b>Subvention partielle des intrants et équipements</b>  |                                   |
|  | Subvention partielle de semences (mil/sorgho, niébé et cultures potagères) (tonnes). Indicateur: 10 kg semence/ménage (200000 ménages) par an            | <b>9000</b>                       |
|  | Subvention partielle d'urée et 15-15-15 (tonnes) Indicateur: 25 kg/ménage (100000 ménages)   | <b>3750</b>                       |
|  | Subvention partielle de produits phytosanitaires (tonnes) Indicateur: 0,5 kg/ménage (100 000 ménages vulnérables)  | <b>750</b>                        |
|  | Subvention partielle d'aliments-bétail (tonnes) 100 tonnes/Commune pour 50 communes rurales  | <b>4500</b>                       |
|  | Subvention partielle d'antiparasitaires pour le cheptel (lots de 10kg) Indicateur: 500 kg/commune pour 50 Communes rurales                               | <b>625</b>                        |
|  | Subvention partielle d'équipements (UCA, charrettes, matériel de pêche) pour 5000 ménages/an   | <b>2500</b>                       |

| GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT  | SOLUTIONS PRIORITAIRES  |  |
|---|---|--|
|   |   |  |
| <p>a.1.2. Faible accessibilité physique des petits producteurs aux intrants (disponibilité de stocks, éloignement des points de vente, boutiques d'intrants, etc.) et aux équipements</p> | <p>a.1.2.1. Augmenter le nombre de boutiques d'intrants et d'équipements en tenant compte de la répartition spatiale adapté aux besoins des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs)</p> <p>a.1.2.2. Promouvoir la production locale d'intrants [semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, zootechniques (aliments-bétail) et vétérinaires] et d'équipements</p>  |  |
| <p>a.2.1. Faible productivité et forte vulnérabilité des productions agropastorales aux changements climatiques</p>   | <p>a.2.1.1. Vulgariser et appuyer la mise en œuvre des techniques de diversification et d'association des cultures (cultures secondaires, cultures fertilisantes, céréales+légumineuses, cultures fourragères) ;de CES/DRS (demi-lune, banquettes, zai) et d'adaptation aux changements climatiques (cultures a cycle court, cultures tolérantes a la sécheresse et aux déprédateurs)</p> <p>a.2.1.2. Sécuriser et améliorer la gestion durable du cheptel en milieu rural et périurbain contre les ales climatiques (techniques de stockage et déstockage stratégiques, valorisation d'espèces locales résistantes et productives)</p> |  |
| <p>b.1.1 Insuffisance des moyens (humains, matériels et techniques) pour accompagner les petits producteurs et leur organisation</p>  | <p>b.1.1.1. Renforcer les capacités des structures d'encadrement (INRAN, IPDR, dispositif déconcentré) en mettant un accent particulier sur le recrutement de femmes</p> <p>b.1.1.2. Mobiliser et former les jeunes filles/garçons ruraux et déscolarisés (Agence Nationale de Volontariat, Service National de Participation, Centre de Formation en Développement Communautaire) en matière d'appui-conseil</p>   |  |

|  | ACTIONS  | COUT 2011-2015<br>(MILLIONS FCFA) |
|--|--|-----------------------------------|
|  | <b>Crédits pour l'accès aux intrants (crédit rotatif, warrantage) et aux équipements</b>   |                                   |
|  | Mise en place de lignes de crédit rotatif/revolving pour équipements (batteuses, moulins, extracteurs) en faveur des petits agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs et pêcheurs. 100 millions F/an   | <b>500</b>                        |
|  | Extension du système de crédit warranté en faveur des petits producteurs agricoles des zones vulnérables: 2 million/boutique/commune (50 communes/an)  | <b>500</b>                        |
|  | Installation de boutiques d'intrants et d'équipements (2 boutiques par communes rurales pour 214 communes rurales) Indicateur : 2 boutiques/commune rurale/an  | <b>1070</b>                       |
|  | Appui à la production locale d'intrants (semences, engrais phosphates, bio pesticides, vaccins) et d'équipements (semoirs, appareils de traitement des cultures, décortiqueuses, vanneuses) dans le cadre de Partenariat Public-Privé-OP   | <b>2500</b>                       |
|  | Appui aux OP pour la production de semences améliorées, de fertilisants (compost), de produits phytosanitaires (huiles végétales), des aliments pour le bétail (bloc à urée, pierre à lécher, concentré) et des équipements (matériel aratoire, appareils manuels de traitement) | <b>500</b>                        |
|  | Récupération et mise en valeur des terres dégradées (hectares) Indicateur : 10000 ha/an  | <b>7500</b>                       |
|  | Mise en œuvre d'opérations continues de stockage/déstockage et d'introduction d'espèces locales adaptées dans les zones vulnérables (Maradi, Tahoua, Tillabéry, Zinder): Fonds d'appui à l'introduction d'espèces animales résistantes et productrices : 100 millions F/an       | <b>500</b>                        |
|  | Recrutement d'encadreurs de base (nombre encadreurs): 50 agents/an (50 communes) dont au moins 20 femmes   | <b>300</b>                        |
|  | Recyclage d'encadreurs de base (nombre encadreurs): Indicateur: 2 agents/commune/an (50 communes)  | <b>25</b>                         |
|  | Acquisition, entretien et réhabilitation de motos, dotation en carburant et casques de protection (nombre): 1 moto/agent (150 agents)  | <b>262,5</b>                      |
|  | Mobilisation de jeunes filles/garçons pour le développement rural : 500 jeunes/an dont au moins 200 jeunes filles  | <b>625</b>                        |
|  | Organisation de séances de formation technique au profit des jeunes filles/garçons pour le développement rural   | <b>125</b>                        |
|  | Allocation pour redéploiement des jeunes filles/garçons pour le développement rural dans les communes  | <b>125</b>                        |

| GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT  | SOLUTIONS PRIORITAIRES   |  |
|---|--|--|
|   | b.1.1.3. Améliorer les capacités techniques des petits producteurs et des Organisations des Producteurs: conception, mise à jour des manuels techniques et diffusion leurs contenus par divers canaux (radios rurales, télévision, groupes d'écoute, traduction en langues nationales, etc.)   |  |
| b.2.1. Faibles capacités des producteurs agricoles à accéder et utiliser les techniques d'irrigation des cultures   | b.2.1.1. Etendre la mise en œuvre des techniques de petite irrigation à but agricole   |  |
| b.2.2. Faible maillage des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale   | b.2.2.1. Augmenter le nombre des points d'eau pour le cheptel en zone pastorale  |  |
| b.2.3. Faible capacité des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) à acquérir des équipements et installations nécessaires à leurs activités autour des points d'eau | b.2.3.1. Mettre en place des mécanismes de financement adaptés au niveau communautaire et aux petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs).  |  |
| c.1.1. Insuffisance dans l'identification et le ciblage des groupes vulnérables, insuffisance la traçabilité des moyens affectés et de la coordination des interventions en leur faveur           | c.1.1.1. Harmoniser, coordonner et appliquer des méthodes de ciblage, d'intervention en faveur des groupes vulnérables et la traçabilité des ressources qui leur sont affectées (renforcement de la cartographie de zonage des vulnérables, identification des ménages vulnérables, coordination des intervenants, etc.) à travers des enquêtes et des évaluations participatives  |  |
| c.1.2. Faible adaptation des filets sociaux de sécurité aux besoins des ménages vulnérables et insuffisance d'opportunités d'AGR viables pour sécuriser durablement les ménages vulnérables       | c.1.2.1. Renforcer la mise en place des programmes de relèvement et de restauration des moyens d'existence des plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les nomades et les transhumants à travers des filets sociaux de sécurité adaptés (cash/food for work pour la réalisation d'infrastructures rurales, de couloirs de passages, distribution gratuite ciblée de nourriture, cash/transferts, voucher) |  |
|   |  |  |
|   |  |  |

|  | <b>ACTIONS</b>  | <b>COUT 2011-2015<br/>(MILLIONS FCFA)</b> |
|--|---|---|
|  | Actualisation et production de fiches de vulgarisation (avec traduction en langues)   | <b>500</b>                                |
|  | Diffusion des messages de vulgarisation (radio, télé, clubs d'écoute, imprimés, etc.)   | <b>500</b>                                |
|  | Equipements des petits producteurs agricoles en outils pour la petite irrigation: 1 équipement complet/ménage (1000 ménages/an)   | <b>250</b>                                |
|  | Aménagement de petits périmètres agricoles irrigués à faibles coûts: 200 ha par an  | <b>5000</b>                               |
|  | Réhabilitation de puits et forages pour le cheptel en zone pastorale: 25 puits/an   | <b>200</b>                                |
|  | Aménagement de mares existantes pour le cheptel en zone pastorale: 10 mares/an  | <b>200</b>                                |
|  | Construction de nouveaux points d'eau (bassins de rétention, puits et forages) pour le cheptel en zone pastorale: 10 points d'eau/an  | <b>400</b>                                |
|  | Création de lignes de crédit adapté au milieu rural en faveur des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs) et leurs organisations   | <b>500</b>                                |
|  | Réalisation d'enquêtes/évaluations participatives (fiches d'identification des ménages vulnérables et DSBE) pour la mise à jour des zones à risques et ménages vulnérables # nombre d'opérations  | <b>200</b>                                |
|  | Organisation de réunions périodiques de concertation (PTF, GdN, ONG/ Association, Société civile, Organisations Communautaires de Base)   | <b>250</b>                                |
|  | Réalisation de programmes Cash for Work (balisages des aires de pâturages et couloirs de passages, pistes rurales, bandes pare feu, micro barrages, conservation des eaux et sols / défense et restauration sols: banquettes, murets, demi-lunes, cordons pierreux, protection des berges des koris, désensablement des mares, ...): 900 millions F/an                        | <b>4500</b>                               |
|  | Réalisation de programmes Food for Work (balisages des aires de pâturages et couloirs de passages, pistes rurales, bandes pare feu, micro barrages, conservation des eaux et sols / défense et restauration sols: banquettes, murets, demi-lunes, cordons pierreux, protection des berges des koris, désensablement des mares, ...): 10 000 tonnes (soit 1500 millions F/an). | <b>7500</b>                               |
|  | Réalisation de programmes de vente de produits alimentaires à prix modéré : 45 000 tonnes (6750 millions F/an)  | <b>33750</b>                              |

| GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT  | SOLUTIONS PRIORITAIRES  |  |
|---|---|--|
|   |   |  |
|   |   |  |
| d.1.1. Faible connaissance de la valeur nutritive des aliments et persistance de pesanteurs socioculturelles défavorables à l'alimentation                    | d.1.1.1. Passer à l'échelle les programmes IEC/CCC de proximité visant la promotion des pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (allaitement maternel, hygiène, valeur nutritive des aliments locaux, méthodes de cuisson); utilisation de services préventifs de santé |  |
| d.1.2. Faible accès des groupes vulnérables (enfants 0-5 ans, femmes enceintes/allaitantes) et vulnérables (enfants en âge scolaire) à une nutrition adéquate | d.1.2.1. Promotion de la production locale / communautaire d'aliments fortifiés pour les enfants 0-5 ans malnutris et les enfants en âge scolaire   |  |
|   | d.1.2.2. Renforcer l'accès aux consultations prénatales et promouvoir la nutrition maternelle   |  |
| d.1.3. Faible accès à l'eau potable   | d.1.3.1. Réaliser et réhabiliter les puits cimentés, les forages, les stations de pompage pastorales et les Mini Adduction d'Eau Potable (AEP) en milieu rural et périurbain ; promouvoir le traitement d'eau de consommation à domicile  |  |



|  | ACTIONS   | COUT 2011-2015<br>(MILLIONS FCFA) |
|--|---|-----------------------------------|
|  | Réalisation de programme national de Cash transfert: Voucher, encadrement et formation des bénéficiaires pour une bonne utilisation des ressources, promotion de l'utilisation des services sociaux de base (santé, nutrition, éducation, hygiène/ assainissement ...):50 millions F/an   | <b>250</b>                        |
|  | Réalisation de programme national de distribution gratuite ciblée: 3000 millions F/an   | <b>15000</b>                      |
|  | Création de lignes de crédits pour promotion d'AGR pour les groupes vulnérables (femmes, jeunes, handicapés): 250millions F/an  | <b>1250</b>                       |
|  | Accroître les campagnes de sensibilisation (2 par an) en ciblant notamment le rôle de la femme et l'implication des jeunes : Reproduction des manuels et fiches techniques en langues nationales (pagi voltes), radios communautaires, appui conseils et démonstrations culinaires, crieurs publics, les clubs d'écoute, leaders d'opinions, utilisations des "champions", formations: 2 campagnes/an | <b>500</b>                        |
|  | Appui au renforcement des unités de production et initiatives existantes ( LTA-INRAN, groupements féminins, Sociétés de Transformation et de Conditionnement d'Aliments locaux, )   | <b>500</b>                        |
|  | Appui a l'amélioration de la quantité et la qualité de la ration alimentaire à base communautaire (cantines scolaires): 10 millions/communes/an (50 communes)   | <b>2500</b>                       |
|  | Extension des activités des cliniques mobiles et des foraines (Paquet Minimum Activités / Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance, promotion de la Croissance à Assise Communautaire, promotion de la consommation de micro nutriment): 1 millions/commune (50 communes)   | <b>250</b>                        |
|  | Réhabilitation de points d'eau modernes (puits cimentés, forages, SPP et AEP), formation des comités d'entretien et de gestion des points d'eau: 1 point d'eau /commune (50 au total)   | <b>250</b>                        |
|  | Réalisation de nouveaux points d'eau potable (puits cimentés, forages, SPP et AEP): 1 point d'eau/commune/an (10 communes)  | <b>250</b>                        |
|  | Campagnes de sensibilisation et formation sur la gestion de l'eau potable (entretien des installations, recouvrement frais, potabilité) à base individuelle ou communautaire  | <b>0</b>                          |

| GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT   | SOLUTIONS PRIORITAIRES  |  |
|--|---|--|
| d.1.4. Faibles capacités de stockage, de conservation et de transformation à petite échelle des produits agropastoraux et halieutiques (niébé, tubercules, bulbes, légumes, fruits, lait, viande, œufs, fourrage, poisson) | d.1.4.1. Appliquer des technologies adaptées de stockage, de conservation et de transformation des produits agropastoraux; (séchoir solaire, conservation du fourrage vert ensilage, construction de magasins communautaires villageois adaptés, machines a motricité humaine |  |
| e.1.1. Insuffisance dans le fonctionnement et l'intervention des comités locaux de gestion du DNP-GCA  | e.1.1.1. Renforcer les capacités de fonctionnement, d'intervention et de relèvement des comités locaux de gestion du DNP-GCA  |  |
| e.1.2. Inexistence d'un plan de contingence des catastrophes naturelles exceptionnelles  | e.1.2.1. Elaborer un plan de contingence national multi risque  |  |
| Coût total (dont 50% de frais de gestion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation)   |   |  |

|  | ACTIONS   | COUT 2011-2015<br>(MILLIONS FCFA) |
|--|---|-----------------------------------|
|  | Construction et équipement des silos de stockage et de magasins de conservation des produits agropastoraux (graines de niébé, légumes): 1 silo/ commune/an (50 communes)  | <b>1250</b>                       |
|  | Promotion de fours fumoirs écologiques (séchage du poisson et de la viande), des fours solaires ( séchage des farines et des granules) et des abris pour séchage de fourrage vert: 1 four/commune (50 communes) | <b>250</b>                        |
|  | Renforcement et installation de petites unités de transformation de produits agropastoraux et halieutiques: 1 unité/commune (25 communes)   | <b>1250</b>                       |
|  | Promotion des plateformes multifonctionnelle et autres sources d'énergie renouvelable   | <b>0</b>                          |
|  | Elaboration et tests de simulation des plans de contingences régionaux arrimés au Plan de Contingence Nationale (volet Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) : 1 évaluation tous les 2 ans                    | <b>300</b>                        |
|  | Renforcement des moyens de fonctionnement et d'intervention des comités locaux de gestion du DNP/GCA: 15 millions F/régions/an  | <b>1000</b>                       |
|  | Organisation d'un exercice de retour d'expérience (bilan après crise) en matière de gestion des situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle  | <b>300</b>                        |
|  | Actualisation du plan de contingence sectoriel crise alimentaire et nutritionnelle  | <b>300</b>                        |
|  | Renforcement des capacités nationales et locales en matière de planification d'urgence  | <b>250</b>                        |
|  | Mise en place de dispositifs de coordination et d'actualisation des Plans de Convergence sectoriels (Alimentation, Nutrition, Santé, Migration de population, etc.)   | <b>750</b>                        |
|  | Mise en place et opérationnalisation de la plateforme nationale de gestions des risques de catastrophes   | <b>1500</b>                       |
|  | Mise en place de sites sentinelles  | <b>100</b>                        |
|  |   | <b>159 345</b>                    |
|  |   | <b>239 017,5</b>                  |

